GRAND MÉNAGE
LAVAGE
DU HAUT-RICHELIEU INC.
450.349.8080
Plafonds, murs, planchers, vitres, conciergerie

FONDÉ LE 1ER JUIN 1860

LE CANADA FRANÇAIS

ESPACE SONY
ÉLECTRONIQUE
MAISON ETHIER
Face à l'ancien collège militaire
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

143e ANNÉE N° 6 • LE MERCREDI 10 JUILLET 2002 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • 112 PAGES • www.canadafrancais.com

Morgan et Bergeron candidats de l'ADQ



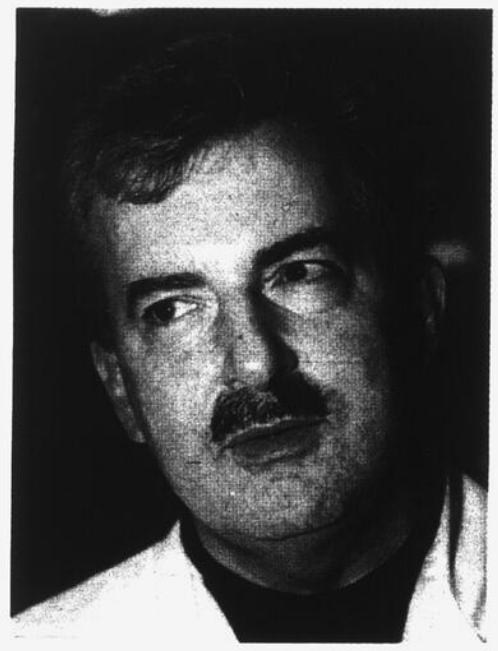
Maurice Bergeron

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'Action démocratique du Québec (ADQ) n'aura pas perdu de temps à recruter ses candidats dans les comtés de Saint-Jean et d'Iberville, deux circonscriptions où les stratèges adéquistes estiment que les chances de l'emporter aux prochaines élections sont «excellentes».

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a appris Le Canada Français, réserve le comté de Saint-Jean au Dr Stephan Morgan, ex-directeur médical de l'hôpital du Haut-Richelieu de 1995 à 1999. Chirurgien à la semi-retraite, le Dr Morgan, 55 ans, est déjà associé à la mouvance adéquiste, où il est vu comme un poids lourd dans les dossiers de la santé. Au début de juin, il a d'ailleurs participé au conseil général de l'Action démocratique à Rivière-du-Loup, tenu sur le thème de la santé. «J'ai beaucoup d'amis dans le Haut-Richelieu qui me pressent de me porter candidat de l'ADQ pour faire avancer les choses», nous a déclaré lundi le principal intéressé.

Dans le comté d'Iberville, le maire suppléant de la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et ex-maire de Saint-Athanase, Maurice Bergeron, se déclare officiellement «aspirant candidat» adéquiste. Il a commencé à vendre des cartes de membres en vue d'une assemblée d'investiture qui pourrait se tenir dès septembre. «Maurice Bergeron répond à nos trois principaux critères de candidature. C'est une personne très enracinée dans son milieu. C'est une personne de coeur et de conviction. C'est une personne travaillante», nous a déclaré lundi le vice-président du parti et président du Comité électoral (recruteur en chef), Marc Snyder. —• A-5



Dr Stephan Morgan



Le Parc Safari attend 300 000 visiteurs

—• A-33

Une prise préhistorique dans le Richelieu samedi!

—• A-5



Le village de Lacolle pleure

—• A-8

Vente Trottoir
du 10 au 14 juillet
JUSQU'À 33% DE RABAIS
SUR LA MARCHANDISE SAISONNIÈRE À L'INTÉRIEUR DU MAGASIN
À PARTIR DE 19$
CHAUSSURES Pierre Roy
UN CHOIX QUI DURE...
252, RUE RICHELIEU
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU - 450.346.9849

Vente Trottoir

du 10 au 14 juille

Jusqu'à 33% de rabais
sur la marchandise saisonnière
à l'intérieur du magasin

19$

29$

5$
LOT DE SOULIERS
POUR DAMES

79$

FINALISTE
Orientation clientèle
PME
MERCURIADES
2002

CHAMBRE DE COMMERCE DU QUEBEC

HEURES D'OUVERTURE

MERCREDI.....	9h à 18h
JEUDI/VENDREDI.....	9h à 21h
SAMEDI.....	9h à 17h
DIMANCHE.....	midi à 17h

CHAUSSURES
Pierre Roy inc.
UN CHOIX QUI DURE...

252, RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU - 346-9849

MÉTÉO

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ensoleillé avec passages nuageux. Frais.	Ensoleillé.	Ensoleillé.
Maximum: 21°C	Minimum: 11°C Maximum: 24°C	Minimum: 14°C Maximum: 27°C

ACTUALITÉ

Le réseau cyclable prolongé sur Champlain, jusqu'à la gare

Répercussions sur le stationnement



MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Un lien cyclable sera aménagé dès cet été sur la section de la rue Champlain comprise entre les rues Saint-Paul et la voie ferrée du Canadien Pacifique. Cette décision aura des répercussions sur le stationnement sur rue.

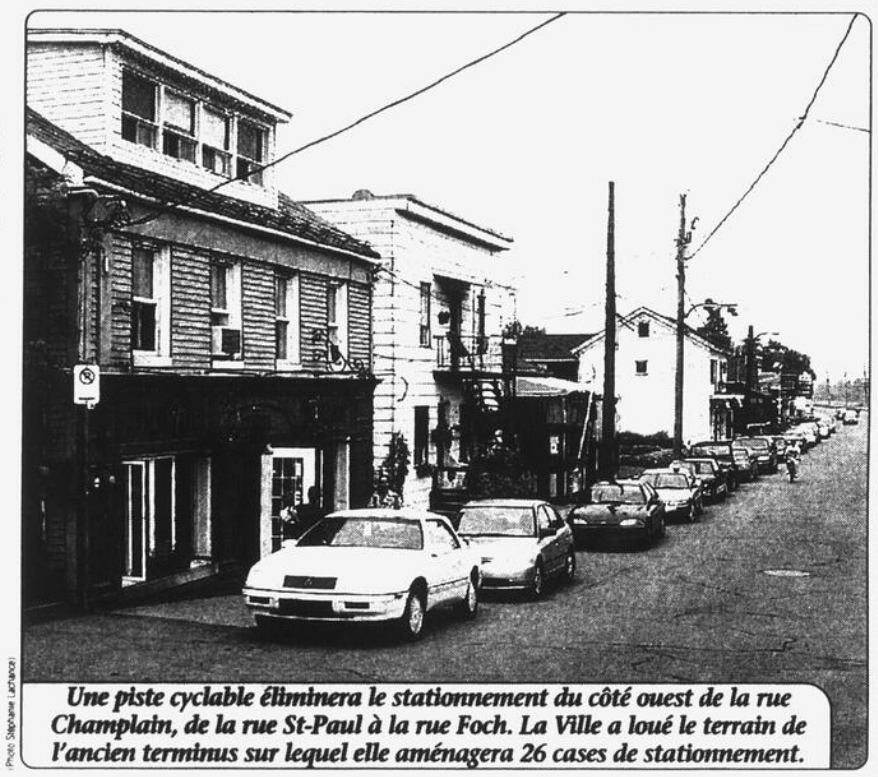


Photo: Stéphane Lachance

Une piste cyclable éliminera le stationnement du côté ouest de la rue Champlain, de la rue St-Paul à la rue Foch. La Ville a loué le terrain de l'ancien terminus sur lequel elle aménagera 26 cases de stationnement.

Afin de réserver une allée pour les cyclistes, le stationnement deviendra interdit sur la rue Champlain, entre les rues Saint-Paul et Foch, soit du restaurant Pizza Richelieu au bar La Trinquette. Cela éliminera 16 cases de stationnement, principalement utilisées par la clientèle des restaurants et bars environnants.

Pour compenser cette perte de cases de stationnement, le conseil provisoire de la nouvelle Ville a décidé de louer le terrain du 312 rue Champlain, derrière le Bar de l'Écluse. Ce terrain était autrefois celui du terminus d'autobus.

La Ville prévoit aménager 26 places de stationnement sur le terrain de l'ancien terminus, soit dix de plus que les cases éliminées sur rues. Toutefois, comme ce stationnement est présentement utilisé par la clientèle du Bar de l'Écluse, le gain net n'est pas de dix places.

Le terrain de stationnement du 312 Champlain sera accessible autant par la rue Champlain que par la rue Jacques-Cartier Nord. En période hivernale, les patineurs et promeneurs de la bande du canal Chambly pourront y stationner leur véhicule.

Pour se rendre à l'ancienne gare du Canadien Pacifique, les cyclistes quitteront la rue Champlain en tournant à droite immédiatement après le La Trinquette et avant la voie ferrée. Une allée cyclable sera aménagée jusqu'à la gare du CP.

Le conseil provisoire a autorisé la location du terrain du 312 rue Champlain pour une durée de trois ans, à raison de 7500 $ par année. Un montant compensatoire de 1000 $ a aussi été alloué au propriétaire, Joseph Abehserra, pour les taxes municipales.

Les conseillers Yves Denis et Hugues Larivière ont voté contre cette décision. M. Denis estime qu'un coût de près de 30 000 $ sur trois ans est élevé pour une solution temporaire. Il aurait aimé que soient évalués d'autres trajets moins coûteux pour prolonger la piste cyclable jusqu'à la gare.

«C'est un lien cyclable important qui sera complété entre la bande du canal et la gare. On le réclame depuis longtemps. Cela amènera plus d'activité au centre-ville», a déclaré le conseiller Philippe Lasnier. ■

SOMMAIRE

CAHIER A · *Actualité*



Le **65e Rallye international de camping et de caravaning** a pris fin dimanche. Si les centres commerciaux ont fait des affaires d'or, la semaine fut plutôt tranquille au centre-ville. **A-20 et A-21**

Une **étude de circulation** commandée par la Ville et réalisée par la firme Tecsult propose des changements majeurs au centre-ville. **A-4**

Près de 50 équipes de **flag-football** sont attendues en fin de semaine sur le site du Campus Fort Saint-Jean pour le plus important tournoi de cette discipline au Québec. Il regroupe les meilleurs joueurs masculins et féminins du Québec, de l'Ontario, des États-Unis et même du Mexique. **A-XX**

En tournée à Saint-Jean-sur-Richelieu vendredi, le **ministre de l'Environnement, André Boisclair**, a déclaré que le plan d'action sur l'industrie porcine est une «occasion de réconciliation sociale». **A-6**

CAHIER B · *Économie*

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu serait intéressée à acheter les terrains vacants de l'ex-usine Amoco, situés coin Gaudette et Industriel. Il y a moins d'une décennie, elle a laissé passer l'occasion de les acquérir. À court terme, il ne reste plus que quatre terrains disponibles dans le parc industriel de Saint-Jean. **B-1**

Acier Sélect, de Saint-Jean-sur-Richelieu, vient d'entreprendre la construction d'une nouvelle usine, dans le parc industriel de Saint-Jean. L'entreprise, spécialisée dans la fabrication de charpentes d'acier, loge présentement dans un hangar de l'ancienne usine Westinghouse. **B-1**



Le 1er juillet fait partie du folklore québécois pour sa période de déménagement. La Régie du logement insiste: aucune loi, aucun règlement ne fixe l'échéance des baux résidentiels au 1er juillet. Autour de cette date, une multitude de travailleurs, d'entreprises, de professionnels et d'organismes ne savent plus où donner de la tête en raison de la vague de déménagement. **B-3**

CAHIER C · *Week-End*



Malgré une température parfois incertaine, le 7e **Symposium d'Arts du Haut-Richelieu** s'est déroulé dans une très belle ambiance, les 4, 5, 6 et 7 juillet derniers à Iberville. Selon ses organisateurs, l'événement se solde donc à nouveau par un succès. **C-2**

On fera la fête les 3 et 4 août prochain à **L'Acadie.** À l'instigation du Comité de mise en valeur du patrimoine, de nombreuses activités à saveur historique, musicale et théâtrale se tiendront tout au long de ces deux journées. **C-3**



Le tournage du film **Dans les petits pots les meilleurs onguents** a pris fin le 27 juin dernier. Pour souligner cet événement, les responsables du projet ont donné la parole aux vraies vedettes du film, les enfants eux-mêmes. **C-4**

La suite du film **Les hommes en noir** ne manque pas de bons effets spéciaux ni d'humour, un humour parfois même un peu trop «cool». **C-7** ■

CINÉMA MAISON

Assistez aux démonstrations sur la performance des appareils

BOSE MD

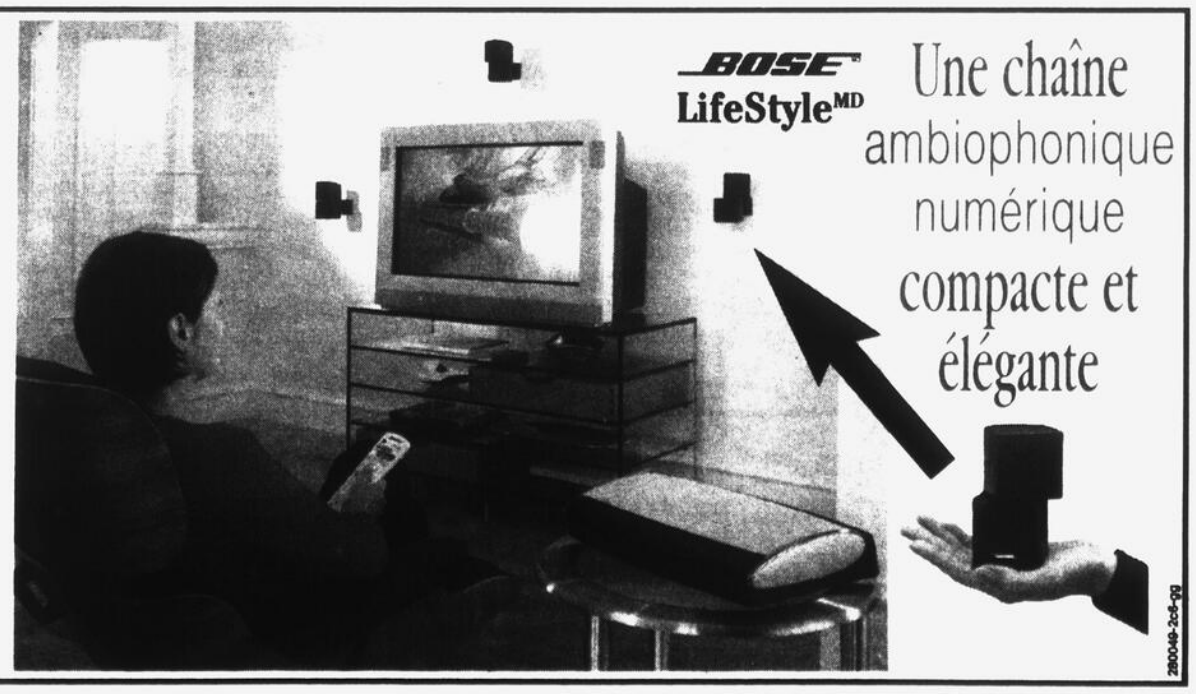
MAISON ETHIER

Face au Campus Fort St-Jean (ancien collège militaire)

126, rue Jacques-Cartier Nord

Saint-Jean-sur-Richelieu

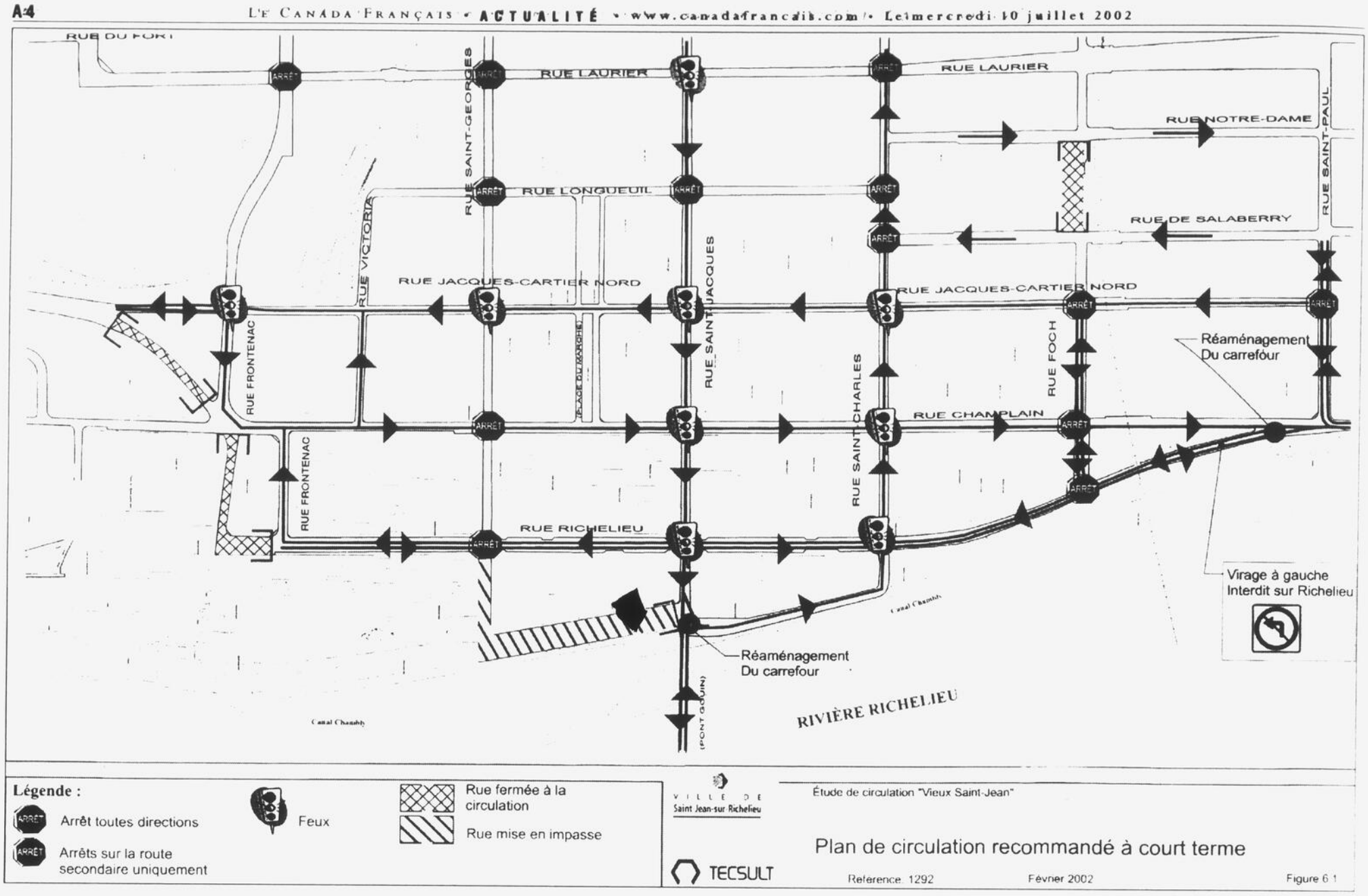
346-1090 / 1-800-363-1090



BOSE LifeStyle MD

Une chaîne ambiophonique numérique compacte et élégante

28004-2c6-00



Une étude de circulation propose des changements majeurs au centre-ville

Inversion de sens uniques, neuf feux de circulation, etc.

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Une étude de circulation et de stationnement réalisée par «Tecsult Inc.», dont *Le Canada Français* a obtenu copie, préconise des changements majeurs au plan du réseau routier dans le Vieux-Saint-Jean. Déposé en février, ce document est toujours à l'analyse au Comité de circulation.

Si toutes les recommandations de Tecsult étaient retenues par le conseil provisoire, c'est à un bouleversement spectaculaire de toute la circulation routière qu'aurait droit le centre-ville. Les habitudes de déplacement seraient métamorphosées pour plusieurs automobilistes.

D'une centaine de pages, incluant de nombreux tableaux, le Rapport Tecsult propose une série de 13 recommandations, dont on retrouve le résumé sur la carte qui accompagne ce texte.

Dans son approche, Tecsult explique que «les mesures préconisées sont fondées sur une prévision de débit de circulation où le transit actuellement sur la rue Richelieu est reporté à plus de 80% sur d'autres axes.»

RECOMMANDATIONS

Tecsult propose les recommandations suivantes:

1. Inversion des sens uniques des rues Jacques-Cartier et Champlain;

2. Transformation à sens unique, en direction d'Iberville, du tronçon de la rue Saint-Jacques, entre la rue Richelieu et la rue du Quai; (NDLR: En sortant du pont Gouin, il faudrait obligatoirement tourner à droite pour aller rejoindre la rue Saint-Charles.)

3. Fermeture de la rue Du Quai au niveau de la rue Saint-Jacques (pont). La rue du Quai serait ainsi mise en impasse. Tecsult recommande ainsi de ne permettre que la circulation locale sur la rue Du Quai et de restituer l'espace devenu disponible pour des fins d'utilisation publique (parc linéaire, stationnement, etc.;)

4. Installation de neuf feux de circulation pour contrôler les flux de circulation. Les feux de circulation seraient installés sur les rues Saint-Jacques (4) et Saint-Charles (3) ainsi qu'aux intersections Jacques-Cartier/Saint-Georges et Jacques-Cartier/Frontenac. À plus long terme, un dixième feu de circulation serait installé à l'intersection Champlain/St-Georges;



Le Rapport Tecsult recommande la fermeture de la rue Du Quai au niveau de la rue Saint-Jacques (pont). La rue du Quai deviendrait une impasse.

5. Installation de panneaux d'arrêt et de traverses piétonnières aux autres intersections;

6. Fermeture de la bretelle (petite rue) reliant l'intersection Champlain/Frontenac à la rue Jacques-Cartier sud (NDLR: Cette bretelle a été fermée durant les récentes festivités);

7. Fermeture de la section sud de la rue Frontenac (devant l'usine de filtration) entre les rues Richelieu et Champlain.

8. Mise à sens unique de la section nord de la rue Frontenac, entre Richelieu et Champlain;

9. Mise à sens unique vers l'Est de la section de la rue Frontenac comprise entre les rues Champlain et Jacques-Cartier.

10. Aménagement d'un lien cyclable sur la rue du Quai et sur la rue Frontenac;

11. Sur la rue Foch, fermeture du tronçon entre les rues De Salaberry et Notre-Dame;

12. Mise à sens unique des rues Notre-Dame et De Salaberry, entre les rues Saint-Charles et Saint-Paul;

13 Aménagement d'un lien cyclable entre la gare du CP et la bande cyclable du canal Chambly.

OBJECTIFS VISÉS

En faisant ces recommandations, Tecsult estime notamment que cela «confirmerait l'axe de la rue Richelieu comme pôle commercial sur lequel la circulation automobile de transit n'est pas souhaitée».

Par ailleurs, les axes Champlain, Jacques-Cartier, Saint-Jacques et Saint-Charles seraient «consolidées» comme artères du réseau routier du Vieux-Saint-Jean. ■

Président éditeur Robert Paradis
Le Canada Français ☎ (450) 347-0323 — 84, rue Richelieu, Saint Jean sur Richelieu, Qc J3B 6X3 - *Télécopieur: (450) 347-4539*
Les Petites annonces ☎ (450) 347-8555
Édition électronique www.canadafrancais.com

Directeur général Renel Bouchard
Directeur adjoint Charles Couture

RÉDACTION
Rédacteur en Chef Gilles Levesque
Directeur de l'information Marc-O Trepanier
Journalistes Michel Phaneuf, Gilles Berube, Louise Bedard, Isabelle Simard
Pigiste Richard Hamel
Secrétaire Louise Any Dubois
Caricaturiste Eric Bissonnette
Photographes Jacques Paul, Remy Boily
Collaborateurs Gilles Jourdain, Richard Rousseau, Claudine Monette, Michel Ménard, André St Pierre, André Turbide, Robert Terry, Daniel G Hebert, Pascal Cloutier, Jean François Guay, Frédéric Lapierre, Michèle Trahan, François Guillet, Jean François Crepeau, Bertrand Blanchette, Jean Yves Theberge, Christine Gonthier, Isabelle Brunelle, Nicole Garceau, Robert Filion Jr, Sylvie Laroche, Céline Éthier, Georges Henri Arenstein, Martin Rondeau

PUBLICITÉ
Charles Couture *directeur*
Gabrielle Agarla, *adjointe à la direction générale*
Secrétariat Marjorie Langevin
Publicitaires Denis Jolin, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Michel Turgeon, Manon Lavigne, Nancy Leclerc, Francis Benoit
Publicitaire aux projets spéciaux Lynn Brouillette
Publicité nationale Hebdos Select
Annonces classées Danielle Robidoux, Diane Boyer, Francine Dubé
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent

PROJETS SPÉCIAUX
Normand Flageole *directeur*, Sylvain Latour, Bernard Paradis
Impression Imprimerie Quebecor St Jean
Préimpression Les Ateliers Graphiques du Haut Richelieu inc, Rose Audette Lemonde, *directrice*
Filmographie Quadro Couleur inc, Jacques Millette *directeur*
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc, Christian Marleau *directeur*
Encartage Poly Encarts inc, Pauline Morin-Boutin *directrice*

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - convention: 40012311. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)
L'exemplaire: $1.19
Au Canada abonnement 12 mois $65.61, 6 mois $33.31, 3 mois $17.16
Pays étrangers, abonnement 12 mois $125.00, 6 mois $165.00 (prix sans taxes)
Édité par Les Éditions Le Canada Français ltée
Président: Robert Paradis
Vice-présidente: Maryse Racicot Gagnon
Secrétaire: Renel Bouchard
216834-1c25-f

L'ADQ réserve Saint-Jean au Dr Stephan Morgan

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'Action démocratique du Québec (ADQ) réserve le comté de Saint-Jean à un candidat de poids dans le domaine de la santé, a appris *Le Canada Français* de source sûre.

L'ancien directeur médical (1995-1999) de l'hôpital du Haut-Richelieu, le Dr Stephan Morgan, un chirurgien, serait le choix de Mario Dumont qui le considère déjà comme un futur candidat vedette au sein de son équipe.

Le Dr Morgan, 55 ans, est déjà associé à la mouvance adéquiste. Au début juin, l'ex-directeur des services professionnels (DSP) de l'Hôpital agissait comme expert au conseil général de l'ADQ à Rivière-du-Loup, tenu sur le thème de la santé.

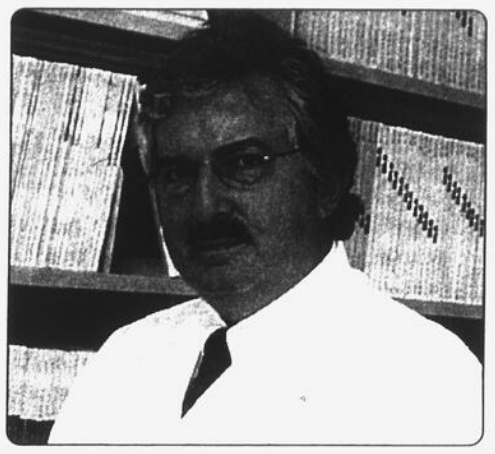
Le médecin avait alors déploré la forte centralisation et la politisation du système québécois de santé. Il avait aussi suggéré de revoir en profondeur l'utilisation des urgences et le système des urgences.

Rejoint à son domicile de Saint-Lambert lundi, M. Morgan, qui est présentement à la semi-retraite et pratique toujours à l'hôpital Saint-Luc, confirme être en période de réflexion.

«J'ai beaucoup d'amis dans le Haut-Richelieu qui me pressent de me porter candidat de l'ADQ pour faire avancer les choses. L'hôpital du Haut-Richelieu est un hôpital extrêmement performant qui n'a jamais été reconnu par Québec. Cette injustice m'est restée sur le coeur», a-t-il ajouté, dans une brève entrevue.

Il ne faudrait pas se surprendre si le chef de l'ADQ, Mario Dumont, venait dans le comté de Saint-Jean cet été pour accompagner le Dr Morgan lors de l'annonce de sa candidature afin de souligner l'importance de cette recrue.

Discret dans ses commentaires sur la candidature probable du Dr Morgan, le vice-président de l'ADQ et président du Comité électoral, Marc Snyder, affirme que sa formation politique considère le comté de Saint-Jean comme une circonscription où les chances de l'emporter aux prochaines élections sont «excellentes». ■



Ex-directeur médical de l'hôpital du Haut-Richelieu, le Dr Stephan Morgan devrait porter les couleurs de l'ADQ aux prochaines élections.

Iberville: Maurice Bergeron se déclare officiellement aspirant candidat de l'ADQ

Ex-maire péquiste de Saint-Athanase

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Réflexion terminée pour le maire suppléant de la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et ex-maire de Saint-Athanase, Maurice Bergeron. Il sera candidat à l'investiture de l'ADQ dans le comté d'Iberville.

Après quelques semaines de discrétion politique, Maurice Bergeron, 50 ans, confirme ce que tout le monde politique savait depuis ce printemps: «Je suis aspirant candidat de l'Action démocratique du Québec dans Iberville.»

À ce titre, il ajoute avoir commencé à «vendre» des cartes de membres en vue d'une assemblée d'investiture qui devrait probablement avoir lieu en septembre.

Le numéro 2 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a confirmé sa candidature dans une brève déclaration à minuit, le mardi 2 juillet, immédiatement après une autre longue séance de travaux du conseil provisoire de la nouvelle ville.

Maurice Bergeron s'est récemment entretenu, à quelques reprises, avec le vice-président du parti et président du Comité électoral (recruteur en chef) de l'ADQ, Marc Snyder. Sa candidature a été acceptée pour l'assemblée d'investiture.

«Maurice Bergeron répond à nos trois principaux critères de candidature. C'est une personne très enracinée dans son milieu. C'est une personne de coeur et de conviction. C'est une personne travaillante», nous a déclaré M. Snyder lundi matin.

La déclaration officielle d'intérêt à l'investiture de l'ADQ de Maurice Bergeron devrait mettre un terme aux rumeurs et spéculations qui circulaient sur son compte depuis quelques semaines, notamment dans la mouvance péquiste.



Après Jean Rioux, passé aux libéraux, Maurice Bergeron, maintenant adéquiste, est le deuxième maire à quitter le PQ pour se porter candidat dans Iberville.

La rumeur, comme une médaille à deux côtés, voulait que M. Bergeron sollicitait une nomination auprès du gouvernement péquiste et qu'il retardait son annonce d'une candidature adéquiste dans l'espoir de décrocher un job. Dans son autre volet, la rumeur voulait que le gouvernement Landry voulait le nommer dans l'appareil gouvernemental afin qu'il ne soit pas candidat de l'ADQ.

EX-MAIRES VS LE DÉPUTÉ

S'il est choisi candidat de l'ADQ, cela voudra dire que le député péquiste du comté d'Iberville, Jean-Paul Bergeron, aura, aux prochaines élections, à affronter deux anciens maires péquistes qui ont viré leur capot.

En effet, l'ex-maire péquiste d'Iberville, Jean Rioux, est passé aux libéraux de Jean Charest, dont il est le candidat officiel. Maurice Bergeron était également un souverainiste reconnu même s'il avait fait un très court séjour chez les libéraux, le temps d'une «perte de patience», aux élections de 1998. ■

Prise préhistorique dans le Richelieu

GILLES BÉRUBÉ

Des pêcheurs ont réalisé une capture pas banale, samedi dernier, le 6 juillet, dans les eaux du Richelieu. Près de l'embouchure de la rivière du Sud, un peu à l'aval des îles de Saint-Paul, ils ont pris un lépisosté osseux, une espèce de poissons qui vivait avant même les dinosaures. En fait, on a retrouvé des fossiles de lépisostés remontant à 200 millions d'années. Depuis, l'espèce a peu évolué.



Jean-Luc Archambault et Jeanne d'Arc Hébert montrent le lépisosté osseux long de 28 pouces qu'ils ont pêché dans le Richelieu, samedi dernier.

Jean-Luc Archambault et sa soeur, Jeanne-d'Arc Hébert vont à la pêche tous les samedis matins, à la barre du jour. Samedi dernier, le 6 juillet, leur partie de pêche hebdomadaire s'est amorcée par une belle prise rare. En trente ans de pêche, M. Archambault dit n'avoir jamais vu un lépisosté avant samedi.

Ce poisson a un corps cylindrique allongé. Son long bec est très caractéristique. Il fait environ le sixième de la taille du poisson, qui peut atteindre jusqu'à 180 centimètres. C'est plus de six pieds. Les spécimens de plus grande taille se retrouvent dans les régions plus chaudes. Celui pêché samedi dernier avait une longueur de 28 pouces.

Son aire de répartition s'étend du sud des États-Unis jusqu'au fleuve Saint-Laurent, où des pêcheurs en capturent de temps à autres, si l'on en croit différentes sources. Au Québec, à part le fleuve, on le retrouve uniquement dans le Richelieu et à l'aval de l'Outaouais.

Le lépisosté, que certains appellent le poisson armé, se nourrit principalement de poissons, de grenouilles et d'écrevisses. C'est un poisson de surface qui possède l'étonnante capacité de respirer l'air libre. En plus d'avoir des branchies comme les autres poissons, il dispose d'une vessie natatoire, une sorte de poumon primitif, qui lui permet de vivre plusieurs heures en dehors de l'eau. Il vit en eau douce et saumâtre et il affectionne les zones de marécages. Son bec est muni de dents acérées dans lesquelles il emprisonne ses proies avant des les avaler d'un seul coup. Il chasse à l'affût et saisit ses victimes d'une foudroyante attaque latérale du bec.

Ce n'est pourtant pas avec un appât vivant, mais avec un leurre (une «*bobbit*», précise-t-il) que M. Archambault a capturé son lépisosté, un poisson qui n'est pas recherché pour sa chair. De toute façon, celui-ci ne finira pas dans la poêle, puisque M. Archambault a l'intention de le faire empailler. ■



LE MINISTRE ANDRÉ BOISCLAIR EN TOURNÉE

Une occasion de réconciliation entre la population et l'industrie porcine

GILLES BÉRUBÉ

Le *Règlement sur les exploitations agricoles* adopté à la mi-juin par le Gouvernement du Québec est une occasion de réconciliation entre la population et l'industrie porcine québécoise. Ce règlement est aussi un moyen de protéger les ressources que sont l'eau et le sol agricole.

Le ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau et ministre des Affaires municipales du Québec, André Boisclair, mène présentement une tournée à travers le Québec pour présenter le plan d'action qu'il a mis en place à la mi-juin. Le nouveau Règlement sur l'exploitation agricole est l'un des cinq points de ce plan. Vendredi dernier, M. Boisclair était à Saint-Jean pour y rencontrer en privé des groupes environnementaux de la Montérégie de même que les représentants de l'Union des producteurs agricoles.

Parmi les groupes environnementaux qu'il a rencontrés on comptait les différents organismes de gestion de bassin versant, le Conseil régional de l'environnement de même que le comité de citoyens de Lacolle.



(Photo Stéphane Lachance)

Le ministre André Boisclair

En entrevue, le ministre a déclaré que le plan qu'il propose est plus qu'une mesure de développement durable. C'est aussi une occasion de réconciliation sociale pour le Québec. Le nouveau règlement n'est pas une fin en soi. Il s'inscrit au contraire dans un processus en évolution qui ouvre la porte à toute amélioration qui pourrait être proposée. Surtout, la démarche permettra de tenir un débat un peu moins émotif. Ces derniers mois, déplore le ministre, on a assisté à des excès de langage, des excès d'émotion qui ne sont pas propices à un débat rigoureux, rationnel.

MORATOIRE

Rappelons qu'il y a quelques années, le gouvernement a mis en place un moratoire dans 165 municipalités en surplus de lisier. Ce moratoire, confirmé il y a un an, touchait tous les types d'élevage. C'est ce qui a incité les entreprises porcines à chercher des sites d'implantation dans d'autres régions. On a alors vu se multiplier les conflits dans les municipalités. Depuis quelques mois, ce débat s'était transporté dans la région, notamment dans le secteur de Lacolle.

Mais en même temps, l'expansion ou l'implantation de tout autre élevage y était impossible. On peut citer le cas de cette agricultrice qui ne pouvait se lancer dans l'élevage de chèvres, dans la région de Saint-Hyacinthe.

Le plan d'action gouvernemental tient en cinq points principaux. Le premier est le nouveau règlement lui-même. Il vient renforcer les normes tout en introduisant une gestion des fumiers ferme par ferme. En outre, les déjections animales seront dorénavant mesurées en émissions réelles et non plus à partir de moyennes et de statistiques. Il vise à maintenir l'équilibre du phosphore dans les sols. Avec ce règlement, les entreprises agricoles devront établir annuellement un plan agroenvironnemental approuvé par un agronome.

CONTRÔLE

La deuxième mesure est un renforcement du contrôle. Cent nouveaux postes d'inspecteurs seront créés, dont 45 sont présentement en voie d'être comblés. Le ministère recrutera chez les techniciens en agronomie, en gestion de l'eau et en environnement pour occuper ces emplois. L'engagement est de visiter chaque ferme du Québec à tous les 18 mois. Cette mesure s'ajoute au plan annuel que les agriculteurs devront mettre en place.

En outre, les amendes ont été augmentées. Pour les contraventions aux règles administratives, les amendes varient de 1000 $ à 120 000 $. Pour les infractions aux dispositions environnementales, les amendes varient de 2000 $ à 500 000 $.

Comme troisième point, le plan prévoit une simplification des mesures administratives pour les avis de projets et l'obtention du certificat d'autorisation lors de l'expansion ou de l'implantation d'un élevage. À cet effet, la capacité d'entreposage sera déterminée par un ingénieur et non plus par règlement. Cette approche met davantage l'accent sur les résultats que sur les moyens.

MORATOIRE

La quatrième mesure est le maintien d'un moratoire uniquement dans l'industrie porcine. C'est sans doute la mesure qui fera le plus baisser les tensions sociales. Ce moratoire sera en vigueur pour une période de 18 mois dans l'ensemble du Québec et pour une période de 24 mois dans les municipalités en surplus, officiellement appelées les «zones d'activités limitées». 281 municipalités sont touchées par ce moratoire.

En fait, il sera possible d'implanter de nouvelles porcheries, mais il faudra en traiter les déjections. Mais cette disposition, concède M. Boisclair, est un peu un moratoire puisque à l'heure actuelle, aucun système n'est efficace. À ce niveau, le gouvernement soutiendra financièrement la recherche et le développement. Le ministre avoue entendre des opinions différentes sur les délais de mise au point de ces technologies. Les optimistes parlent de deux ans, les pessimistes de cinq.

Enfin, la cinquième mesure est l'octroi d'un mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour tenir une consultation sur l'industrie porcine à l'échelle du Québec. Cette consultation ne portera pas uniquement sur les enjeux environnementaux, mais aussi sur les questions de santé, les impacts économiques, sur l'acceptabilité sociale de cette industrie. La commission chargée de la consultation sera présidée par un membre du BAPE. La nomination des commissaires devrait se faire en août et la démarche devrait s'amorcer sur-le-champ. Au BAPE, les préparatifs sont en marche. ■

Un moyen de protéger les ressources

Selon le ministre de l'Environnement du Québec, André Boisclair, le nouveau Règlement sur les exploitations agricoles est un moyen de protéger à long terme les ressources comme l'eau et le sol agricole.

Vendredi dernier, le ministre a admis que les agriculteurs ont trouvé le nouveau règlement strict et le plan qu'il propose difficile à accepter. En même temps, affirme M. Boisclair, ils trouvent ce règlement juste et ils reconnaissent que ce plan est un moyen de protéger la ressource. «Ils ont vu l'exploitation excessive qui s'est faite dans des domaines comme la pêche et la foresterie dans certaines régions du Québec», a-t-il commenté. Selon lui, l'UPA n'est pas prête à défendre l'indéfendable. Il ajoute que le plan est une occasion pour l'industrie agricole québécoise de se bâtir une image plus environnementale face à la population, aux consommateurs et aux marchés d'exportation.

Du même souffle, il déclare «haut et fort» qu'il est plus pertinent que jamais de soutenir financièrement l'industrie agricole québécoise. «Il serait naïf de penser le contraire», dit le ministre, en mettant en évidence les importantes subventions que les États-Unis et la Communauté européenne versent à leurs agriculteurs. Il soutient en même temps que le régime de stabilisation des revenus agricoles n'est pas une aide à l'exportation.

Dans la même veine, il trouve tout aussi pertinent et même souhaitable que le gouvernement soutienne le financement d'équipements d'entreposage de fumier et des technologies comme les rampes basses. Le ministre reste convaincu qu'il y a de la place pour le développement de l'industrie agricole québécoise pourvu que cela se fasse avec des normes respectueuses de l'environnement et du développement durable. Le nouveau règlement apporte des normes modernes, affirme-t-il.

Par ailleurs, M. Boisclair indique qu'il n'y aurait eu aucun gain environnemental à simplement arrêter pour de bon le développement de l'industrie porcine. Ça n'aurait rien changé à la gestion des entreprises en place. Il faut en arriver à un équilibre du phosphore dans tous les sols agricoles. Dans les zones en surplus, il faut abaisser le niveau de phosphore stocké dans le sol.

Au niveau des odeurs, il note qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les municipalités ont maintenant les moyens de définir des zones réservées à l'élevage à l'intérieur de la zone agricole.

À la suite de l'adoption du nouveau règlement, des citoyens ont vu de nouvelles porcheries s'installer dans leur voisinage. Ces projets avaient été autorisés avant le moratoire de six semaines décrétés au début d'avril. Il assure que plus aucune porcherie ne sera autorisée d'ici 18 mois. La Direction régionale de la Montérégie estime que sur son territoire, il y a peut-être deux ou trois porcheries autorisées dont la construction n'est toujours pas commencée.

Enfin, le ministre avoue sans détour qu'il n'a pas de réponse à apporter pour le moment au problème de la déforestation. La nécessité de disposer de plus grandes surfaces d'épandage a incité des agriculteurs à raser des secteurs boisés pour en faire du sol agricole. ■

Site d'enfouissement: Boisclair n'est pas branché

Le ministre québécois de l'Environnement, André Boisclair, n'a pas encore pris de décision sur le projet de lieu d'enfouissement de déchets que la MRC du Haut-Richelieu et Compo-Haut-Richelieu veulent ouvrir à Mont-Saint-Grégoire. En entrevue, vendredi dernier, M. Boisclair s'est limité à dire laconiquement qu'il y a des questions auxquelles il n'a pas encore de réponse. Mais encore? Rien de plus. Ni chaud, ni froid, ni tiède. Un *«poker face»*, dirait-on aux cartes.

M. Boisclair rappelle toutefois que le processus d'attribution d'un certificat d'autorisation du ministre de l'Environnement est l'objet d'un cadre juridique très serré. Il précise qu'il ne voudrait pas, par des commentaires, causer en quelque sorte un vice à la procédure au point qu'il faille la reprendre.

Il y a maintenant un an que le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a été rendu public. Le BAPE a jugé le projet de Compo-Haut-Richelieu inacceptable. En plus du rapport du BAPE, le ministre de l'Environnement appuie sa décision sur le rapport d'évaluation environnementale préparé par les fonctionnaires de son ministère. Vendredi, M. Boisclair n'a pas voulu donner plus de précisions sur les réponses qu'il attendait. ■

Fini de PAYER trop CHER !
ORDINATEUR EXPRESS
www.ordi-express.com
197-A, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-2255

La chaleur fait sortir les gens sur les terrasses

Edith Parizeau

Comme à chaque canicule, les gens, amateurs de plein air, de bonne bouffe ou de bière, sont sortis sur les terrasses. Bien que ce soit en soirée que l'achalandage ait atteint des sommets, peu importait l'heure de la journée pour chercher un peu de vent et d'ombre dans le Vieux Saint-Jean. Du côté des bars laitiers, c'est à croire que les chaleurs n'ont même pas eu raison de ceux qui surveillent leur ligne puisque l'achalandage était comparable à celui d'une semaine normale.

À la Trinquette, c'est quand la chaleur a daigné tomber sous la barre des 30 degrés que les gens ont osé sortir. «C'était tranquille le jour, mais en soirée, nous avons eu beaucoup de monde pour un début de semaine. On s'attendait à ce que ce soit plus calme, mais non, ça a été très bon. Les gens cherchaient surtout de l'air et on en avait pas mal, vu la façon dont c'est fait chez nous», conclue Karine Boudreau, une des propriétaires du bistro. En effet, la grande terrasse de ce bar de la rue Champlain permet de se rafraîchir à l'ombre ou avec une légère brise.



(Photo: Jacques Paul)

Les gens ont profité de la chaleur pour déguster une crème glacée, mais ils n'étaient pas plus nombreux que d'habitude à s'offrir ce petit péché.

Au Bistro Fabi, c'est une explosion de monde qui a envahi la terrasse qui fait face à la rivière. Tant le midi que le soir, une foule de gens s'y sont massés pour prendre un peu d'air. C'était tellement de monde que c'en était parfois difficile de les contenter tous, selon Johanne Scott, propriétaire de l'endroit avec Paul Hernandez. «Le midi, il y avait presque trop de monde. On a eu plus de cent personnes, et ça restait occupé même dans l'après-midi, jusqu'au souper, où ça reprenait», raconte Mme Scott. Le midi ou le soir, les gens y allaient pour manger tandis qu'en après-midi, la terrasse se prêtait bien à une bière entre amis.

Quant aux bars laitiers, on a connu des achalandages que tous considèrent comme normaux, mais quand même excellents. «C'était bien, mais il faut calculer que beaucoup de gens sont en vacances et comme nous sommes situés sur le bord de la piste cyclable, ça attire déjà bien du monde», explique Michel Tassé, un des propriétaires du bar laitier Minnie, sur la Place du Quai. C'est donc une clientèle nombreuse, mais normale pour la saison, qu'il a accueillie à son comptoir.

Du côté du bar laitier La Lichette, les gens s'y sont rendus pour faire une pierre deux coups. «Comme nous avons quelques tables à l'intérieur et que c'est climatisé, plusieurs personnes en ont profité pour manger une crème glacée et prendre le temps de se rafraîchir avant d'aller dehors», spécifie Daniel Charbonneau, propriétaire. «Cette semaine, c'était excellent. On avait besoin de ça!», rajoute-t-il, en mentionnant que normalement, il n'y aurait pas eu autant de monde chez lui. ■



(Photo: Jacques Paul)

L'entrée du pont Gouin repavée

Au grand bonheur des automobilistes, l'entrée du pont Gouin vient d'être complètement restaurée, sur une longueur de 20 mètres, du côté du Vieux-Saint-Jean. Mercredi dernier, la Ville a en effet profité de la fermeture du pont pour réaliser ces travaux. Le pont a été fermé tout l'après-midi pour permettre la réparation (sous garantie) de deux trous qui s'étaient formés sur la travée nord du tablier du pont. ■

Les ventes de piscines et de ventilateurs explosent

Olivier Boisvert

Quoi de mieux à faire lorsque la province au grand complet se retrouve plongée dans une vague de chaleur telle que le soleil, attendu tout l'hiver, devient quelque peu inhospitalier? Chercher un coin d'ombre, ralentir ses activités, se prélasser sur le bord de la piscine et garnir sa maison de ventilateurs. Les détaillants suffisent de justesse à la demande!



En temps de canicule, les piscines représentent un refuge de prédilection pour les baigneurs en tous genres.

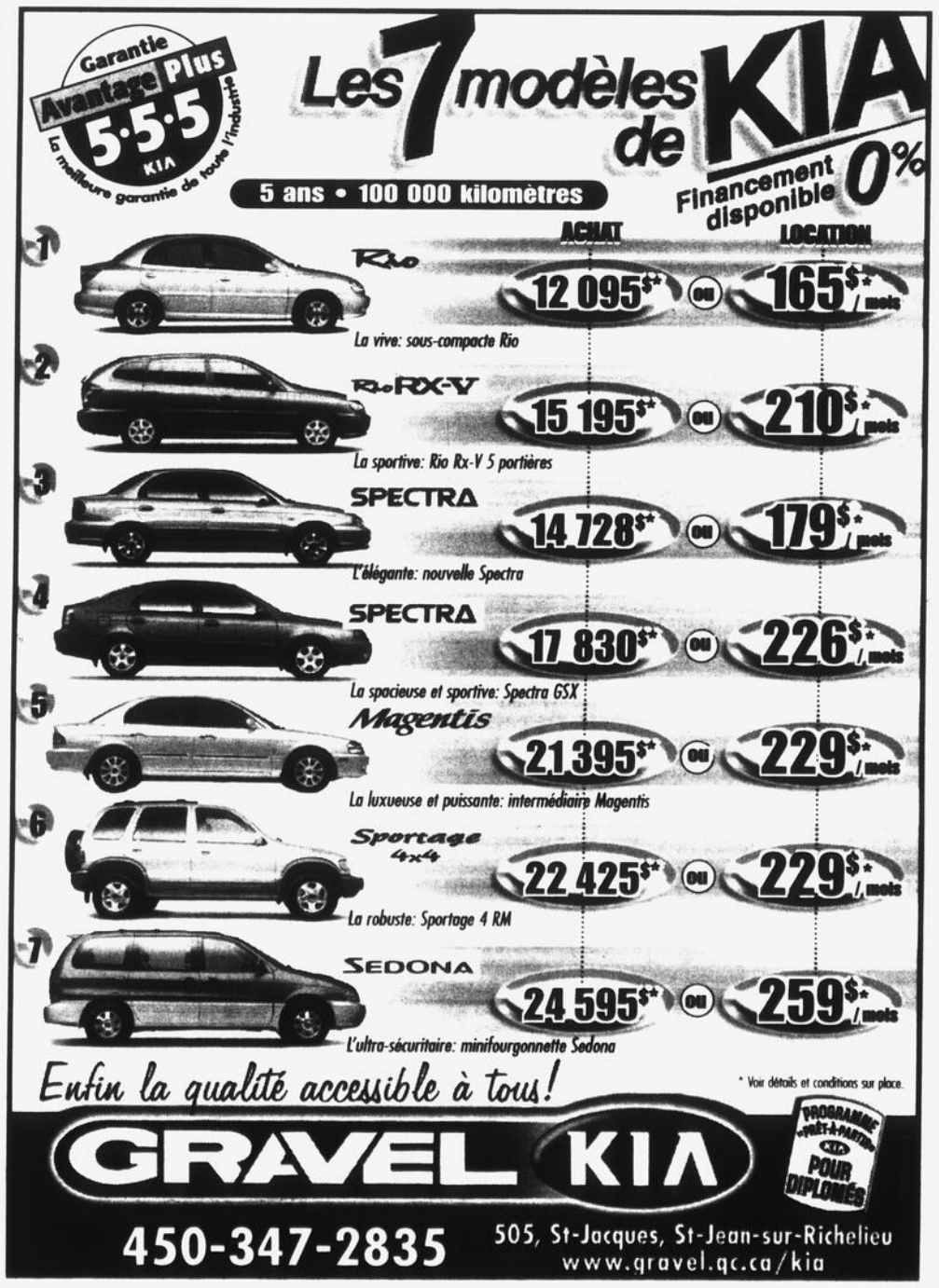
La semaine dernière, des gens se sont bousculés vers les points de vente de piscines pour se garantir de la chaleur torride et suffocante qui rendait les moindres déplacements laborieux. À tort ou à raison, peut-être le soleil de plomb et l'humidité à outrance auront même fait oublier dans quel coin de pays nous vivons. Beaucoup ont décidé que c'était terminé la course folle à la recherche de plans d'eau et les douches transformées en piscines d'occasion; désormais, c'est l'eau dans toute sa fraîcheur qui viendra à eux.

Le propriétaire de Piscines Jacques-Cartier, François Oligny, a observé comme à chaque canicule qui frappe la région durant la période estivale, que les ventes de piscine grimpent à tous les coups de manière exponentielle. «On en a vendu beaucoup et pour tous les goûts», d'affirmer M. Oligny. Il est donc vrai de dire que si pour certains les canicules représentent une calamité dont il faut se dérober, dans le cas des vendeurs de piscines et de bassins d'eau, ce serait juste d'avancer que c'est plutôt un précieux allié qui ne se pointe malheureusement pas si souvent qu'ils le voudraient bien.

Caroline Aumont de Club Piscine a aussi vendu beaucoup de piscines, d'équipements et de produits connexes. «Ça vraiment bien été», a-t-elle commenté.

Même état de fait pour Piscines Horizon. La propriétaire, Lorraine Binette, remarque que beaucoup de gens qui ont des enfants se sont porté acquéreurs d'une piscine pour profiter de ses bienfaits. «On a repris le temps perdu du mois de mai qui a été plutôt décevant», renchérit-elle.

Outre les bassins d'eau, les ventilateurs et les climatiseurs ont aussi obtenu la côte. Tellement que les grossistes suffisent de peine et de misère à la demande qui a littéralement explosé. À la Maison Éthier, les tablettes se sont vidées dans le temps de le dire. «Le stock de ventilateurs portatifs s'est écoulé au cours d'une seule journée», de dire le propriétaire Serge Éthier. On ne parle pas ici d'une cinquantaine de ces petits engins qui rafraîchissent mais bel et bien de quelques centaines. «Quand des chaleurs comme celles que l'on a connues surviennent au début de l'été, les gens croient que c'est tout l'été qui va être chaud et torride», de constater M. Éthier. Parmi les magasins à grande surface qui vendent des ventilateurs et climatiseurs de toutes les dimensions et de toutes les forces, le géant Wal-Mart en est un qui a vu quantité d'agitateurs d'air passer dans d'autres mains et vers d'autres cieux. Les ventilateurs de chez Sears ont aussi connu le même sort! ■



COLLISION FRONTALE SUR LA ROUTE 221 À NAPIERVILLE

Lacolle pleure la mort de trois de ses jeunes

LOUISE BÉDARD

La Sûreté du Québec poursuit toujours l'enquête pour tenter de préciser les circonstances de la collision frontale qui a coûté la vie à trois jeunes personnes jeudi soir dernier, sur la route 221 reliant Napierville à Lacolle.



Deux cérémonies religieuses ont eu lieu au cours de la journée de lundi, à l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel.



La voiture des jeunes n'était plus qu'un amas de ferraille.

D'autres expertises sur les véhicules restent à être menées alors que l'inspection mécanique a été entreprise. Les circonstances précises du face à face restent encore à être déterminées, explique l'agent Claude Blais du poste de la MRC Jardins de Napierville chargé de mener l'enquête.

Parents et amis des victimes se sont recueillis lundi à l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à Lacolle, où avaient lieu les funérailles de Pierre Surprenant, 17 ans, Dany Auclair, 18 ans, et sa copine Christine Bergeron, 16 ans qui attendait un enfant.

Une quatrième adolescente a été blessée gravement. Transportée à l'hôpital du Haut-Richelieu, elle a par la suite été transférée à l'hôpital Sainte-Justine.

Quant au conducteur de l'autre véhicule impliqué, un résident de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, il a été blessé plus gravement que ne le montraient les premières indications. Il a dû subir une intervention chirurgicale.

COLLISION

La Mazda Protegé de couleur rouge dans laquelle prenaient place les quatre jeunes gens roulaient en direction nord. L'accident s'est produit près du 189, de la route 221, à Napierville non loin de l'usine de mousse de tourbe. Il était environ 23h45 au moment de la tragédie.

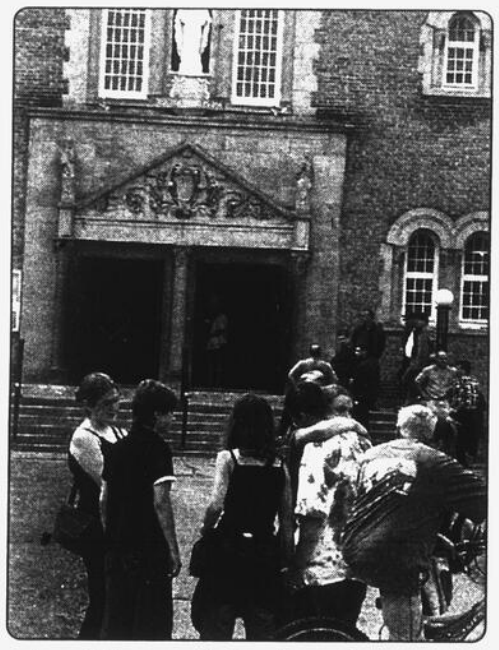
L'enquête ne permet pas encore de conclure sur les circonstances précises du face à face entre la Mazda et le pick up de marque Chevrolet S-10, indique le policier. De nouvelles expertises doivent être effectuées.

La route a été fermée toute la nuit pour permettre aux policiers de procéder à l'examen de la scène et effectuer les relevées avant de faire remorquer les véhicules.

CROIX

Quatre jours après le drame, on pouvait encore voir en bordure de la route, l'emplacement de la tragédie signalé par la présence de petites croix de bois en mémoire des victimes. À la croix portant le nom de Christine était attachée une croix plus petite où on pouvait lire «bébé». Un magnifique bouquet fleurissait ce petit mémorial improvisé où la photo des trois victimes a aussi été apposée.

Sur la chaussée, ont été inscrits le nom de Dany, Christine et Pierre et qu'ils reposent en paix. ■



Les adolescents de Lacolle se réconfortent au moment des funérailles.



Les deux véhicules sont entrés en collision à la hauteur du 189, route 221 à la sortie de Napierville.



Accompagnant les trois croix de bois, cette inscription portant le nom des trois jeunes décédés et leur photo.

Une communauté et un maire consternés

OLIVIER BOISVERT

Comme dans plusieurs petites municipalités, les citoyens de Lacolle se connaissent presque tous, le décès tragique de trois des leurs, trois adolescents, n'a pas manqué de causer tout un émoi parmi la population. La communauté se serre les coudes et tente d'apporter du réconfort à des parents et amis ravagés par le chagrin.

Le maire de Lacolle, Yves Duteau, a passé devant la maison des jeunes l'EntrActe après avoir terminé sa journée de travail lundi dernier. Il n'a malheureusement pas été en mesure d'assister aux funérailles des trois adolescents qui ont péri tragiquement jeudi soir, à la suite d'une collision dont la cause demeure encore inexpliquée.

«C'est la première fois que je voyais autant d'adultes dans un endroit ordinairement réservé à la jeunesse du coin. Ils se consolaient, s'enlaçaient et se disaient des paroles d'encouragement», a observé M. Duteau. Les proches des victimes s'y sont réunis dans une maison des jeunes qui semblait transformée en lieu de recueillement.

Pour le maire, il est extrêmement désolant de voir une perte de la sorte dans le milieu des jeunes. «Ils avaient toute leur vie devant eux», déplore-t-il.

C'est la municipalité tout entière qui semble affectée par la mort tragique de Dany Auclair, de Pierre Surprenant et de Christine Bergeron de constater le premier magistrat de Lacolle.

«Il faut toujours avoir dans l'idée que nos enfants nous sont prêtés. À toutes les fois qu'ils s'en vont où que ce soit, dites leur «je t'aime» parce que vous pourriez ne plus jamais pouvoir le faire», de conseiller M. Duteau qui est lui-même père de deux garçons. ■



Sur la chaussée ont été tracés à la craie les noms de Dany, Christine et Pierre.

R2D2
LOCATION D'ORDINATEURS À LA JOURNÉE
Votre ordinateur est chez le technicien, appelez R2D2, il saura vous dépanner.
Cell.: (450) 542-4453
Pagette : (514) 920-5907

AVOCAT MÉDIATEUR
DIVORCE & SÉPARATION
«Pour vivre votre rupture autrement»
MÉDIATION FAMILIALE GRATUITE
3 à 9 séances payées par le Ministère de la justice du Québec pour couples mariés ou non avec enfant(s).
Me Michel Bédard
AVOCAT ET MÉDIATEUR
CENTRE DE MÉDIATION VALLÉE DU RICHELIEU
188, rue Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 347-8220

Patrice Boulais
Camil J. Tremblay
ROYAL LEPAGE ST-JEAN
Maitre vendeur*
Tel. : 450.347.7766

AFFAIRE DES BALLES DE GOLF

L'avocat Morissette libéré de la plainte portée par le Mouvement action justice

LOUISE BÉDARD

Le juge Denis Noël de la Cour du Québec a libéré l'avocat Michel Morissette de la plainte d'entrave à la justice portée par le Mouvement action justice. Il en est arrivé à cette décision vendredi dernier, à l'issue d'une enquête préliminaire.

L'avocat de la Fraternité des policiers de Saint-Jean faisait l'objet d'une plainte privée de la part de l'organisme montréalais qui obtenait en mai 2001 la permission de déposer une dénonciation contre l'avocat. Yves Manseau, directeur de l'organisme et agissant comme poursuivant, avait pris à son compte les récriminations de Jean-Noël Mathieu arrêté avec son fils par les policiers de Saint-Jean en 1991.

L'affaire est connue comme celle des balles de golf. Le fils Mathieu se livrait à la vente de balles de golf trouvées en bordure du terrain du club de Saint-Jean qui s'était plaint. Le père s'en était mêlé. La police était intervenue. L'incident s'était terminé par l'arrestation du père et du fils amenés au poste de police puis relâchés.

Le père avait porté plainte pour arrestation illégale au Comité à la déontologie policière qui n'avait pas retenu les allégations. Les assureurs de la ville avaient réglé la réclamation civile intentée par M. Mathieu contre le Service de police. Par la suite les policiers eux-mêmes avaient répliqué par une poursuite en dommages devant la Cour supérieure et avaient eu gain de cause.

Le Mouvement action justice reprochait à l'avocat des policiers d'avoir entravé l'administration de la justice alors qu'il représentait les policiers dans leur poursuite en Cour supérieure. M. Manseau soupçonnait l'avocat d'avoir délibérément déposé la transcription qu'il savait incomplète d'une conversation téléphonique entre Mathieu et le directeur de police de l'époque, Réal Poirier. Il lui reprochait d'avoir induit intentionnellement le tribunal en erreur.

La cassette à partir de laquelle avait été retranscrite la conversation comportait des passages inaudibles. Deux sténographes avaient produit des transcriptions comportant des variations. Les parties en cause étaient au fait de cette situation. M. Mathieu lui-même a reconnu le mauvais état de l'enregistrement.

Lors de l'audition de la plainte devant le Comité de déontologie en 1993, la transcription avait été peaufinée par le tribunal. Mais lors du procès en Cour supérieure, l'avocat de M. Mathieu s'était objecté à la production en preuve de la transcription utilisée devant le Comité de déontologie policière.

On peut difficilement reprocher maintenant à l'avocat des policiers de ne pas l'avoir fait, fait remarquer le juge Noël dans sa décision tout en concluant que la poursuite n'a pas apporté les éléments de preuve nécessaires pour appuyer sa dénonciation. Il n'y a pas de possibilité qu'un jury puisse en arriver à un verdict de culpabilité, a évalué le juge.

ENQUÊTE

Le poursuivant a appelé pas moins de treize personnes à la barre des témoins au cours de cette enquête préliminaire. Parmi eux, l'ancien directeur de police, Réal Poirier, et l'ancien responsable des enquêtes criminelles à la Sûreté municipale, Yvan Huard.

Ceux-ci ont raconté comment ils avaient tenté de régler cette histoire de balles de golf. Une entente avait été négociée avec le club de golf pour éviter que la police soit appelée à intervenir à répétition. M. Mathieu semblait satisfait de l'accord et l'avait fait savoir aux policiers. Pourtant il avait déposé une plainte au Comité de déontologie policière.

L'enquête préliminaire de l'avocat Morissette n'a pas apporté d'éléments nouveaux dans cette affaire de balles de golf qui a dégénéré avec les années dans de longues procédures judiciaires.

Le juge Noël a averti à maintes occasions à Yves Manseau du Mouvement action justice qu'il devait chercher à étayer sa preuve en faisant défiler les témoins et non pas se comporter comme devant une commission royale d'enquête. Vous avez voulu chausser les souliers du procureur de la couronne, vous devez vivre avec les obligations rattachées à cette fonction, lui a rappelé le juge l'obligeant à suivre les règles de preuve.

TENSION

La tension a monté entre M. Manseau et le juge lors de l'audition du 28 juin dernier. Le directeur du Mouvement action justice reprochait au juge de faire preuve de préjugés à son endroit et de l'empêcher de faire sa preuve.

Lui rappelant qu'il devait respecter les règles de preuve, le juge avait rejeté la requête de M. Manseau lui demandant de se récuser. M. Manseau avait continué à argumenter. Je n'ai pas de préjugé et j'essaie de vous aider, avait répondu avec beaucoup de calme le juge tout en lui signalant que son comportement pouvait le mener à l'outrage au tribunal. M. Manseau avait poursuivi malgré tout en laissant entendre qu'il ne craignait pas l'outrage au tribunal.

Vous n'êtes pas satisfait de mes décisions et de la façon dont les choses se passent, vous demandez ma récusation, lui a fait observer le juge répétant qu'il n'allait se retirer. M. Manseau avait alors répliqué qu'il allait s'adresser à la Cour supérieure. Vous ne pouvez pas menacer un juge, avait déclaré le juge lui ordonnant de continuer à faire sa preuve.

Après que le juge ait libéré Me Morissette vendredi dernier, Yves Manseau s'est informé de l'accès aux pièces déposées au dossier dans la perspective d'un appel de la décision.

Quant à Me Morrissette, il n'a pas voulu faire de commentaire à l'issue de l'enquête préliminaire. ■

Saint-Jean, première ville fusionnée à signer un contrat avec ses policiers

La convention collective signée par Saint-Jean-sur-Richelieu avec ses policiers est la première d'une ville fusionnée à être approuvée par le ministère des Affaires municipales.

Le nouveau contrat de travail a pris effet dimanche. L'intégration de tous les effectifs policiers est maintenant complétée. Avec la réalisation des travaux d'aménagement au poste de police situé au 525, rue Saint-Jacques, tous les policiers sont regroupés sous un seul toit.

Les négociations en vue de la signature d'un premier contrat de travail avaient débuté en décembre 2001. Les pourparlers ont porté sur l'intégration des 17 policiers de Saint-Luc au 64 policiers de la Police du Haut-Richelieu et la négociation de nouvelles conditions de travail pour l'ensemble du personnel policier de la ville.

Une entente a été conclue en avril dernier mais le contrat a été signé le 5 juillet dernier, date à laquelle le ministère des Affaires municipales donnait son accord à la nouvelle convention collective qui sera effective jusqu'en 2005.

L'ensemble des conditions de travail ont été revues et des ajustements ont été apportés pour faciliter les opérations quotidiennes. «Négociée dans un climat positif et constructif, cette entente s'avère profitable pour la population», déclare le directeur du Service de police, Rhéaume Ringuet.

Le nouveau service compte 86 policiers dont 5 cadres, quelque 25 policiers temporaires et 23 employés civils. Les aménagements effectués au poste de la rue Saint-Jacques permettent temporairement la cohabitation de tous les effectifs jusqu'à une décision finale d'ici la fin de l'année.

Les locaux de l'ancien poste de police de Saint-Luc seront rénovés pour y installer un point de service du Service de sécurité incendie à partir duquel deux pompiers assureront une permanence au cours de l'automne prochain. ■



(Photo Jacques Paul)

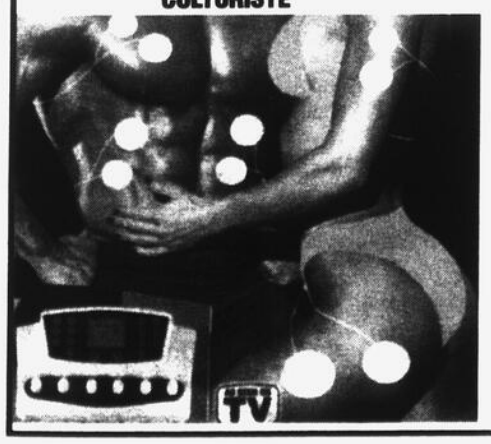
Jeune cycliste happé par un véhicule

Samedi après-midi, vers 15h15, un jeune cycliste de 6 ans, qui sortait de la piscine du parc Beaulieu, sur la rue Saint-Denis, a été frappé par un véhicule. La conductrice, une dame de 77 ans, circulait elle aussi sur la rue Saint-Denis lorsqu'elle serait entrée en collision avec le petit garçon. Ce dernier a le pied fracturé. ■

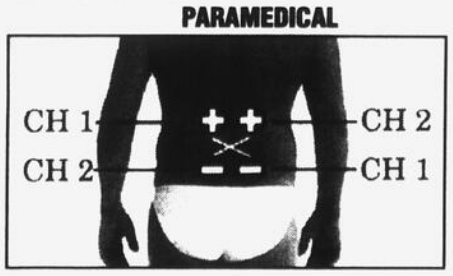
Souffrez-vous de douleurs aiguës et chroniques?
Souffrez-vous de surplus de poids ou de cellulite?
Souffrez-vous de musculation affaiblie?
Souffrez-vous de fatigue, de stress ou d'anxiété?

Nous avons votre solution

CULTURISTE



PARAMEDICAL



Appelez-nous: 514-990-0629 ou
Visitez notre site:
www.misasante.com
(Cherchons distributeurs)

Mots de tête
Pierre Légaré



Extrait des Mots de Tête Éditions Stanké

De toute façon, les résolutions du Jour de l'An, c'est supposé de durer juste LE jour de l'An.
Pierre Légaré

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par

Équipements INOTRAC
NEW HOLLAND
125, Route 104, Iberville
SERVICE D'URGENCE:
Pièces: 357-5352 • Service: 357-5353



347-5596

Le juge Rancourt force par ordonnance la probation à produire des évaluations

LOUISE BÉDARD

Pour obtenir des rapports d'évaluation dans des délais raisonnables, le tribunal a dû ordonner lundi matin au service de la probation à les produire.

Le juge Jacques Rancourt a répondu à une première requête de Me Robert Proulx de l'aide juridique demandant qu'un de ses jeunes clients détenu soit rencontré par un agent de probation pour la préparation d'un rapport présentenciel. L'avocat de la défense s'était fait répondre la semaine dernière qu'il devait patienter jusqu'au 4 novembre. L'ordonnance du juge fera en sorte que le rapport devra plutôt être prêt pour le 4 septembre, date à laquelle la sentence sera prononcée.

Dans le cas d'un autre individu détenu, soupçonné de voies de fait causant des lésions, le tribunal était informé la semaine dernière que le service d'évaluation rapide et ponctuel n'était plus disponible pour l'été, à Saint-Jean. Le juge Rancourt a répondu favorablement à une autre requête de Me Proulx ordonnant au Service de probation de rendre ce service offert dans les districts judiciaires voisins.

On paie pourtant les mêmes impôts dans le district d'Iberville qu'ailleurs au Québec, a fait remarquer le juge, tout en ordonnant la production de l'évaluation pour mercredi (aujourd'hui).

Le 25 juin dernier, deux personnes représentées par d'autres avocats plaidaient coupables à l'accusation d'avoir fait l'importation de stupéfiant. La défense a demandé la production d'un rapport présentenciel qui ne sera pas disponible avant le 10 mars 2003.

ÉVALUATION RAPIDE

Ce n'est pas d'hier que les délais observés pour obtenir les évaluations du Service de la probation sont longs. Mais ce qui a fait déborder la coupe, c'est la décision de ne plus offrir le service d'évaluation rapide et ponctuelle à Saint-Jean, durant la période des vacances, faute de personnel suffisant. Ce type d'évaluation est souvent requis par le tribunal dans le cas de violence conjugale ou d'autres prévenus soupçonnés d'actes violents pour mesurer le degré de dangerosité des prévenus avant de décider de leur remise en liberté.

En présentant ces requêtes pour obliger le service de probation à rendre les services, Me Proulx a tenu à préciser qu'il ne critiquait pas le personnel du bureau de Saint-Jean qui est débordé. Il n'y a actuellement que trois agentes de probation à Saint-Jean dont une assume à temps partiel cette tâche puisqu'elle a d'autres fonctions de responsabilité. Lundi matin, elle était la seule au travail. Un agent recruté pour remplacer une employée en congé de maladie a quitté l'emploi après seulement cinq minutes du travail.

INÉGALITÉ

À Longueuil où douze agents sont en poste, il n'y a pas de problème à obtenir d'évaluation *rapide* et *ponctuelle* comme les termes l'indiquent, a déclaré Me Proulx. Mais si vous avez le malheur d'être citoyen de Saint-Jean, dites-vous que vous allez rester plus longtemps en dedans (en prison), a lancé l'avocat expliquant le cas d'un de ses clients détenu amené vendredi devant le tribunal et qui a dû passer la fin de semaine en prison faute de pouvoir obtenir une évaluation rapide et ponctuelle. Lundi matin, le juge Rancourt a ordonné que cette évaluation soit produite pour aujourd'hui (mercredi).

On parle ici de la liberté des gens, a fait observer Me Proulx. Mais si vous habitez à Chambly et La Prairie, vous aurez droit au service, a fait remarquer Me Proulx tout en dénonçant avec véhémence cette inégalité dans le traitement.

À Longueuil, j'aurai reçu cette évaluation le lendemain ou la journée même, a noté de son côté le juge Rancourt estimant que cette situation ne devrait pas exister. À ce compte-là qu'on abolisse le service à la grandeur de la province, a lancé le juge.

Me Proulx avait assigné par sub poena, par ordre de la cour, le responsable du bureau de Saint-Jean du Service de la probation, Jean-Claude Harton qui est aussi en charge des bureaux de Valleyfield et Saint-Hyacinthe où le service d'évaluation rapide et ponctuel est maintenu durant l'été.

Le fonctionnaire a tenu d'abord à préciser qu'il considérait tout aussi importante la clientèle de Saint-Jean que celle des autres districts judiciaires. C'est pas de la mauvaise volonté ni faute de budget, a-t-il répondu tout en ajoutant qu'il avait besoin de cinq signatures pour procéder à une embauche.

Par ailleurs il admet que de devoir attendre au mois de mars 2003 pour obtenir un rapport présentenciel est aberrant. Vous ne pourriez pas déplacer un agent de Longueuil, a suggéré le juge. Le fonctionnaire lui a répondu qu'il n'avait pas autorité sur ce bureau. Quant au personnel dans des bureaux sous sa juridiction, ils ont déjà leur tâche, a-t-il dit.

Notre problème, a répliqué le juge, c'est qu'on se sent comme la dernière roue de la dernière charrette. Pour certains le district (judiciaire) n'existe pas sauf quand ça prend des statistiques, a-t-il ajouté exprimant un sentiment partagé dans la région.

Devant ces remarques, M. Harton a indiqué avoir un projet sur la table de rajouter deux agents de probation à Saint-Jean. Oui mais dans l'intervalle, a demandé le juge qui a décidé d'ordonner la production des rapports demandés par Me Proulx. S'il y a une ordonnance, on va s'y conformer, a répondu le fonctionnaire. ■

La Cour ordonne à la Ville d'émettre le permis de bar à Trudeau

LOUISE BÉDARD

La juge Hélène LeBel de la Cour supérieure ordonne à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu d'émettre un permis d'occupation de bar à Francis Trudeau pour le 199, rue Richelieu.

Le 9 mai 2001, M. Trudeau avait demandé un permis à la ville qui n'y a jamais donné suite. Le 20 juin dernier, il se présentait devant la Cour supérieure et déposait une requête en mandamus pour obliger la ville à lui émettre le permis pour un bar au centre-ville.

Entre le moment où M. Trudeau est allé à la ville pour obtenir les renseignements et la documentation relatifs à la demande qu'il voulait déposer, le conseil municipal avait adopté le 17 avril 2001, un avis de motion «afin de retirer certaines activités de bar ou de rassemblement» dans certaines zones de Saint-Jean.

Après cet avis de motion, le proposé de la ville avait reçu la demande de M. Trudeau mais il n'y avait pas donné suite parce qu'il croyait comprendre que l'avis de motion l'interdisait.

Par la suite le conseil municipal a adopté d'autres avis de motion les 22 mai 2001, 23 juillet 2001, 24 septembre 2001 et finalement les modifications au règlement de zonage étaient votées en décembre dernier.

M. Trudeau par la voix de son avocat, Me Gilbert Lanthier, a plaidé que l'avis de motion du 17 avril 2001 était vague et incomplet et qu'il n'était pas suffisant pour rendre applicables les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Lorsqu'un avis de motion est donné en vue d'adopter ou de modifier un règlement de zonage, aucun permis ne peut être accordé.

Mais la juge LeBel rappelle que ce gel ne s'applique qu'à la condition que le règlement soit adopté à l'intérieur des deux mois de la présentation de l'avis de motion.

Il importe, statue-t-elle, que l'avis de motion soit raisonnablement clair et compréhensible pour être en mesure de savoir par la suite si le règlement subséquemment voté à l'avis a pour effet de le valider. Le juge évalue que l'avis de motion du 17 avril 2001 ne réfère même pas au règlement de zonage et décrit de façon très vague et imprécise les activités qui pourraient être visées. Les avis postérieurs permettent aux citoyens de savoir ce que la municipalité a l'intention de réglementer et aux fonctionnaires de traiter les demandes de permis.

La Cour accorde la requête de M. Trudeau pour cette raison. Elle l'aurait accueillie aussi pour une toute autre raison, ajoute la juge dans sa décision. Elle fait observer que l'avis de motion du 22 mai 2001 a cessé de produire ses effets le 22 juillet 2001. Un autre avis de motion a été adopté le 23 juillet 2001 qui a créé un nouveau gel. Mais entre-temps, la ville était saisie d'une demande valable de permis et elle devait y faire droit, conclut la juge. ■







LES JEUNES VOULAIENT «SE FAIRE UN TAXI»

Blanchette plaide coupable à l'agression contre le chauffeur

LOUISE BÉDARD

Sébastien Blanchette, 19 ans, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, a reconnu sa culpabilité aux accusations portées contre lui à la suite de la violente agression commise à l'endroit d'un chauffeur de taxi de Saint-Jean, le 19 mai dernier, à Noyan.

Lundi matin, il a plaidé coupable à des accusations de complot, de voies de fait armées, de voies de fait causant des lésions et de vol qualifié à l'endroit de Maurice Bessette, 56 ans, de Saint-Jean.

Le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec a ordonné la préparation d'un rapport présentenciel. Il prononcera la peine, le 4 septembre prochain.

L'accusé est détenu depuis son arrestation, dans l'heure qui avait suivi l'appel lancé aux policiers de SQ. Les patrouilleurs avaient pris en chasse le véhicule de taxi volé où prenait place Blanchette. Ce dernier avait été intercepté avec un complice mineur de 17 ans et une adolescente, à Sherrington, à l'issue d'une poursuite sur 25 kilomètres.

À deux reprises, la défense a tenté sans succès d'obtenir la remise en liberté sous caution du jeune homme. En mai dernier, le juge Lucien Roy de la Cour du Québec avait refusé un élargissement compte tenu de la gravité du délit, de sa planification, de la longueur de la peine qu'encourait le prévenu. Le juge avait donné raison à Me Andrée Vézina de la couronne plaidant que la remise en liberté dans un tel cas minerait la confiance du public dans l'administration de la justice.

La défense est allée en appel de la décision du juge Roy. La Cour supérieure a maintenu cette décision, à la suite d'une audition tenue jeudi dernier, à Montréal.

AGRESSION

Lors de son témoignage devant la Cour du Québec, le policier Jacques Dubé de la SQ, chargé de l'enquête, avait fait état de la préméditation des gestes posés par les deux jeunes hommes. Accompagnés d'une jeune fille, les garçons étaient allés au cinéma à Saint-Jean. Puis ils s'étaient rendus à un dépanneur sur le boulevard du Séminaire d'où ils avaient appelé un taxi. Ils avaient discuté du projet «de faire un taxi». Ils voulaient voler le véhicule pour ensuite le revendre en pièces, selon la déposition donnée par Blanchette lors de son interrogatoire. Les jeunes hommes avaient convenu qu'un des deux simulerait un malaise.

Ils ont d'abord indiqué au chauffeur de taxi qu'ils voulaient se rendre à l'érablière de Saint-Valentin pour ensuite demandé à poursuivre leur chemin jusqu'à Noyan où le mineur a laissé croire à un malaise, sur le chemin de la Petite-France.

L'ado est sorti du véhicule et le chauffeur est allé voir ce qu'il lui arrivait. Blanchette a quitté la voiture à son tour. Il était armé d'une pièce de métal de 12 pouces semblable à un bout du tuyau. Il a raconté aux policiers qu'il traînait cet objet pour sa sécurité. Il a frappé le chauffeur à plusieurs reprises avec l'objet. Le quinquagénaire a dû être soigné pour dix plaies ouvertes dont plusieurs à la tête. M. Bessette avait subi des pontages, l'automne passé.

Les trois jeunes ont abandonné la victime, dans un secteur peu habité, vers 23 heures. L'adolescent a pris le volant du véhicule de taxi. Il conduisait à vive allure alors qu'il avait les policiers à ses trousses. C'est au bout de 25 kilomètres que le véhicule a été immobilisé.

La police n'avait jamais entendu parler de Blanchette auparavant. L'adolescent était connu des policiers et il a lui aussi reconnu aussi sa culpabilité aux accusations portées devant la Chambre de la jeunesse. Blanchette était sans antécédent judiciaire et avait un emploi depuis quatre ans. Lors de l'enquête devant le juge Roy, Blanchette a indiqué avoir consommé de drogue le soir des événements. Il n'a pas caché son grand embarras face à ses parents. Il sanglotait devant la cour.

Malgré les garanties et l'encadrement qu'offraient les parents, le juge Roy avait décidé de garder détenu Blanchette. La couronne avait insisté sur la planification du crime mais aussi l'acharnement dont l'accusé avait fait preuve. Me Vézina avait relevé le caractère gratuit du geste et sa violence. ■

MUSÉE DU HAUT-RICHELIEU

Suzanne Lavoie conteste son départ

La nomination d'un nouveau directeur au Musée du Haut-Richelieu fait l'objet d'une contestation officielle de la part de l'ancienne directrice, Mme Suzanne Lavoie.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenions que Mme Lavoie a déposé une plainte pour bris de contrat auprès de la Commission des normes du travail.

Remerciée de ses services le 29 mai 2002, Mme Lavoie était à l'emploi du Musée depuis de 15 juin 1999. Sa réclamation a été déposée à la Commission des normes du travail le 9 juillet dernier. ■



Suzanne Lavoie.



AU PALAIS DE JUSTICE

Sturgeon: reportée

LOUISE BÉDARD

L'enquête sur caution de Robert Sturgeon, 61 ans, qui devait avoir lieu hier (mardi) a été reportée au 5 août pour la forme. Le prévenu n'a donc pas été amené devant la cour.

Ancien propriétaire d'une maison d'accueil pour jeunes adolescents en difficultés à Saint-Georges-de-Clarenceville, il est soupçonné de quarante-deux chefs d'accusation d'attentat à la pudeur et de grossière indécence envers vingt et un garçons qui étaient alors mineurs. Les infractions reprochées remontent dans les années 70. Les plaignants ont aujourd'hui entre 35 et 40 ans.

Sturgeon est détenu depuis le 11 juin dernier, date à laquelle les policiers de la Sûreté du Québec ont procédé à son arrestation alors qu'il était de passage à Bedford.

L'Américain: vendredi

L'enquête sur caution de Thomas F. Henry, ce citoyen américain de Troy (New York) qui avait franchi de façon spectaculaire le poste frontière de Saint-Bernard-de-Lacolle, doit être entendue vendredi. L'audition qui devait avoir lieu vendredi dernier a été reportée.

Henry est détenu depuis le 28 juin dernier. Il est soupçonné de conduite dangereuse, de ne pas s'être arrêté alors qu'il était poursuivi par les policiers et d'avoir résisté à son arrestation. C'est à Contrecoeur qu'il a finalement été intercepté après avoir perdu le contrôle du tracteur d'un camion à remorque. Il fait face aussi à l'accusation de ne pas s'être rapporté aux douanes et d'avoir été en possession de pièces pyrotechniques.

Bourdages: remise

L'enquête préliminaire de Marc Bourdages, 19 ans, soupçonné d'avoir causé la mort du petit Jean-François Parenteau, 2 ans, a été reportée à lundi prochain. Toutefois la cause est fixée pour la forme et le prévenu ne sera pas amené devant le tribunal. Les avocats poursuivront leurs échanges.

Bourdages est détenu depuis le 19 juin dernier. Son arrestation a fait suite à une enquête policière déclenchée après que la mort de l'enfant constatée à l'hôpital du Haut-Richelieu. Le coroner avait signalé le décès aux policiers de Saint-Jean qui ont fait enquête avec ceux de la SQ. La mort de l'enfant remonte au 23 avril. À la lumière des conclusions de l'enquête, la couronne autorisait une dénonciation pour meurtre au second degré, c'est-à-dire sans préméditation.

Le bambin était le garçon de la nouvelle compagne du prévenu.

Au ralenti

Les activités du greffe du palais de justice de Saint-Jean ont fonctionné au ralenti en début de semaine, à la suite d'un dégât d'eau qui s'est produit vendredi dernier.

Lundi matin, les employés du greffe se sont plaints d'odeurs insupportables dégagés par les tapis mouillés. En début d'avant-midi, ils étaient sortis à l'extérieur du palais de justice alors que leurs collègues assignées dans la salle de cour étaient à leur poste. Quelques justiciables qui venaient de reconnaître leur culpabilité n'ont pu signer les documents et devront revenir la semaine prochaine pour le faire. Le problème s'est posé pour un Américain à qui on pouvait difficilement demander de revenir à Saint-Jean pour acquitter une balance d'une centaine de dollars d'une amende.

Finalement les services ont été rétablis en partie.

En thérapie

André Bessette, 42 ans, soupçonné d'avoir commis un vol qualifié au restaurant Patio Vidal du boulevard Gouin, à Saint-Jean, a été envoyé en maison de thérapie.

Le tribunal l'a remis en liberté sous cette condition, lundi dernier, après qu'une évaluation psychiatrique ait conclu à son aptitude à comparaître. Il reviendra devant la cour, le 9 septembre prochain.

L'infraction reprochée à Bessette remonte au 8 juin. Il aurait été en possession d'un marteau pour commettre le vol. Il avait été arrêté dans les instants qui ont suivi l'appel donné à la police.

Maigar: 27 juillet

La cause de Shane Maigar, 25 ans, accusé d'avoir commis un délit de fuite à la suite d'un accident où sa conjointe, Josée Johnson, est décédée, a été reportée au 29 juillet.

Le jeune homme est toujours en attente de subir son procès et il est détenu depuis le mois de janvier dernier. Les accusations qui pèsent contre lui font référence à un événement qui s'est produit le 23 novembre dernier, sur le chemin Grande-Ligne, à Saint-Bernard-de- Lacolle. ■



Avis de réserve publiés

Les trois avis d'imposition de réserve sur l'immeuble de l'hôtel Richelieu, le bâtiment du 255-257 Richelieu, abritant le restaurant «Golden Dragon» et le 245 rue Richelieu (Galeries du Centre) ont été signifiés aux propriétaires concernés et publiés le 3 juillet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'expropriation. L'avis de réserve est valide pour deux ans et gèle l'immeuble à sa valeur marchande. La Ville veut acquérir ces trois immeubles, de gré à gré ou par expropriation, pour les démolir et ouvrir une fenêtre sur la rivière à partir de la rue Richelieu. ■





GRANDE VENTE

sous la tente

Jusqu'en Dessous du Prix coûtant !

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

Serta
BERMEX INTERNATIONAL Inc
LA-Z-BOY
Jaymar
coja
LES SPÉCIALITÉS MONARCH SPECIALTIES INC.
Relaxon
VICTORAMA
Sklar Peppler
SUMMUM DESIGN
BERKLINE
Braemore
CARRIER



Grand Choix

Toutes catégories incluant le haut de gamme

Grandes Aubaines

4 au 14 juillet

MAISON ETHIER Plus



CENTRE PERMANENT DE LIQUIDATION

845 rue St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu **450.346.6129 / 1.800.663.6129**

1002270-2c6-I

Un petit air de Toronto...

GILLES BÉRUBÉ

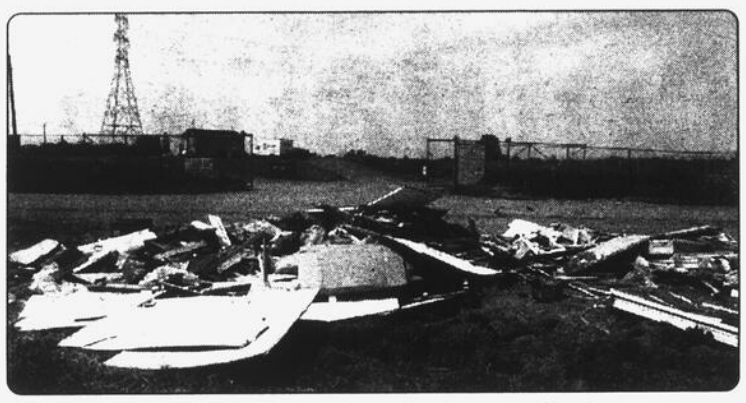
Les abords du parc à conteneurs qui longe le Grand-Bernier, dans le secteur Saint-Luc, ont pris des airs de Toronto, dimanche dernier. Il a fallu une seule journée de fermeture du parc pour que plusieurs citoyens se laissent aller à un déversement sauvage de déchets, ironiquement, juste à côté d'une affiche précisant qu'il est interdit d'abandonner des déchets sur place.



(Photo: Jacques Paul)

Les détritus ont été laissés juste sous un panneau précisant l'interdiction d'abandonner des déchets.

Les parcs à conteneurs sont ouverts depuis maintenant six ans, observe Sophie Bergeron, de la société Compo-Haut-Richelieu. Ce serait la première fois en six ans que le parc de Saint-Luc est fermé une journée. En été, il est ouvert sept jours par semaine, pendant 52 heures en tout.



Il est devenu exceptionnel que des citoyens abandonnent des déchets à l'entrée des parcs à conteneurs.

Au début, raconte notre interlocutrice, il arrivait que des citoyens abandonnent des déchets à la porte du parc à conteneurs quand ils se butaient à une barrière fermée. Depuis, ils se sont habitués à l'horaire et ils n'hésitent pas à appeler chez Compo-Haut-Richelieu pour s'assurer des heures d'ouverture. Il est devenu exceptionnel que les employés trouvent des déchets à la porte le matin, quand ils ouvrent le parc.

Dimanche dernier, l'employé habituel était en vacances. Celui chargé de le remplacer s'est absenté pour cause de maladie. Le parc n'a pas ouvert. Bref, il y a un plan A, un plan B, mais pas de plan C. C'est tout ce qu'il a fallu pour que des citoyens retrouvent leur réflexe d'abandonner leurs déchets n'importe où, pourvu qu'ils ne l'aient pas dans leur cour. Il a sans doute suffi qu'un le fasse pour que ceux qui suivent l'imitent. S'il fallait que les éboueurs fassent la grève!

Compo-Haut-Richelieu exploite les trois parcs à conteneurs de la MRC du Haut-Richelieu, un à Saint-Luc, un deuxième à Iberville et un troisième à Lacolle. Les citoyens peuvent y apporter des résidus comme les matériaux de construction, le métal, le béton et l'asphalte, les pneus et les résidus dangereux (pesticides, solvants, détergents). Chaque unité d'habitation des municipalités membres de Compo- Haut-Richelieu a droit à un crédit annuel de 60 $ pour apporter des déchets aux parcs à conteneurs. C'est l'équivalent d'à peu près le contenu de deux remorques domestiques.

Cependant, il est possible de disposer gratuitement de déchets verts (feuilles mortes, gazon, résidus de jardinage, branches), de matières recyclables (papier, carton, contenants de plastique, de verre et de métal) et le métal. Les ordures, les textiles, les matelas, les meubles rembourrés et la terre contaminée ne sont pas acceptés.

Durant la période estivale, les trois parcs à conteneurs sont ouverts de 10 heures à 16 heures la fin de semaine. Durant la semaine, celui de Saint-Luc est ouvert de 9 heures à 17 heures, celui d'Iberville, de 8 heures à 17 heures alors que celui de Lacolle est ouvert uniquement les jeudis et vendredis, de 9 heures à 17 heures. En hiver, les parcs sont fermés le dimanche.

Il est possible d'obtenir plus de renseignement en appelant à Compo-Haut-Richelieu, au 347-0299 ou en visitant le site Internet, à www.compo-haut-richelieu.qc.ca. ■

LES HALLES ST-JEAN
145, BOUL. SAINT-JOSEPH, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 349-3353
1005, BOUL. DU SÉMINAIRE NORD, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 349-0042
420, 2e AVENUE, IBERVILLE 346-0757

Cartouche de cigarettes



Seulement
33$
taxes incluses

Wow!

Plus de 150 sortes de cigares!

Grand choix de journaux et revues!

* Prix sujets à changements sans préavis.

086511-2b6-I

Ouvert 7 jours

OUVERT JUSQU'À 21 H

DU LUNDI AU VENDREDI

Métamorphose

Bienvenue aux messieurs !

943, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

URGENT BESOIN DE PERSONNEL

348-9911



LOUISE LEMAIRE ET SON ÉQUIPE VOUS SOUHAITENT UN ÉTÉ REMPLI DE SOLEIL ET DE JOIE !

SPÉCIAUX

Tous les lundis, mardis et mercredis

- Permanente -
tout compris
46,95$*

- Mèches -
25,95$*

- Teinture -
15,95$*

** Léger supplément pour cheveux longs*

Certificats-cadeaux disponibles

WELLA®



Nous utilisons les produits et la coloration de «Wella»

UNE NOUVELLE VILLE

St-Athanase: l'hôtel de ville sera vendu et le centre communautaire ira au nord

Virage de l'administration Dolbec



MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Nouveau rebondissement dans le dossier de l'ancien hôtel de ville de Saint-Athanase. Après avoir annoncé son intention d'en annuler la vente, en avril, à la suite des critiques formulées sur la conduite du processus de soumissions publiques, l'administration Dolbec change de cap.

Le conseiller Alain Paradis confirme que l'ancien hôtel de ville de Saint-Athanase sera vendu à la compagnie à numéros «158548 Canada Inc.», pour la somme de 157 655 $, conformément à la soumission reçue le 11 février.

La controverse n'avait pas porté sur le processus de soumissions publique mais sur le fait que le prix de vente était d'environ la moitié de la valeur de l'immeuble, estimée à 320 600 $ au rôle d'évaluation foncière.

En prenant la décision d'autoriser la vente de l'immeuble, les membres du conseil provisoire avaient appris en séance publique, à la suite des questions du conseiller Hugues Larivière, que l'acquéreur derrière la compagnie à numéros était le frère du maire suppléant et ex-maire de Saint-Athanase, Maurice Bergeron.

Sous la foi des informations qui leur avaient été communiquées, les membres du conseil croyaient alors que l'immeuble était évaluée à 225 000 $. Ils avaient appris, à la lecture du Canada Français, que l'évaluation réelle était de 320 600 $.

Par la suite, des citoyens du secteur Saint-Athanase avaient dénoncé la décision de cette mise en vente de l'ex-hôtel de ville, sans



L'ancien hôtel de ville de Saint-Athanase sera vendu et ne deviendra pas un centre communautaire.

que la population n'ait été consultée. Le maire Gilles Dolbec avait alors admis que cela a peut-être été une erreur de ne pas avoir consulté la population.

Trois jours après les débats en séance publique, le maire Dolbec et le maire suppléant, Maurice Bergeron, annonçaient que l'ancien hôtel de ville ne serait pas vendu mais servirait à des fins communautaires pour les citoyens des secteurs centre et nord de Saint-Athanase. L'ex-maire Bergeron avait ajouté que cela signifiait la mise au rancart du projet de construction du centre communautaire De Vimy, un projet de 2,5 millions pour lequel la Ville est en attente d'une importante subvention.

Malgré ces déclarations de MM. Dolbec et Bergeron, aucune résolution n'avait jusqu'ici été amenée à la table du conseil provisoire pour annuler la vente de l'ex-hôtel de ville de Saint-Athanase.

PARADIS OUVRE LA PORTE

Lors de la séance du 17 juin, le conseiller Alain Paradis a ouvert la porte à un virage en faveur du maintien de la résolution de vente de l'ancien hôtel de ville de Saint-Athanase. M. Paradis a indiqué que si l'ex-hôtel de ville n'était pas vendu, la Ville passerait à côté d'un beau projet de création d'une dizaine d'emplois.

M. Paradis faisait référence au projet de création d'un Centre d'aide à l'apprentissage et au soutien de la famille. Ce projet a été évoqué par Mme Lucie Bergeron, dans une lettre ouverte parue dans l'édition du 17 avril du Canada Français, dans laquelle elle expliquait que la famille de Marcel Bergeron n'avait jamais voulu cacher son identité dans la démarche d'achat de l'ex-hôtel de ville, d'autant plus que le processus d'appel d'offres était public et ouvert à tous les citoyens.

En entrevue, le conseiller Alain Paradis explique qu'un mandat interne avait été donné au directeur du module des services aux citoyens et des Loisirs, Yvan Fortin, pour l'analyse de la faisabilité d'implanter un centre communautaire (municipal) dans l'ancien hôtel de ville de Saint-Athanase.

«L'étude que nous avons faite nous a permis de constater que le site de l'ex-hôtel de ville n'est pas un emplacement propice à un centre communautaire, autant en raison de l'environnement dans lequel il se trouve que de ses infrastructures internes (immeuble) et externes (stationnement)», nous a-t-il déclaré.

NON AU PARC DE VIMY

Par ailleurs, en raison de la fusion et de la proximité du Centre Mille-Roches, la nouvelle ville s'apprête à renoncer au projet de construction d'un centre communautaire dans le parc de Vimy, dans le parc du même nom, au sud des anciennes limites d'Iberville.

Le conseiller Alain Paradis précise que la Ville vise plutôt un site sur un terrain municipal, à proximité des immeubles de Transports Québec, près du pont Marchand, pour établir le complexe communautaire originalement prévu au parc de Vimy.

La nouvelle ville estime qu'en étant situé au nord, le nouveau complexe communautaire desservira mieux les citoyens de la rive Est de la rivière Richelieu. Le centre communautaire prévu est un bâtiment multifonctionnel d'une capacité d'accueil de 400 places pour les réceptions, incluant notamment un hall d'exposition et l'aménagement d'installations sportives à l'extérieur.

Des discussions sont en cours avec le gouvernement du Québec afin d'obtenir l'autorisation de changer la localisation du projet.

SUBVENTION DE 1,67 MILLION

Dans une lettre datée du 19 juin, le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, André Boisclair, a confirmé au maire Dolbec que le projet de construction du Centre communautaire de Vimy, évalué à 2 512 549 $, a été jugé admissible à une aide financière dans le cadre du programme des Travaux d'infrastructures Canada-Québec.

Québec et Ottawa verseront chacun 837 516 $, pour une subvention totale de 1 675 032 $. Comme il s'agit d'un programme tripartite, la participation financière municipale s'élèvera également à 837 516 $. Il reste à connaître les modalités de financement du projet envisagées par la Ville. ■

Évaluation du Campus: Smereka prévient Fleury

200 000 $ en frais d'avocats!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

S'il espère un jour devenir maire de la grande ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le président de la Corporation du Fort-Saint-Jean, Édouard Fleury, aurait d'abord intérêt à s'entendre avec la Ville sur l'évaluation foncière du Campus.

Révélant que le conseil d'administration du Campus avait récemment autorisé une importante sortie de fonds de quelque 200 000 $ pour défrayer les honoraires des avocats dans sa démarche de contestation de l'évaluation municipale, l'ex-maire Myroslaw Smereka a ainsi mis en garde Édouard Fleury sur les répercussions d'un tel geste sur l'humeur des contribuables.



Myroslaw Smereka

À sa séance du mardi 2 juillet, le conseil provisoire de la nouvelle ville avait prévu autoriser à son tour une sortie additionnelle de fonds pour payer les coûts de sa défense contre la créature du Conseil économique (CLD) du Haut-Richelieu.

Mais, à la suite des discussions en caucus, les délégués au conseil provisoire ont demandé au maire Gilles Dolbec de trouver un terrain d'entente avec la Corporation du Campus.

Le Campus demande que l'évaluation



Édouard Fleury

foncière des installations de l'ancien Collège militaire royal (CMR) passe de 37,6 millions à 2,7 millions.

Cette contestation de l'évaluation municipale, déposée l'automne dernier, avait été qualifiée de «farfelue» par le député fédéral, Claude Bachand, et d'«indécente» par le député péquiste Roger Paquin.

Cette demande de révision, si jamais la plainte déposée par la Corporation du Campus contre la Ville était jugée entièrement recevable par le Tribunal administratif du Québec, entraînerait une perte de revenus de taxes de plus de 800 000 $ pour la nouvelle ville. ■



UNE NOUVELLE VILLE

Odeurs de l'usine d'épuration: le nez des citoyens est mis à contribution

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

En principe, les travaux correctifs sont complétés pour le traitement des odeurs de la station d'épuration du Haut-Richelieu, le long de l'autoroute 35. Mais chat échaudé craint l'eau froide! La Ville veut s'assurer de la qualité des travaux réalisés avant de crier victoire sur la puanteur.

Profitant de la période estivale, propice à la propagation des odeurs, la Ville entend mettre le nez des citoyens à contribution afin de détecter les relents qui pourraient encore se dégager de l'usine d'épuration et des autres installations d'assainissement.

L'été dernier, on s'en souviendra, la forte canicule et une sécheresse prolongée aveint rendu insupportable l'environnement de la station d'épuration, amplifiant les odeurs nauséabondes.

TRAVAUX CORRECTIFS

Le surintendant de l'usine d'assainissement, l'ingénieur André Lebeuf, précise qu'une lettre sur la prévention et le contrôle des odeurs a été distribuée à quelque 125 propriétaires riverains de l'usine, sur les rues Dextradeur, Daigneault et Bellerive, dans laquelle on les informe que les travaux sur la conduite d'émissaire des eaux traités sont terminés.

«Tous les regards d'égout le long de la conduite ont été scellés et deux cheminées d'évacuation ont été équipées de système de traitement au charbon activé afin de prévenir les odeurs dans le voisinage», indique-t-on aux riverains.

Dans le cadre de l'entente intervenue avec Québec lors du transfert à la Ville des ouvrages d'assainissement, un Comité mixte de prévention et de contrôle des odeurs a été mis sur pied, sur lequel siègent des représentants des Affaires municipales, de la Société québécoise d'assainissement des eaux, de la Ville et de Gestion Eaux-Richelieu, qui assure en sous-traitance le fonctionnement de l'usine.

Le Comité mixte a octroyé un mandat à «Laboratoire Lab-teq» de Montréal pour une évaluation de l'impact des correctifs apportés à l'usine d'épuration. «En plus de vérifier si les correctifs en place sont appropriés, la Station effectuera des tests et des mesures complémentaires visant à optimiser le procédé d'épuration et le nouveau système de traitement des odeurs situé à l'intérieur des installations», précise-t-on à l'intention des citoyens riverains. Le rapport de «Lab-teq» devrait être remis à la fin de l'été.

Selon M. Lebeuf, les rondes régulières effectuées jusqu'à présent par le personnel de l'usine d'épuration le long du parcours démontre jusqu'à présent que les correctifs semblent adéquats.

Il faut aussi se rappeler que la puanteur avait atteint un niveau exceptionnel cet hiver alors qu'un épandage de boues d'épuration avait été fait par la Ville sur la pelouse entourant l'usine d'assainissement.

La Ville avait alors été l'artisan de son malheur et s'était alors fait coller un avis d'infraction par le ministère de l'Environnement pour avoir agi sans certificat d'autorisation et avoir aussi contrevenu à l'article 134 du Règlement sur les déchets solides en tolérant la présence de matières résiduelles sur un terrain.

348-2667

Afin de renforcer le suivi environnemental du contrôle des odeurs et de vérifier l'efficacité des mesures appliquées, la Ville invite donc les citoyens à communiquer avec le personnel de l'usine d'épuration au 348-2667 pour leur faire part de leurs observations sur les odeurs et de tout renseignement qui pourrait être utile.

«Parmi les informations utiles, précise-t-on, il serait important de nous indiquer l'endroit, la date et l'heure à laquelle vous avez perçu l'odeur si cela se produit. Nous pourrions ainsi plus facilement identifier la cause afin de corriger la situation». ■

Contrat de pavage de 831 746 $

St-Luc, St-Athanase et L'Acadie

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'entrepreneur «P. Baillargeon Ltée» a décroché un important contrat de pavage et de travaux connexes pour un montant de 831 746 $ dans les secteurs de Saint-Athanase, de L'Acadie et de Saint-Luc.

Les travaux, qui s'inscrivent dans le programme annuel de réfection de pavage et de trottoirs de la nouvelle ville, touchent une série de rues.

Dans le secteur Saint-Athanase, une section du rang Saint-Édouard sera repavée. Une subvention de 225 000 $ a été versée par Transports Québec pour ces travaux.

Dans le secteur L'Acadie, la réfection du pavage se fera sur le chemin des Patriotes, de la limite de Napierville jusqu'à une distance de 0,7 kilomètres en direction nord.

Dans le secteur Saint-Luc, les travaux toucheront plusieurs rues:

-Rue de la Fleur-de-Lys, entre le chemin Saint-André et la rue Des Oeillets;
-Rue Lafayette: entre le chemin Saint-André et la rue de Gentilly
-Rue Mansart: du 58 Mansart à la rue des Merisiers;
-Rue Grenier: entre la rue Rita et la rue Saint-Gérard;
-Rues Goupil/Germaine: entre la rue du Sirocco et la rue de Bretagne.

Outre «P. Baillargeon Ltée», deux autres entreprises, «Carrière Bernier Ltée» (879 307 $) et «Construction DJL Inc.» (900 961 $) avaient répondu à l'appel d'offres pour ces travaux. ■

SPÉCIAL DOUBLEZ VOS 3,78 L

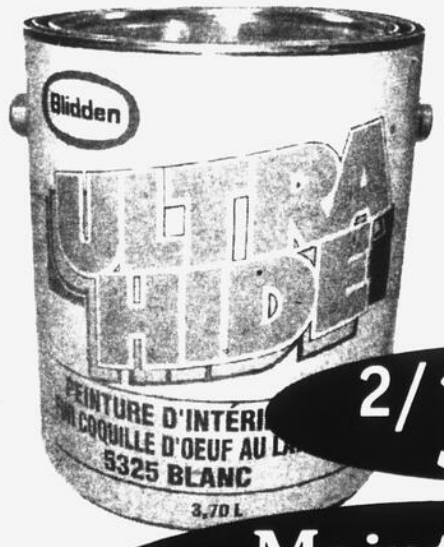
Jusqu'au 14 juillet



2 x 3,78 L
Sous couches Latex super adhérant
2/29,95$



Latex mât blanc à plafond
2/24,95$



COQUILLE D'OEUF
toutes les couleurs dans les bases pastel, moyennes et foncées
2/39,99$

Maintenant ouvert le dimanche de 10 h à 16 h

SICO DENALT PARA FEROX

MERCIER & MERCIER Peinture inc.

C-I-L NULAC Glidden

100273-2661

1075, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-2323 • (450) 348-4353

UNE NOUVELLE VILLE

Emprunt de 1,53 million pour les rues Claude et Turcotte

Travaux en septembre

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le projet de construction d'infrastructures municipales sur les rues Claude et Turcotte, dans le quartier Notre-Dame-de-Lourdes, a franchi une autre étape mardi soir dernier, le 2 juillet. Le conseil provisoire a adopté un règlement d'emprunt de 1 530 000 $ pour ces travaux.

Le règlement no 157 autorise la Ville à procéder au remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, à la réfection de la chaussée, à l'ajout d'une conduite d'égout pluvial et à la pose d'éclairage de rue.

Les rues Claude et Turcotte sont situées entre le chemin Grand-Bernier et la rue Christian, sur le site du parc de maisons mobiles johannais. En 1992, la Ville avait acquis, pour une somme nominale de 1$, les infrastructures d'aqueduc et d'égout des rues Claude et Turcotte. La Ville avait accepté ce transfert d'infrastructures même si elles n'étaient pas conformes aux normes municipales.

Le projet des rues Claude et Turcotte bénéficie d'une subvention de quelque 475 000 $ du programme des travaux d'infrastructures Québec.

Les 73 propriétaires riverains n'auront qu'à assumer le coût de la conduite pluviale (estimée à 166 000 $) et de l'éclairage (estimé à 78 675 $), pour un total de quelque 244 675 $.

Le secteur Saint-Jean absorbera, à même son surplus libre, le reste des coûts, soit une contribution évaluée à environ 800 000 $.

Le règlement d'emprunt stipule que la taxe au frontage imposée aux contribuables riverains, qui couvre les coûts relatifs à l'éclairage et à la conduite d'égout pluvial, ne pourront dépasser 175 $ le mètre linéaire.

Les propriétaires ont déjà été consultés de façon préliminaire en mars sur ces travaux. Les 15, 16 et 17 juillet, la vraie consultation se tiendra par la tenue de registre à l'hôtel de ville. Ceux qui s'opposent au règlement d'emprunt pourront alors voter contre le règlement. Ils perdraient alors à la fois la subvention de Québec et la contribution de la Ville.

Les 73 riverains recevront une lettre les avisant de la tenue de registre ainsi que de la facture qu'ils auront à assumer pour leur propriété. Il leur sera proposé de payer comptant ou sur une période de dix ans.

Les propriétaires seront responsables des coûts des travaux à réaliser sur leur propre terrain pour le branchement de l'aqueduc et de l'égout, jusqu'à l'emprise de rue. ■

Lise Bigonesse greffière adjointe

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'ancienne greffière du secteur Saint-Luc, Lise Bigonesse, vient d'être nommée au deuxième poste de greffier adjoint de la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.



Lise Bigonesse

Mme Bigonesse occupe le deuxième poste de greffier adjoint, créé lors de l'adoption de l'organigramme de la nouvelle ville.

Le premier poste de greffier adjoint a été comblé par le décret de regroupement des cinq municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, Saint-Luc, L'Acadie et Saint-Athanase, le 24 janvier 2001.

Le décret de fusion stipule que «le greffier de l'ancienne ville d'Iberville agit comme greffier adjoint de la nouvelle ville jusqu'à ce que le conseil formé de personnes élues lors de la première élection générale nomme quelqu'un pour occuper ce poste.» Me François Lapointe occupe ce poste de greffier adjoint.

Rappelons que le décret attribuait le poste de greffier à celui de l'ancienne ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Me Jacques Jutras.

À Saint-Luc, où elle a travaillé de 1987 à 2001, Mme Bigonesse a assumé les fonctions de greffière et de greffière de la Cour municipale. Auparavant, de 1981 à 1987, elle a été secrétaire-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, maintenant fusionnée à Richelieu. ■

Hébert et Senneville aux Affaires juridiques

MARC-OLIVIER TRÉPANIER



Me Louis Hébert

Dans une résolution unanime, le conseil provisoire de la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a finalement procédé, à sa sénace du 17 juin, à la nomination des principaux cadres de la division des Affaires juridiques.

Ainsi, Me Louis Hébert, greffier adjoint de l'ex-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, a été nommé chef de Division des Affaires juridiques.

Me Andrée Senneville, qui était aussi au greffe et à la cour municipale de l'ancienne ville, assumera la fonction d'avocat-conseil et de procureur aux Affaires juridiques.

Ces deux nominations surviennent cinq mois après l'adoption de l'organigramme provisoire de la division des Affaires juridiques, le 28 janvier 2002, dans le cadre du «processus accéléré d'attribution des postes cadres».

La division des Affaires juridiques est une division-conseil se trouvant sous la responsabilité directe de la direction générale, dont elle fait partie au même titre que la division-conseil des Communications.

Dans une formulation pour le moins particulière, la résolution adoptée par le conseil provisoire indique que les nominations s'appuient sur «l'analyse des profils des postes cadres de la division-conseil affaires juridiques effectuée par monsieur Michel Hamel, directeur général par intérim, et le conseiller juridique, Me Louis Hébert». Le libellé de cette résolution laisse ainsi entendre que Me Hébert aurait lui-même recommandé sa nomination.

Selon l'organigramme provisoire, un autre poste cadre reste à combler aux Affaires juridiques, soit celui d'un «rédacteur juridique», qui relèvera du chef de division, tout comme l'avocat-conseil et procureur. ■

Aquasplash entame des procédures d'appel

Réclamation de 256 873 $ contre la Ville

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

***Les entreprises Aquasplash Inc.* a entrepris des procédures en appel contre la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à la suite de la décision rendue par la Cour supérieure le 25 avril dernier, rejetant l'action de 256 873 $ qu'elle avait intentée contre la Ville.**

Le différend portait notamment sur l'interprétation d'un contrat de sous-traitance liant «Aquasplash» et la Ville, relativement aux activités aquatiques et de camps de jour du service des Loisirs. Aquasplash réclamait cette somme de 256 873 $ après le refus de la Ville d'augmenter les tarifs d'inscription aux activités aquatiques, pour la période écoulée entre l'hiver 1999 et le printemps 2001.

Si Aquasplash avait le droit de proposer une augmentation de tarifs, le contrat, avait souligné la Cour, prévoyait aussi que la Ville avait le droit de l'approuver ou non. Dans une résolution du 9 mars 2001, le conseil municipal avait refusé de hausser les tarifs.

«L'interprétation recherchée par Aquasplash équivaut à dépouiller la Ville de son pouvoir discrétionnaire d'augmenter ou non les tarifs pour les programmes et activités offerts à ses citoyens. Or, une autorité administrative ne peut abdiquer son pouvoir discrétionnaire en permettant à un tiers de l'exercer à sa place,» avait décidé le juge Danièle Mayrand de la Cour supérieure.

Elle rejetait non seulement la réclamation de 256 873 $ d'Aquasplash mais la condamnait aussi à rembourser la Ville une somme de 14 354 $ (plus intérêts courus). Cette dernière somme de 14 354 $ représente le montant engagé par la municipalité pour défrayer les frais de surveillance à la piscine de l'école Marie-Rivier qui, en vertu des dispositions contractuelles, devaient être assumés par Aquasplash, a-t-elle estimé. Ce jugement mettait un terme à un litige qui datait déjà depuis janvier 1999 entre la Ville et son fournisseur.

MANDAT DE 30 000 $

Le conseil provisoire de la nouvelle ville vient d'autoriser, à sa séance du 17 juin, des honoraires extra judiciaires forfaitaires de 30 000 $, plus taxes et autres déboursés en sus, à être versés au bureau d'avocats «Vaillancourt, Guérin, s.e.n.c.» pour représenter la municipalité devant la Cour d'appel.

Ce montant sera puisé à même le surplus libre de l'ancienne ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. ■

ALAIN CARBONNEAU

Hygiéniste en soins de pieds

DIVERS SOINS SPÉCIALISÉS DISPONIBLES

- Coupes d'ongles
- Callosités
- Durillons
- Verus plantaires
- Massage des pieds



Service à domicile de jour et de soir

Sur rendez-vous

(450) 357-0068

Cellulaire : (514) 409-5301

296081-2c6-g

HEUREUX PAPA GAGNANT AU CARREFOUR RICHELIEU

VIAU MARLIN



De gauche à droite: Nancy Chaput, directrice Promotion/Marketing au Carrefour Richelieu, Gilles Brien, gagnant et Lucie Dumesnil, conseillère à l'Agence de voyage Marlin.

Dans le cadre de la promotion «La vie de château» organisée pour la Fête des Pères, Monsieur Gilles Brien de Saint-Jean-sur-Richelieu se mérite un forfait au Château Frontenac de Québec.

Ce forfait offert par l'Agence de voyages Marlin du Carrefour Richelieu est d'une valeur de 1 400$. Félicitations à Monsieur Brien qui mènera une véritable vie de château le temps d'un week-end !

(Publicité)

068398-2c6-d

UNE NOUVELLE VILLE

Dolbec très prudent avec le rapport Tecsult

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

En désaccord avec certaines recommandations de l'étude Tecsult sur la circulation et le stationnement dans le Vieux-Saint-Jean, a-t-on appris de source sûre, le maire Gilles Dolbec demeure très prudent avec ce document.

Il a refusé de le rendre public lors de la séance du conseil du mardi 2 juillet dernier, invoquant le fait que le document est toujours à l'étude au sein de l'appareil municipal et du comité de circulation

«Quand on le déposera, on sera prêt», a déclaré le maire en indiquant que la Ville doit faire ses devoirs avant de dévoiler les recommandations de cette étude dans la population.

Les conseillers Hugues Larivière et Myroslaw Smereka pressaient alors le maire de déposer le Rapport Tecsult puisque le conseil provisoire a décidé de s'en inspirer dans la décision d'aménager une bande cyclable sur la rue Champlain, entre la rue Saint-Paul et la voie ferrée du Canadien Pacifique.

«Même si les fonctionnaires en discutent encore durant deux ans, l'étude ne changera pas. Ce sera la même. Je ne vois pas pourquoi on en retarderait le dépôt», a fait valoir M. Larivière, sans réussir à convaincre le maire. ■


(Photo: Jacques Paul)

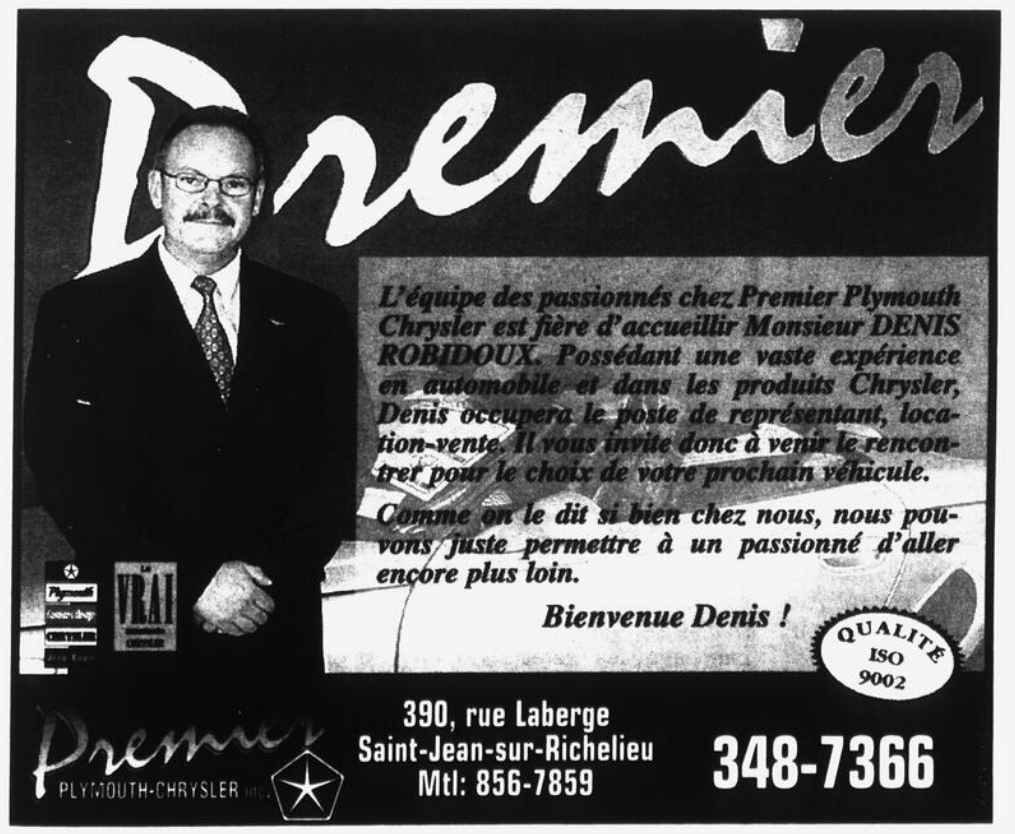
Le réservoir d'eau Landry est O.K.

Bonne nouvelle pour les citoyens du secteur Iberville. L'immense réservoir d'eau potable Landry, d'une capacité de 3 millions de gallons, est étanche. Il ne sera pas nécessaire de le remplacer à grands frais, indiquent les analyses préliminaires. Les fuites d'eau se produiraient dans les conduites. Le remplissage du réservoir et la désinfection complète du système doivent être complétés cette semaine avec une remise en service probable en fin de semaine au plus tard. D'ici là, les citoyens prendront note que l'interdiction d'arrosage se poursuit. ■


(Photo: Jacques Paul)

Pavage dans le Haut-Saint-Jacques

Conformément à l'entente intervenue ce printemps entre la Ville et le promoteur du Domaine du Haut-Saint-Jacques, les travaux de pavage viennent d'être parachevés par le promoteur sur les rues Coloniale, Roussillon et Plaza. L'éclairage doit aussi être installé sur la rue Lanoue. Le conseiller Germain Poissant s'est réjoui de la réalisation de ces travaux attendus depuis plusieurs années par les citoyens riverains. ■





RALLYE INTERNATIONAL DE CAMPING ET CARAVANING

RETOMBÉES DU RALLYE

Les centres commerciaux ont fait des affaires d'or!

Une semaine plutôt tranquille au centre-ville



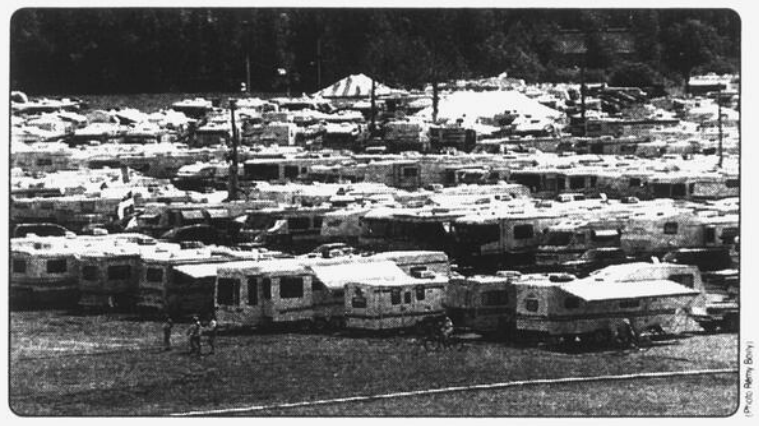
EDITH PARIZEAU

Si les retombées économiques du Rallye international de camping et de caravaning ne sont pas encore quantifiables, les commerçants de Saint-Jean-sur-Richelieu peuvent quand même témoigner que, grâce à leur air climatisé, ils ont fait des affaires d'or. L'engouement s'est surtout fait sentir dans les grands magasins et le Carrefour Richelieu tandis que le Vieux-Saint-Jean a connu une semaine plutôt tranquille. Quoi qu'il en soit, les organisateurs et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sont satisfaits du déroulement et de l'impact qu'a eu cet événement dans la région.

Les commerces et restaurants du centre-ville ont connu une semaine habituelle, exception faite de la chaleur caniculaire. Au Bistro Fabi, Johanne Scott, copropriétaire, avoue ne pas avoir vu de campeurs sur sa terrasse. «S'il y en a eu, ils n'étaient pas nombreux parce que personne ne les a remarqués», souligne-t-elle. À La Trinquette, c'est le même son de cloche qui se fait entendre chez Karine Boudreau, copropriétaire. «Nous n'en avons pas vu beaucoup. Peut-être une dizaine en tout, mais sûrement pas plus», compte-t-elle.

Les boutiques de ce même coin de la ville n'ont pas non plus reçu plus de visite que d'habitude. Chez Chaussures Pierre Roy, la venue de 4200 campeurs à Saint-Jean-sur-Richelieu n'a pas affecté le volume des ventes. «Je n'en ai pas vu. Je ne pense pas que ce soit négatif, mais ce n'est pas significatif», fait remarquer le propriétaire, Pierre Fraser.

Du côté des artisans qui occupent les quatre locaux de la rue Richelieu, les 128, 132, 192 et 228, la tenue du 65e Rallye international et ses 4200 campeurs ne s'est pas fait sentir non plus. Manon Guertin, qui occupe le 128 Richelieu avec le sculpteur Jean-Guy Gévry et les artistes André Barrière et Réjean Morin, qui ont d'ailleurs baptisé leur espace l'Hippopotame Bleu, confie que les campeurs qu'ils ont accueillis se comptent sur ses dix doigts. «C'était une très bonne idée que la Chambre de commerce du Haut-Richelieu a eu de nous offrir ces locaux et nous l'apprécions énormément. Seulement, nous croyons que nous avons été désavantagés par un petit manque de publicité et par la navette qui amenait chaque jour les gens au centre d'achat», explique-t-elle.



1719 caravanes avec à leur bord 4200 campeurs occupaient le site de l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu du 29 juin au 8 juillet.

«Dans le jour, c'était vraiment mort. C'est dans la soirée, et seulement à partir de jeudi que quelques-uns sont venus voir le centre-ville», rajoute-t-elle. «Il faut dire que la chaleur ne nous a pas aidés non plus.»

VENTES RIMENT AVEC AIR CLIMATISÉ!

L'action s'est davantage déroulée dans les centres commerciaux où l'air climatisé a contribué à attirer la clientèle. Les campeurs, qui pouvaient profiter d'une navette gratuite fournie par le Carrefour Richelieu pour les y amener, s'y sont rendus en masse. Les marchands de ce centre commercial étaient emballés par tant de monde, qui aux dires de l'administration du mail, était comparable au temps des fêtes. Le chiffre d'affaires des boutiques s'en est donc ressenti, bondissant malgré les rabais accordés pour la vente trottoir qui se tenait d'ailleurs en même temps.

Au Wal-Mart, bien qu'il était impossible pour Gilbert Roy, gérant du magasin, de comparer avec l'an passé puisqu'il était en pleine période d'ouverture de son nouveau local, bien des campeurs y sont quand même allés faire des emplettes. «Nous sommes bien satisfaits de l'achalandage que nous avons eu», commente-t-il.

RESTAURANTS

Chez les restaurateurs de Saint-Jean-sur-Richelieu, en dehors du centre-ville, les affaires ont aussi été très bonnes. C'est quand même pas mal de campeurs qui sont venus se régaler au restaurant Saint-Hubert, sur le boulevard du Séminaire.

Les épiciers de la région ont aussi reçu la vague de visiteurs chez eux. Chez Maxi et Cie, on y a goûté. «Mardi passé, c'est là qu'on a eu le plus de monde. En tout, on a triplé notre chiffre. Il a fallu qu'on s'ajuste et qu'on commande plus de choses», explique André Roy, directeur adjoint. Les campeurs se sont aussi rendus chez Provigo, où une hausse de 15 % a pu être enregistrée, comparativement à la moyenne habituelle.

Le seul endroit climatisé où ne se sont pas entassés les campeurs et même les résidents de Saint-Jean-sur-Richelieu, c'est au Cinéma Le Capitol. Bien que tous auraient pu penser que les campeurs s'étaient réfugiés au froid en regardant un bon film, le cinéma n'a pas eu plus de monde que d'habitude, comme à chaque fois que le beau temps est de la partie.

DOLBEC SATISFAIT

Malgré la popularité de certains commerces et la tranquillité qui a régné dans d'autres, il est encore impossible de chiffrer l'impact d'un tel événement qu'est le Rallye international de camping et de caravaning. La Chambre de commerce du Haut-Richelieu avait prédit des retombées économiques de l'ordre de cinq millions de dollars et vendredi après-midi, après un rapide tour des commerces de la région, Marie-Claude Beauvais, directrice de la CCHR, pouvait affirmer qu'elle n'était pas très loin de son objectif.

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et son maire, Gilles Dolbec, sont plus que satisfaits de la tournure de l'événement. «Avec ce que j'ai vu sur le site, on ne peut être que satisfait», commente M. Dolbec. Ce dernier souligne entre autres la gigantesque organisation et la discipline dont ont fait preuve et les organisateurs et les campeurs. Quant aux retombées économiques, le maire reste aussi positif. «Je pense qu'il y en a eu considérablement. De toute façon, ce sont des gens que nous n'aurions pas eu autrement. Ça ne peut qu'être bon pour nous.»

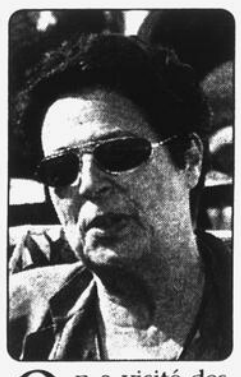
Rappelons que ce 65e Rallye international de camping et de caravaning a accueilli à l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu 1719 caravanes avec à leur bord 4200 campeurs. De ce nombre, 630 provenaient des 12 autres pays participants dont la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas, le Japon, la Corée du Sud, la Finlande, la France (dix participants), la Grande-Bretagne (25 participants), l'Irlande et Israël (2 participants). Cent caravanes immatriculées aux États-Unis étaient aussi parmi les participants au Rallye. ■

Avez-vous visité le Haut-Richelieu pendant le Rallye?



Oui. On est allé se promener à l'Île-Sainte-Thérèse en auto et un peu partout dans la ville. On ne pensait pas que c'était gros comme ça, Saint-Jean-sur-Richelieu!

Françoise Laforme, Trois-Rivières Ouest



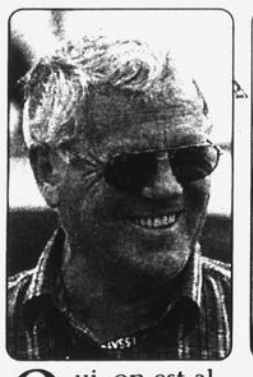
On a visité des fermes, on a goûté aux fruits, vu des fleurs séchées. Nous sommes aussi allés dans la ville faire quelques tours par nous-même puis nous avons pris des excursions pour aller à Montréal. Nous sommes aussi allés dans les restaurants d'ici.

Silvia Brohl, Belgique



Ce soir, on s'en va au théâtre d'été, à Iberville. On est pas sorti puisqu'on a travaillé sur le terrain tout le temps, mais on reviendra. On vient souvent aux montgolfières et cette année, on devrait y aller aussi.

Louise Turcotte et Maurice Chrétien, Saint-François-Xavier-de-Brompton



Oui, on est allé au centre d'achat. Le 1er juillet, on a aussi participé à la parade de la fête du Canada. On n'a pas fait d'excursion, mais on est allé voir des amis qui habitent dans la région.

Clément Adam, Saint-Narciste



Oui. On est allé au centre d'achat. Je suis allée souvent dans les magasins parce qu'il faisait chaud. On n'a pas fait d'excursion et on n'est pas allé à vélo dans la ville. On est resté presque tout le temps sur le site.

Shawny Laroche, Trois-Rivières



Oui. Nous sommes allés dans quelques restaurants et dans les magasins et les centres d'achats. Nous nous sommes aussi promenés dans la ville en voiture. Nous avons visité des musées et la campagne.

Carolyn Nafzinger, Delaware



Oui! Nous sommes allés deux fois au restaurant. On a découvert le Bistro Fabi et on a bien aimé ça. C'est très beau sur la terrasse et il y a un excellent service. On a aussi tout fait nos achats ici, en arrivant. De toute façon, ce n'est pas la première fois qu'on vient à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Diane Lafrenière et Bertin Trudel, Shawinigan



Trop peu et c'est dommage! Nous sommes allés au Carrefour Richelieu pour nous rafraîchir, mais comme on avait des obligations ici sur le site, nous n'avons pas pu sortir beaucoup. Nous sommes allés un soir à Montréal au Festival de Jazz. On s'amuse bien quand même ici!

Jan Torensvlied, Pays-Bas ■

RALLYE INTERNATIONAL DE CAMPING ET CARAVANING

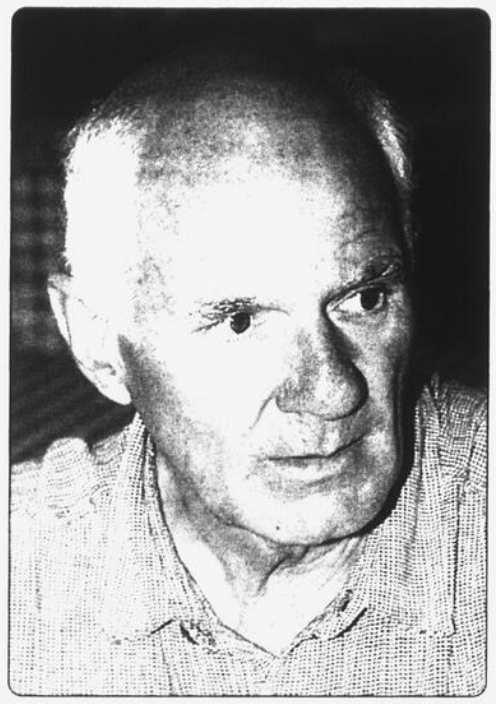
Buffet Haut-Richelieu Irène a servi 15 000 repas en dix jours!

EDITH PARIZEAU

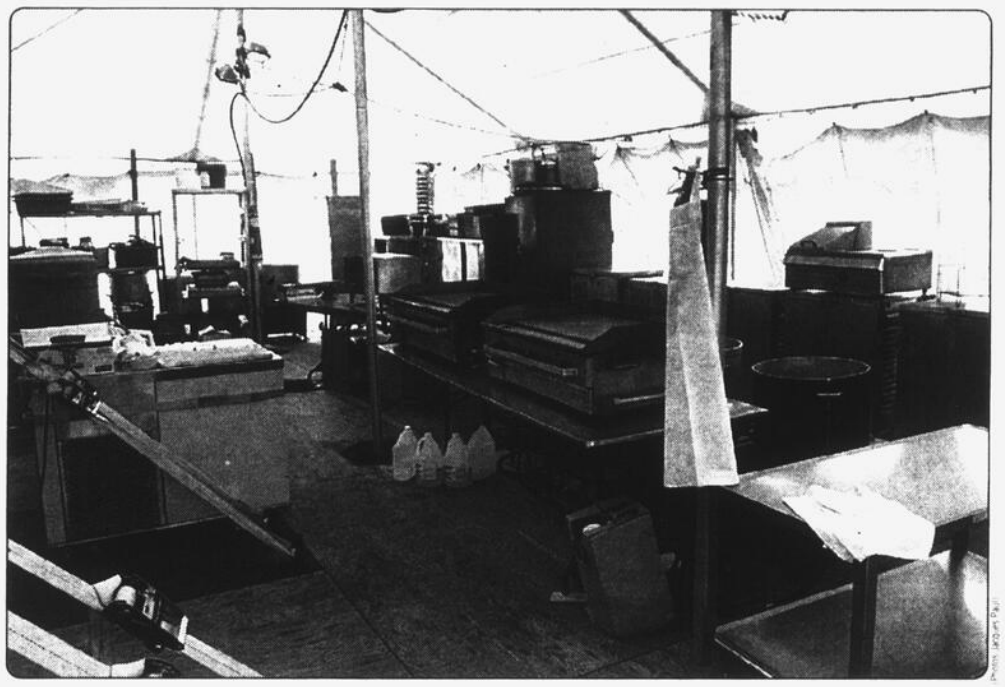
Normand Ouellette et Claude Bissonnette, propriétaires du Buffet Haut-Richelieu Irène, ont organisé leur plus gros party à vie à l'occasion du Rallye international de camping et de caravaning. Ils ont servi jusqu'à 2800 personnes pour un même repas et ce n'est pas moins de 15 000 petits plats qu'ils ont préparés, avec l'aide du chef Guy Brosseau, tout au long de cet événement.

Normand Ouellette a eu un premier contact avec la Fédération québécoise de camping et de caravaning en 1996, lors d'un rassemblement de caravanes qui avait aussi eu lieu à l'aéroport. À l'époque, il avait obtenu le contrat des repas. La piqûre des gros partys l'a atteint et en 2000, il participait au Rallye international en Angleterre afin d'étudier le fonctionnement d'un tel événement.

Ravi et séduit, il a donc accepté le gros défi de nourrir les campeurs qui participeraient au 65e Rallye international, à Saint-Jean-sur-Richelieu.



Normand Ouellette a reçu plus de 15 000 personnes à souper pendant 10 jours, le temps du Rallye international de camping et de caravaning.



C'est dans cette grande cuisine improvisée que ce sont préparés presque tous les repas servis aux 4200 campeurs présents sur le site.

Les menus

Au début de janvier dernier, il s'est assis avec Irman Bolduc, coordonnateur de la FQCC, pour établir les menus qui seraient servis aux 4200 personnes. «Comme il y a un thème à chaque jour, nous avons bâti notre menu autour de ça», explique M. Ouellette.

Sur dix jours, les campeurs pouvaient prendre part à cinq soupers dont les billets étaient vendus lors de l'inscription, des mois à l'avance. Les cinq autres soirs avaient été laissés libres, à la demande la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, afin d'encourager les visiteurs à se rendre dans les restaurants de la ville. Cependant, M. Ouellette avait quand même prévu que certains campeurs resteraient sur le site et leur a offert des repas optionnels.

M. Ouellette et son chef exécutif et responsable de la cuisine, Guy Brosseau, ont débuté le Rallye de grande façon en servant 3500 parts de tarte aux pommes et au sirop et 5000 cafés le samedi soir, au grand rendez-vous des campeurs alors qu'ils étaient tous réunis pour un dessert gratuit afin de souligner l'ouverture de l'événement. Tous ces desserts, ça représente 500 tartes et plus de 30 000 pommes. Les tartes, comme presque tous les repas, étaient préparées à l'avance, congelées puis cuites le jour même, sur le site. Certains des plats étaient cuisinés sur place, sous une tente jouxtant le grand chapiteau et servant de cuisine tandis que d'autres, dont la viande, étaient d'abord saisis au Campus puis cuits sous la tente. Tout était en place pour assurer une nourriture fraîchement cuite et jamais froide.

Chiffres astronomiques

Ce sont des chiffres astronomiques que M. Ouellette nous a servis pour nous démontrer la grandeur de l'événement. Par exemple, son équipe de près d'une quarantaine de personnes, aidées par près d'une soixantaine de bénévoles de la FQCC à tous les soupers, ont servi plus de 3600 déjeuners le matin, puisque des déjeuners étaient aussi offerts aux campeurs, 2600 assiettes de cochon braisé, un repas optionnel, 1000 ragoûts de pattes, 2300 pizza et pennini et 2800 vol-au-vent. Il s'occupait aussi d'un souper VIP auquel prenaient part seulement 300 campeurs, au Campus du Fort Saint-Jean. Pour rassasier les estomacs au déjeuner, il aura servi environ 10 000 oeufs et 4000 muffins et croissants.

Pour M. Ouellette, l'exploit n'est pas de préparer tant de nourriture, puisqu'il soutient que c'est plus facile de faire la cuisine pour 1000 personnes que pour 40, c'est que lors des plus gros repas, alors qu'ils étaient plus de 2300 convives, tous ont reçu leur assiette à l'intérieur d'une trentaine de minutes. «Les campeurs sont très bien organisés. Ils procédaient par tirage au sort des tables, prenaient la file, laissait d'abord aller les enfants, puis un après l'autre, prenaient leur plateau. C'est aussi grâce aux bénévoles de la Fédération que ça a pu se passer aussi bien», soutient-il.

Au cours des dix jours, M. Ouellet enregistre un score parfait puisque pas une fois il n'a manqué de quelque chose. «C'est sûr que ça demande plus d'organisation, mais ce n'est pas plus stressant que d'habitude», assure le restaurateur. «Pour la bouffe, je peux compter sur Guy Brosseau, un des meilleurs chefs de la région, sur Denis Tapps, mon directeur à la restauration, ainsi que sur Daniel Moquin pour l'assister et Normand Dufresne pour le service de bar.» Parce qu'en plus de servir les repas, Normand Ouellette assurait aux campeurs un service de bar, un peu comme celui qu'on retrouve dans les avions. Des gens sillonnaient les allées entre les 3500 tables pour offrir de la bière, de l'eau, des boissons gazeuses et du vin aux convives.

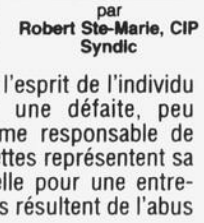
Pour en arriver à faire tant de repas et à servir tant de café, Normand Ouellette est déjà bien équipé et n'a pas dû louer bien des choses pour y arriver. «Pour le café, j'ai trois cafetières institutionnelles qui font 1000 cafés à l'heure et l'équivalent de 60 percolateurs. La majorité de l'équipement que ça m'a pris pour faire les repas, je l'avais déjà», explique-t-il. L'installation de cette cuisine temporaire lui a pris une semaine à faire et lui a coûté 6000 $. Cependant, l'homme bien connu dans la région affirme qu'il devrait réaliser un chiffre d'affaires avoisinant les 120 000 $ avec cet événement. ■





LA LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ (LFI)

POURQUOI UNE CESSION DE FAILLITE ?



par
Robert Ste-Marie, CIP
Syndic

- La décision de faire une cession de faillite représente pour plusieurs individus une expérience émotionnelle très difficile. Dans l'esprit de l'individu ceci peut représenter une défaite, peu importe s'il est lui-même responsable de cette situation, si ses dettes représentent sa responsabilité personnelle pour une entreprise en faillite ou si elles résultent de l'abus de crédit.
- La Loi de faillite n'a pas été conçue dans le but de devenir une solution facile pour se sortir d'un pétrin financier, mais bien pour permettre une réhabilitation financière pour ces individus qui n'auraient pas d'autres alternatives. La libération n'est accordée ordinairement qu'après 9 mois.
- La cession de faillite permet de consolider les quelques actifs d'un individu et de voir à leur liquidation méthodique. Le produit réalisé est ensuite distribué pour la masse des créanciers.
- Pour vous renseigner auprès d'un professionnel, n'hésitez pas à consulter un syndic de faillite dûment licencié.

Première consultation gratuite sur rendez-vous

Primeau, Proulx, Pigeon & Associés inc.
Robert Ste-Marie, CIP Syndic
134, rue Saint-Charles
Saint-Jean-sur-Richelieu
Téléphone : (450) 545-1070

T1355-2cbj

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE PAULINE MAROIS

Le syndicat des employés de l'hôpital réclame un financement adéquat

GILLES BÉRUBÉ

Les employés de l'hôpital du Haut-Richelieu estiment que le maintien de la qualité des soins de santé passe par un financement adéquat. Ils estiment également le gouvernement doit respecter un minimum de qualité de vie pour les travailleurs de la santé, notamment en leur permettant d'avoir une vie de famille décente.

Le 3 juillet dernier, la ministre des Finances et vice-première ministre du Québec, Pauline Marois, était de passage à Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'occasion du Rallye international de camping et de caravaning. Elle a profité de l'occasion pour aller rencontrer les représentants de syndicats des employés de l'hôpital du Haut-Richelieu.

Quelque 900 employés de l'hôpital sont membres de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). La présidente du syndicat CSD, Ginette Choquette, a insisté auprès de la ministre sur l'importance d'accorder un financement adéquat pour maintenir et améliorer la qualité des services à l'hôpital du Haut-Richelieu. Le syndicat souscrit au plan de restructuration soumis par la direction de l'hôpital et à l'élargissement des tâches qu'il implique. Cependant, il sera difficile de le réaliser tant et aussi longtemps que l'établissement sera sous-financé, a fait valoir Mme Choquette.

Elle a mis en évidence que l'hôpital du Haut-Richelieu est l'un des plus performants du Québec, mais son urgence est désuète, il manque d'équipement et il souffre d'une pénurie de personnel. C'est vrai pour l'Hôpital lui-même, mais aussi pour les centres d'hébergement Gertrude-Lafrance et Georges-Phaneuf. Tous ces problèmes, observe le syndicat, sont liés directement à un financement insuffisant.

Le manque de personnel accroît la pression sur les travailleurs. En plus de les épuiser davantage, la situation les démotive. Il faut renverser la vapeur, croit la présidente. Les employés doivent bénéficier d'un peu de répit et pouvoir s'affranchir de leur travail. Il y va du mieux-être des patients.

De son côté, il semble que la ministre Marois ait fait valoir que l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux avait été très défavorisé au cours des dernières années. Mme Choquette réplique que le gouvernement doit favoriser une meilleure organisation du travail qui tienne compte des aspirations des travailleurs pour leur vie de famille. Ils ont le droit, ils ont besoin d'un travail qui respecte leur vie de famille. Compte tenu qu'un hôpital ne ferme jamais, que des employés doivent être au poste 24 heures par jour, 365 jours par année, les syndicats réclament une semaine de travail de 32 heures, donnant ainsi plus de temps aux travailleurs pour passer du temps avec leurs proches.

Enfin, la présidente du syndicat a soutenu devant la ministre que les infirmières auxiliaires subissent elles-aussi les contre-coups de la pénurie de main-d'oeuvre et qu'elles devraient avoir droit aux primes d'inconvénients, au même titre que les infirmières. ■



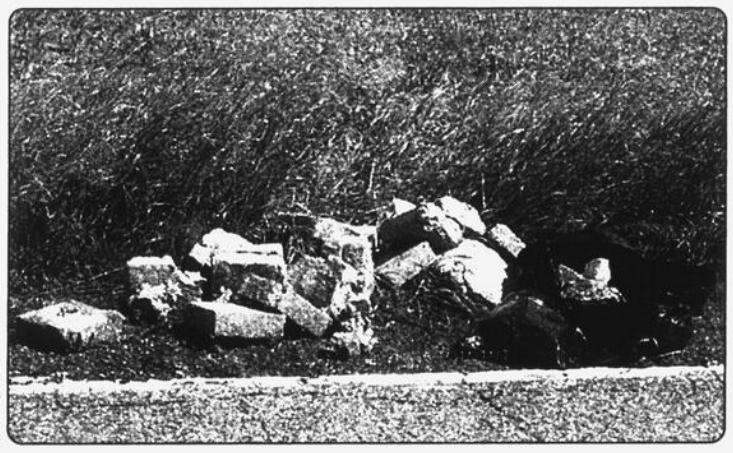
(Photo: Jacques Paul)

Pauline Marois visite le Rallye

La vice-première ministre et ministre des Finances du Québec Pauline Marois était de passage le 2 juillet dernier au 65e Rallye international de camping et de caravaning. Mme Marois a souligné la participation du gouvernement provincial à l'organisation du Rallye avec un soutien financier de 100 000 $. Elle a aussi mentionné que 25 000 $ supplémentaires avaient été accordés, provenant du ministère des Régions, de l'Industrie et du Commerce. Mme Marois a assisté au spectacle de la Bottine Souriante en compagnie de Roger Paquin, député de Saint-Jean, Lise Pelletier, présidente de la FQCC, Lars Dahlberg, président de la FICC, son épouse, et Irman Bolduc, coordonnateur du Rallye. ■

Montée de la briquerie...

La Montée de la cannerie, tout au sud de la nouvelle ville, s'est transformée en Montée de la briquerie pour un citoyen qui, ignorant sans doute l'existence du dépôt de matériaux secs de Compo Haut-Richelieu, sur le Chemin Grand-Bernier, y est allé d'un déversement sauvage de vieilles briques le long de la route... ■



(Photo: Jacques Paul)





Vente trottoir

DU VIEUX SAINT-JEAN
les 10, 11, 12 et 13 juillet 2002

Ne manquez pas
le samedi 13 juillet 2002
JOURNÉE FAMILIALE
de 9 h à 17 h

- **Lave-O-Chiens**
- **Spectacle de Vélo Zone et Orbite**
- **Camion du service d'incendie**
- **Plusieurs restaurants et bars offriront goûter et rafraîchissements**
- **Représentations diverses sur scène**
- **Artisans sur place**
- **Musique d'ambiance**
- **Animation, tirages et surprises toute la journée**

Circulation :

Toutes les rues seront ouvertes à la circulation
les mercredi, jeudi et vendredi, 10, 11 et 12 juillet
pour un accès facile et rapide.

Le samedi 13 juillet, lors de la journée familiale,
la rue Richelieu sera fermée entre les rues
Saint-Charles et Saint-Jacques ainsi que dans la section comprise
entre les rues Saint-Jacques et Saint-Georges.
La rue Saint-Jacques sera fermée entre la rue Champlain
et la Place du Quai.

grand

Vous y réaliserez de bonnes affaires dans une atmosphère conviviale.

285599-2d-f

VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Au coeur de la ville
Au coeur de votre quotidien

285599-2d6-f

Vente Trottoir

DU VIEUX SAINT-JEAN les 10, 11, 12 et 13 juillet 2002



Bermuda 29,99$* ch.

Chemises Polos 29,99$* ch.

T. shirt 13,99$



Sélection de vêtements 60%* de rabais

Autres spéciaux à l'intérieur!

roger galipeau inc.

Prêt-à-porter et sur mesure pour hommes

* Sur marchandises présélectionnées

254, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 347-4757

066502-2c6-dy

Super vente trottoir

À l'intérieur et à l'extérieur

JOAILLIER J.-G MORIN HORLOGER

Très vaste choix de montres
à partir de
12$

Aussi beaucoup d'autres spéciaux sur place.

268, rue Richelieu 347-6988

066413-2c6-d

L'ATELIER D'ANGÉLYNE

Cadeaux
Matériel d'artisanat

Nous payons la TPS et la TVQ
Rabais sur certains articles

155, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 357-1679

100285-2c6-j

Juste à temps pour votre déménagement ou nouveau décor

Décor escompte Caron tex 347-2414

Des prix d'entrepôt avec service de boutique

Tout pour la décoration ou lingerie de maison

VENTE À PLEIN CAMION

VENTE TROTTOIR



- Douillettes • Couettes • Serviettes • Stores
- Tissus au mètre • Couvre-lit • Oreiller
- Acc. salle de bain • Toiles • Poles • Valences

145, rue Richelieu Saint-Jean-sur-Richelieu
(Voisin de la Banque Royale)

100283-2c6-j

Vente Trottoir

Vente Trottoir

Venez magasiner au coeur du Vieux Saint-Jean et réalisez de belles économies offertes par nos marchands du centre-ville.

On vous y attend !

286127-2c6-d

Librairie jeunesse

TOHU-BOHU

NOUS PAYONS LES TAXES

Déjà 1 ans

Spécialités :
livres et jeux
éducatifs
0 à 12 ans

56, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu

346-2166

006423-2d6-dj

Nouveau décor **PSST...** *Nouvelle ambiance*

PAS EU LE TEMPS DE VENIR NOUS VOIR !

Profitez-en lors de notre
1re VENTE-TROTTOIR
au centre-ville

Nombreux spéciaux

allant jusqu'à **70%** DE RABAIS

Commençant le mercredi 10 juillet

Sport Maximum

230, rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 359-4141
sportmax@sportmaximum.com

100217-2c6-g

SUPER RABAIS

4 jours seulement

30% à 60%
de rabais



Commençant le mercredi
10 juillet



Choix de chapeaux en fourrure et mouton
Bandeaux et foulards

Mouton renversé	*à partir de*	395$
Lainage 3/4	*à partir de*	179$
Micro-fibre (léger)	*à partir de*	199$
Cuir pour elle et lui	*à partir de*	195$

FOURRURES
Jacques Laflamme inc

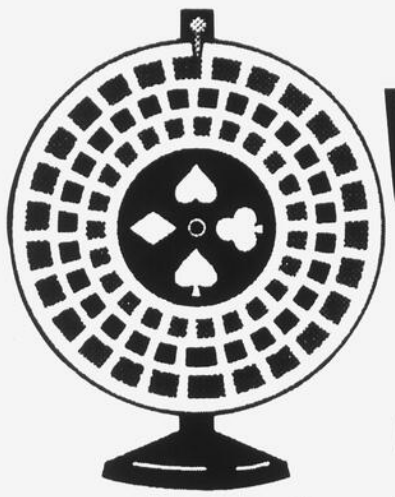
244, rue Richelieu,
Saint-Jean-sur-Richelieu

347-6545

100213-2c6-g

Vente Trottoir

DU VIEUX SAINT-JEAN les 10, 11, 12 et 13 juillet 2002



À l'occasion de la

VENTE TROTTOIR

VENEZ JOUER À LA ROULETTE

ET OBTENEZ DE

5% À 25%

DE RABAIS

SUR TOUT EN MAGASIN*

À PRIX RÉGULIER

VASTE CHOIX D'ARTICLES EN PROMOTION

Lot de livres jusqu'à 70 % de rabais

* Sauf manuels scolaires

Buro. PLUS

LIBRAIRIE DU RICHELIEU

191, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu

347-6446

- Papeterie
- Ameublement de bureau
- Livres
- Service
- Location

066412-2c6-I

GRANDE VENTE ANNUELLE

du 10 au 13 juillet inclusivement

20% sur marchandises régulières



LOTS de maillots de bain et soutient-gorge 10$

Plus autres spéciaux en magasin

ENSEMBLES DE LINGERIE ET VÊTEMENTS SPORT À 50 %

Le Salon du Corset ENR.

212, rue Champlain

Saint-Jean-sur-Richelieu

100284-2c6-hd

VENTE TROTTOIR



Rabais de

10% à 40%

* Sur marchandise présélectionnées

DRAPERIE RICHELIEU

238, rue Richelieu

Saint-Jean-sur-Richelieu

346-4770

066500-2c6-I

MATERNITÉ

Vêtements de maternité et de bébés 0-2x

SEDAINE & CIE



15% à 50% de rabais sur vêtements printemps/été

Venez nous voir !

100218-2c6-g

181, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 358-5574

SORTIR AU Centre-Ville

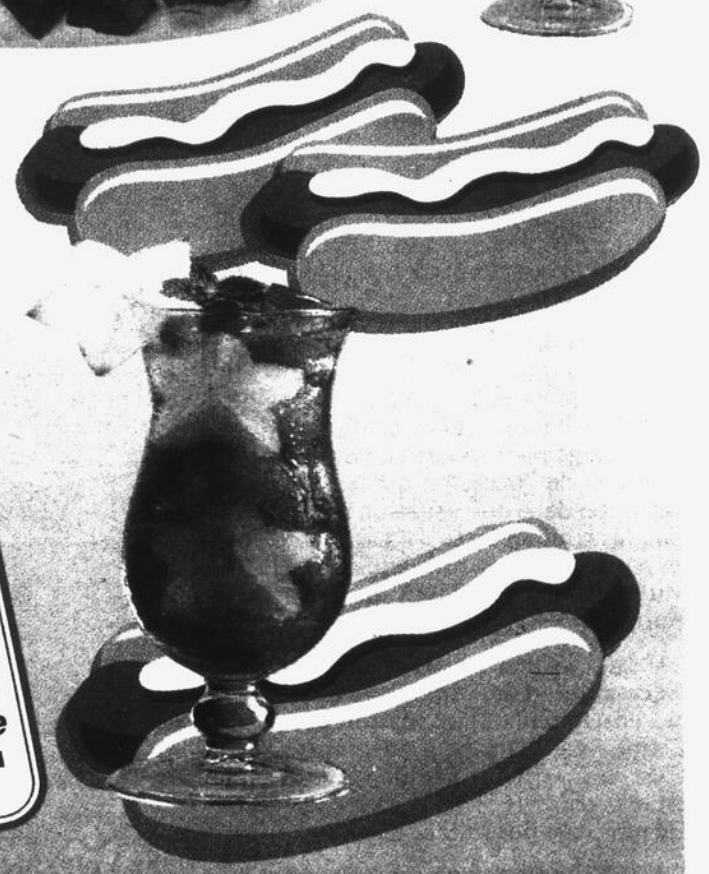
pour la vente trottoir













Patate Royale

Plusieurs spéciaux pour la VENTE TROTTOIR!

Heures d'ouverture	
Lundi:	10 h à minuit
Mardi:	10 h à minuit
Mercredi:	10 h à minuit
Jeudi:	10 h à 4 h
Vendredi:	10 h à 4 h
Samedi:	10 h à minuit
Dimanche:	10 h à minuit

Hot-dog vapeur 65¢

Les meilleures frites maison en ville

146, Place du Quai, Saint-Jean-sur-Richelieu
Centre-ville

Restaurant Pizza **Sipan** 545.1000

Toujours fraîches et délicieuses! Un double régal à petit prix! Bon appétit!

Livraison rapide et gratuite

Meilleurs prix, meilleure qualité!

Tous les jours **2 POUR 1** sur pizzas et sous-marins

Ouvert 7 jours

* Valable du dimanche au mercredi seulement

Wow! *Wow!*

3 pizzas

- bambinos
- moyennes
- petites
- grandes

à partir de 11 99$

Spéciaux familiales*

En salle à manger, pour emporter et sur livraison

3 POUR 1 PIZZAS

136, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu

Cactus

Ouvert 7 jours 11 h a.m. à 3 h a.m. 4 à 7 7 sur 7

Pour le mois de juillet:

FESTIVAL Grillade & Salade

Table d'hôte

Le jour à partir de 11 choix 6.95$

Le soir à partir de 13 choix 10.95$

232, Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu • (450) 347-7572

ÉDUCATION

MÉCANIQUE AUTOMOBILE À EPM

Le formule d'alternance travail-études: un succès



LOUISE BÉDARD

L'École professionnelle de métiers (EPM) conclut au succès de la formule d'alternance travail-études (ATE) appliquée cette année, pour la première fois, au programme de mécanique automobile.

Dix de quinze finissants avaient déjà un emploi en terminant leur stage en juin. Tous les employeurs ayant accueilli un stagiaire étaient prêts à l'engager si cela avait été possible.

Une évaluation de l'expérience menée auprès des quinze finissants conclut à la satisfaction de la majorité qui sont satisfaits entre autres de la répartition des heures de stage par rapport au temps passé à l'école et de l'occasion qu'ils ont eue de transférer dans une situation réelle de travail, les compétences déjà acquises. Tous les participants recommanderaient la formule aux futurs élèves de mécanique auto.

C'est à l'initiative du département de mécanique auto, plus particulièrement des enseignants Marc Matton et Sylvain Gagné, que le projet a été mis sur pied. C'est la première fois que cette formule est expérimentée à EPM. Deux stages ont été effectués durant l'année.

L'ATE implique un rapprochement entre le milieu scolaire et celui du travail. La formule est privilégiée pour s'assurer que la formation professionnelle des élèves soit adaptée aux besoins actuels du marché du travail.

Elle combine des périodes de formation en établissement scolaire et des périodes de stages en milieu de travail. Les élèves seront placés en situation réelle de travail où ils pourront mettre en application les compétences acquises à l'école tout en les intégrant progressivement à la pratique du métier.

Les élèves ont effectué les stages majoritairement dans les garages de la région. L'entreprise assignait un tuteur qui supervisait le travail de l'apprenti.



Le groupe des finissants de mécanique auto, les enseignants, le directeur de EPM.

Ces stages étaient non rémunérés. L'entreprise s'engageait à n'effectuer aucune mise à pied liée à la présence du stagiaire, ni à embaucher l'apprenti avant la fin de sa formation scolaire.

FORMATION

Le programme de Mécanique automobile conduit à l'obtention d'un DEP (diplôme d'enseignement professionnel). Il est réparti sur quatre sessions. Les participants au projet d'ATE en étaient à leur dernière année d'études.

La durée normale de la formation est de 1800 heures incluant un stage de fins d'études. Le projet d'ATE à l'École professionnelle de métiers a porté à 2 078 heures la formation reçue par les finissants.

L'école a choisi de faire alterner formation à l'école et travail en entreprise au cours de la semaine pour assurer un meilleur suivi des élèves. Au total les finissants ont accumulé 46 jours de stages en entreprise à la fin de leurs études.

Pour l'entreprise, on y voit un moyen de se constituer une banque de candidats, de réduire ainsi le coût de recrutement de personnel et le temps de formation d'éventuels employés.

Pour l'élève, c'est une occasion de faire le lien entre la théorie et la pratique, d'ajuster la perception qu'il a du métier et de favoriser une meilleure insertion professionnelle à la fin de ses études.

Enfin pour l'école, la formule permet de maintenir à jour le contenu des programmes d'études en tenant compte des besoins du marché du travail. ■

ANNONCEURS ATTENTION !

LE CANADA FRANCAIS *prépare sa promotion*

pour les éditions du 31 juillet, 7, 14, 21 et 28 août

Complétez les adresses

Pour renseignements contactez :
Lynn Brouillette
chargée de projets spéciaux
(450) 347-0323
poste 469

*Places limitées

100058-2c6-1

Gagnants Concours

Secret des p'tits fruits

1er prix : un laissez-passer familial pour le Parc SAFARI**

** 2 adultes + 2 enfants

Le tirage au sort a favorisé Rita Bessette de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Voici son secret : **Liqueur de petits fuits**

1 tasse de fraises
1 tasse de sucre à fruit
1 tasse d'alcool
Mettre dans un grand pot de verre.
Répétez l'opération avec tous les petits fruits que vous trouverez.
Quelques temps avant les fêtes, coulez.

Très agréable à boire



2e prix : un panier d'une valeur de 75$ contenant : mistelle, tarte, confitures, cageot de fraises, cageot de framboises

Le tirage au sort a favorisé Josée Allard de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Voici son secret : Je fais geler mes fruits devenus trop mûres pour en faire des «milk shake», savoureux.



Merci à tou(te)s les participant(e)s !

100297-2c6-hd

Le SEHR remet ses bourses

Le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR) remettait six bourses d'une valeur totale de 3 600 $ à des enseignants qui se sont surpassés dans leur travail auprès des jeunes.

À chaque année, depuis la mise en place du programme en 1994, le syndicat veut ainsi encourager le développement de projets à caractère social, pédagogique et environnemental innovateurs. De plus, ce programme fait la promotion d'outils qui contribuent à l'amélioration des conditions d'apprentissage des jeunes. Depuis le début du programme de bourses, le SEHR a distribué 28 800 $.

Le 4 juin dernier, lors de l'assemblée générale annuelle, les bourses ont été remises. Tout comme l'an dernier, le comité de sélection était sous la responsabilité de la section locale de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement présidée par Suzanne Faucher.

PRIMAIRE

Au niveau préscolaire et primaire, la première bourse de 1 000 $ revient au trio Magali Dallaire, Claudine Letallec et Jean-Claude Viau de l'école Crevier de Marieville pour leur projet *Confiture de prunes*.

La deuxième bourse de 500 $ est attribuée à l'enseignante Marie-Paule Larose de l'école Saint-Michel de Rougemont pour *Artipro ... Chansons pour la paix*.

La troisième bourse de 300 $ est gagnée par Louise Dionne et Karine Bélanger de l'école Sacré-Coeur de Saint-Luc pour le projet de pièce de théâtre *Lune de neige*.

SECONDAIRE

Au secondaire, la bourse de 1 000 $ a été attribuée à Denis Marcoux et Charles Dalpé de la polyvalente Armand-Racicot pour la *Concentration musique*.

La bourse de 500 $ sera partagée par le groupe du projet *Sous le Shaputuan* de l'école Mgr-Euclide-Théberge de Marieville. Il s'agit des enseignants Jacques Leduc, Martin Leblanc, Michel Lafontaine, Gaétan Huard, Monique Noiseux et Paulo Raposo.

Enfin la troisième bourse de 300 $ a été décernée à l'enseignante Lyne St-Onge de l'école Dr-Alexis-Bouthillier pour *English Cinema*. ■



De gauche à droite, on reconnaît, Jean-Claude Viau, Magali Dallaire, Claudine Letallec, Marie-Paule Larose, Louise Dionne, Karine Bélanger, Jacques Leduc, Michel Lafontaine, Denis Marcoux et Charles Dalpé.

Nouvelles affectations à la direction d'écoles

LOUISE BÉDARD

Le conseil scolaire de des Hautes-Rivières a ratifié d'autres affectations de directeurs dans les écoles pour la prochaine année scolaire. Il tenait une séance publique lundi soir.

Réal Fontaine, directeur adjoint à la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville, devient directeur du Centre La Relance pour les adultes. Il succède à Monique Lussier qui a demandé à retourner à l'enseignement.

Bertrand Daigle, directeur adjoint à l'école secondaire Paul-Germain Ostiguy de Saint-Césaire, est nommé directeur de l'école primaire Saint-Michel de Rougemont que dirigeait Suzanne Tremblay, une ancienne directrice au Service de l'enseignement aux jeunes qui a obtenu un congé sans solde pour réorientation de carrière.

Suzanne Marcantonio, directrice adjointe à l'école secondaire Félix-Gabriel-Marchand de Saint-Jean, est mutée au poste de directrice adjointe à la polyvalente Marcel-Landry. Cette décision n'a pas fait l'unanimité. Le commissaire Pierre Boudreau a demandé le vote. Trois autres membres du conseil se sont opposés à cette affectation. Onze ont voté en faveur.

Deux personnes faisant partie de la banque de relève accèdent à des fonctions de direction. Julie Cartier, conseillère pédagogique, est nommée directrice adjointe de l'école Félix-Gabriel-Marchand.

Paul-André Boudreau, enseignant de l'école secondaire Beaulieu de Saint-Jean, assumera les fonctions de directeur adjoint à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

DÉPART

Le directeur de l'école secondaire Euclide-Théberge de Marieville, André Messier, quitte son poste pour occuper une fonction supérieure à la direction des services de l'enseignement de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

La commission scolaire devra donc combler son poste au cours des prochaines semaines. Tout comme elle devra trouver un directeur pour l'école primaire de Henryville. Dans ce dernier cas, le processus de sélection prend fin vendredi. Le conseil a accordé l'autorisation au directeur général de procéder à la nomination qui sera ratifiée par le conseil, à sa prochaine assemblée du 21 août.

Soulignons enfin que le conseil scolaire a accepté la démission de quatorze enseignants pour le motif de la retraite. Deux autres ont aussi remis leur démission.

ADAPTATION

Parmi les décisions prises en matière de ressources humaines, les commissaires ont adopté le plan d'effectifs au secteur de l'adaptation scolaire pour la prochaine année.

On note un accroissement du nombre des heures que travailleront une douzaine de techniciennes en éducation spécialisée. De plus, d'autres seront embauchées. L'alourdissement des problèmes de la clientèle explique ces changements, indique la direction de la commission scolaire. ■



Joanie Couture remporte le prix de l'Assemblée nationale

Joanie Couture, élève de sixième année de l'école Saint-Alexandre, a été décorée de la médaille de l'Assemblée nationale, un prix qui souligne son excellent rendement académique. Elle est accompagnée sur la photo de Carolle Lessard, directrice de l'école, Carolyn Landry, enseignante de sixième année, et Jean-Paul Bergeron, député d'Iberville. ■

ARRÊT N'achetez pas de caméra Zoom ou Reflex sans venir nous voir !

Zoom

PENTAX
Zoom 35-60 mm
Étui et pile inclus
99,99 $ Espio 60 S

Nikon
Objectif 38-90 mm
Étui, film et pile inclus
169,99 $ Zoom 90

FUJI
Zoom 35-70 mm
Étui, film, pile, trépied et télécommande inclus
109,99 $ S-700 Date

PENTAX
Zoom 38-115 mm
Étui et pile inclus
199,99 $ Espio 115 S

Canon
Zoom 38-65 mm
Large viseur
129,99 $ Zoom 65

OLYMPUS
Zoom 38-80 mm
Résiste aux intempéries
Étui et pile inclus
Panoramique
259,99 $ Zoom 80 DLX Date

PENTAX
Zoom 38-80 mm
Étui et pile inclus
149,99 $ Espio 80 V

Reflex

MINOLTA
Objectif 28-80 mm
Garantie 2 ans
399,99 $ HTsi *plus*

Nikon
Objectif 28-80 mm
Garantie 2 ans
449,99 $ F-55

Canon
Objectif 28-90 mm
Garantie 1 an
449,99 $ Rebel G
Sac gratuit

Garantie de remboursement de 30 jours

foto clik
Carrefour Richelieu / 359-1101

FILMS GRATUITS PENDANT 1 AN
À l'achat d'un appareil photo 35 mm

Une classe de jeunes en difficulté participe au projet éducatif de Prologue

OLIVIER BOISVERT

À l'aide de la machine à explorer le temps, découverte par un villageois habitant Prologue, un micromonde virtuel, une quinzaine de jeunes en difficulté d'apprentissage ont eu la chance de correspondre sur le web avec un des cinq personnages fictifs de ce village pittoresque des années 1852. Les élèves ont de même été en mesure de guider le jeune Français Gaston-Marie jusqu'à Iberville, ville où demeurait selon eux, le seul médecin capable de soigner sa mère.



(Photo: Jacques Paul)

De gauche à droite: Fanny Perras, Jonathan Ouimet, Alicia Stone, Mélanie Lévesque, Anissa Perras, Éric Parent, Natasha St-Laurent, Jennifer Jones, Dany Pluk, Maxime Guay, Joakim Parent, Mathieu Létourneau, Jean-Philippe Bélanger, Maritza Ouellet et Mélanie Fournel.

Pour venir en aide au petit garçon originaire de France, les jeunes des niveaux primaires un à quatre de l'école NDL d'Iberville l'ont d'abord dessiné pour savoir à qui ils avaient à faire. Ensuite ils ont fouillé dans l'histoire de la municipalité d'Iberville, en 1852 plus précisément, des renseignements susceptibles de pouvoir amener le petit Gaston à bon port.

Chaque élève était responsable d'un champ d'investigation choisi avec l'aide de leur professeure, Sylvie Jacques. Les recherches les ont amenés à des découvertes surprenantes.

Ils ont par exemple découvert que leur école, Notre-Dame de Lourdes, était à cette époque un palais de justice. Que la région avait été baptisée pour la toute première fois Mille-Roches parce que la rivière Richelieu en était pleine. Que les écluses sont des sortes d'ascenseurs aquatiques ! (Ils sont d'ailleurs allé les visiter pour s'assurer que ce n'était pas du bluff)..

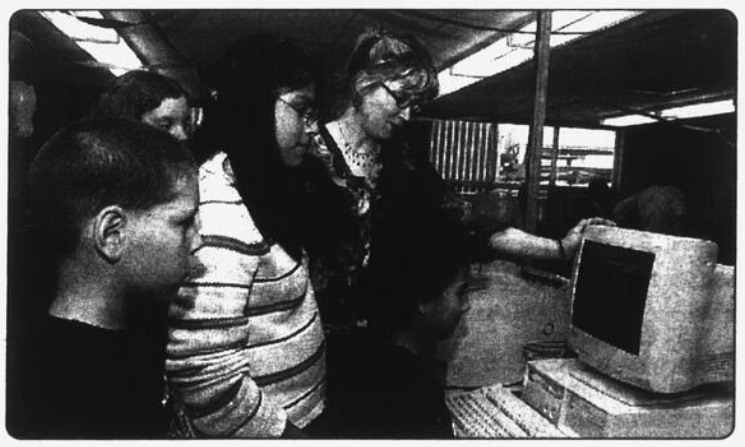
PROLOGUE ET PÉDAGOGIE DE L'ÉCRITURE

En groupe de trois et quatre, les élèves, dont la moyenne d'âge est de 11 ans, ont correspondu avec un personnage de Prologue.

«Vous auriez dû voir leur excitation lorsqu'ils recevaient une lettre de leur personnage. Lorsque les jeunes leur écrivaient, parfois ils leur disaient combien ils aimaient la pizza, ou combien ils aimaient jouer à l'ordinateur. Le personnage vivant en 1852 ne savait pas de quoi les élèves leur parlaient. Ils ont alors dû expliquer ce qu'était une pizza et un ordinateur», de raconter Mme Jacques.

À la fin du projet, les 16 jeunes participants ont retranscrit sur le logiciel Word les résultats de leur recherche et leur appréciation de l'activité. «Les enfants ont même découvert des fonctions que je ne connaissais pas», avoue en riant Sylvie Jacques. Un webmestre de la commission scolaire s'est ensuite chargé de faire la conversion nécessaire pour que leur travail se retrouve sur le Net. Ils ont aussi à tour de rôle, devant journaliste et parents, dévoilé les résultats de leur recherche sur la municipalité d'Iberville. Un grand défi qu'a relevé avec brio les jeunes, dont certains souffrent de problème d'expression. «C'est une très belle réalisation pour eux», de commenter leur enseignante.

Le Village Prologue est un micromonde mettant en scène une seigneurie typique du Bas-Canada au 19e siècle. Une équipe formée par des pédagogues, des historiens et des programmeurs travaillent sur cet environnement depuis les premières activités qui ont débuté en 1987. Les premiers échanges interactifs avec les personnages du Village ont commencé en 1991. Dans le plus grand souci de la vraisemblance et de la réalité historique de l'époque, le Village Prologue est devenu un monde imaginaire dans lequel vit une communauté rurale du 19e siècle. Mais avant tout, Prologue permet aux enseignants d'intégrer les technologies de l'information dans leur pédagogie. ■



Les élèves ont fait d'intéressantes découvertes.



(Photo: Jacques Paul)

Le premier prix pour Roxanne

Roxanne Dubé Paixo de Saint-Jean, élève de 2e année de la classe de Mary Ellen Lynch à St. John's School, vient de remporter le premier prix dans sa catégorie du Canada Book Day Writer's Contest. Elle devait imaginer et dessiner la couverture d'un livre. Elle a choisi son livre favori Aaron's Hair de l'auteur canadien Robert Munsch. Roxanne devait aussi fait valoir pourquoi les livres sont importants pour elle et expliquer son choix. Elle mérite une valeur de 750 $ en livres signés par des auteurs canadiens. Elle est photographiée avec son enseignante. ■

Rencontrez des gens de la région avec la ligne Match

Annoncez-vous gratuitement dans votre hebdo préféré sous l'une des 4 catégories suivantes :
[Femme cherche Homme] [Homme cherche Femme]
[Autre] [Partenaire d'activités diverses]

Les personnes intéressées par le résumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boîte vocale.

Bonnes rencontres !

Visitez notre site WEB : www.compagnie.com/canfranc

1-900-451-8031

18 ANS et PLUS 1,98$ / la minute

Ligne Touch Tone

Annoncez-vous Gratuitement

En composant le 346-3100

Une seule boîte vocale par personne

Économisez en achetant un bloc de temps (payable par Visa/Mastercard)

Contactez notre service à la clientèle au 346-3100

Puis, appuyez sur le (0)

www.compagnie.com/canfranc

Femme cherche Homme

DEMOISELLE DE LA RIVE-SUD, 39 ans, 5'5", chev roux, yx bleus, sans enfants, n-fum, bien dans sa peau, propre, désire rencontrer un homme de 45 ans et plus, de belle app, n-fum, sérieux, pour relation sérieuse. 1083

JEUNE FEMME DE 30 ANS, 5'2", 135 lb, chev blonds, yx bleus, enjouée, bien dans sa peau, passionnée par le chant et la musique, cherche H entre 35-40 ans, bien dans sa peau, simple, de belle apparence et n-fum. 1002

FEMME LIBRE DE SON PASSÉ, croit en l'amour, ne possède pas d'auto, cherche H de 47 ans et plus, n-fum, sérieux, fidèle, chaleureux, honnête, qui n'a pas peur de s'investir dans une relation. 1000

FEMME DE 52 ANS, honnête, généreuse, de belle app, aime la nature, désire rencontrer un homme de 52-5. ans, généreux, honnête, pour relation amicale d'abord. 1030

PETITE ET FÉMININE, 49 ans, 5'5", 110 lb, simple, pantouflarde, aime les sorties, voyages, escapades, cherche H de 50-56 ans, de 5'6" et plus, 175 lb et moins, propre, respectueux, doux, avec affinités. 1041

Homme cherche Femme

DANIEL, 35 ans, 6', 185 lb, chev châtains, yx bleus, responsable, honnête, ponctuel, cherche F avec affinités, de belle app, poids proportionné. 2051

ENGAGÉ, de belle app, désire rencontrer une femme pour des conversations érotiques. 2059

49 ANS, 5'5", 148 lb, d'allure jeune, aime le vélo, nature, cherche F de 48 ans et moins, poids prop, avec affinités, but sérieux. 2016

DANIEL, 35 ans, 6', 188 lb, beau, recherche une demoiselle de 30-37 ans, de belle app, de poids prop, pour partager les bonheurs de la vie. 2081

MARCEL, 36 ans, 5'8", 160 lb, châtain, yx pers, chauffeur de truck, cherche F entre 4'11"-5'6", au poids prop, chev longs, de belle app, sérieuse, avec ou sans enfants, sachant ce qu'elle veut dans la vie. 2088

JEAN-LUC, 35 ans, 5'4", chev et yx bruns, de belle app, simple, cherche F 20-40 ans, bien dans sa peau, féminine, avec ou sans enfants, simple, qui veut aimer et être aimée, but sérieux. 2092

HOMME DE 43 ANS, 6'2", 195 lb, de belle app, cherche F de belle app, poids prop, simple, pour relation amicale. 2078

CÉLIBATAIRE, 41 ans, 5'6", 165 lb, sans enfants, n-fum, autonome, aime le camping, danse, soirées romantiques, marche, vélo, bowling, cherche F entre 27-40 ans, but sérieux. 2066

CHARLES, 38 ans, 5'8", 160 lb, fait attention à lui, honnête et franc, cherche F sobre, dynamique, sans drogue, préfère les femmes un peu plus grosse que trop maigre, pour rencontrer véritablement. 2091

PAPA AVEC UN ENFANT DE 11 ANS, cherche une maman dans la 30aine, avec un enfant, pour pouvoir partager les choses de la vie dans l'amour, l'harmonie et l'humour. 2024

HOMME LIBÉRÉ DE SON PASSÉ, cherche une femme occasionnelle qui aurait besoin de tendresse et d'amour. 2009

STEVEN, 33 ans, 165 lb, 5'10", chev blonds, yx bleus, recherche une femme entre 25-35 ans, aimant le sport, plein air. 2071

MICHEL, 48 ans, habite la campagne, 5'5", chev et yx bruns, look jeune, belles valeurs, affectueux, sans fumée, bricoleur, adore les feux de camp, danse, cherche F pour relation sérieuse. 2076

HOMME RESPONSABLE, 40aine, sens de l'humour, aime le dialogue, cherche F fidèle et monoparentale. 2000

SYLVAIN, 35 ans, 5'11", 250 lb, chev et yx bruns, cherche F entre 30-40 ans, pour relation amicale d'abord. 2034

BEL HOMME, 27 ans, 5'10", 160 lb, chev et yx bruns, engagé, cherche F pour rencontres occasionnelles et discrètes. 2025

HOMME 50 ANS, 6', 230 lb, sentimental, aime la marche, balades en voiture, restos, vélo, désire rencontrer une femme de 40 ans et plus, avec affinités. 2047

CÉLIBATAIRE, 35 ans, 5'10", chev noirs, yx gris-vert, 215 lb, un peu gros, bien dans sa peau, aime la musique, sorties, danse, vélo, recherche une femme de 35-39 ans, pour une relation à long terme. 2052

46 ANS, 5'7", 180 lb, chev et yx bruns, paraît bien, veuf, pas compliqué, sobre, n-fum, aime la moto, plongée, bateau, cherche petite F de 5'-5'5", 100-130 lb, 36-46 ans, qui paraît bien, avec affinités. 2062

SERGE, 5'10", 190 lb, chev châtains, yx bleus, de belle app, séparé depuis 4 mois, cherche une fille entre 35-42 ans, de belle app, sans enfants. 2063

CÉLIBATAIRE DE 30 ANS, de belle app, viril, cherche une jolie dame de 20-35 ans, pour des sorties dans des clubs échangistes. 2053

RETRAITÉ AUX INTÉRETS VARIÉS, 56 ans, 5'8", 175 lb, raffiné, fier, aime la nature, golf, pêche, humour, désire rencontrer une belle retraitée de 50-56 ans, élégante, mince et n-fum. 2038

34 ANS, 5'7", chev et yx bruns, habite la campagne, paraît bien, n-fum, sans enfants, curieux, aime les spectacles d'humour, cherche F simple. 2057

JEUNE HOMME DE 35 ANS, 6', 190 lb, chev châtains, yx verts, de belle app, simple, sens de l'humour, honnête, cherche une jeune femme de belle apparence de 24-35 ans, pour balades en voiture ou plus. 2067

Autre

COUPLE DE FEMMES GAYS, dans la 50aine, possède un motorisé, aime la nature, désire rencontrer des amies pour voyager. 4032

GARS DE 27 ANS, 5'11", 170 lb, chev noirs, imberbe, masculin, paraît plus jeune, versatile, cherche H 18-35 ans, beau bonhomme, bien foutu, discret, pour des rencontres régulières, amitié et sorties. 4045

LAC BROME, homme de 40 ans, 5'9", 160 lb, propre, diplômé, cherche H pour rencontres occasionnelles ou relation stable. 4077

JOLIE FEMME DANS LA 40AINE, bien proportionnée, douce, sensuelle, affectueuse, recherche F bisexuelle, pour partager affection, sensualité, caresses, à deux ou à trois, avec conjoint. 4053

HOMME MASCULIN, 53 ans, 6'3", 230 lb, poilu, bien membré, cherche H de 50 ans et plus, simple et masculin, pour relation à long terme. 4071

ANDRÉ, 40 ans, 5'10", 170 lb, chev bruns, yx verts, de belle app, simple, affectueux, doux, sensuel, aime la nature, marche, ciné, cherche H franc, honnête, sincère, célibataire entre 30-45 ans. 4075

HOMME DE 45 ANS, 5'6", 180 lb, discret, cherche H masculin entre 30-45 ans, pour rencontres occasionnelles intimes. 4010

JOLIE FEMME DANS LA 40AINE, bien proportionnée, douce, sensuelle, affectueuse, recherche F bisexuelle, pour partager affection, caresses, sensualité et moments intimes à deux ou à trois avec conjoint. 4006

PAUL, 5'9", 140 lb, yx pers, sociable et honnête, désire rencontrer un homme sociable et honnête. 4008

HOMME DANS LA 40AINE, 5'6", 150 lb, chev blonds, yx bleus, honnête, aime le vélo, plein air, ciné, recherche un gars entre 35-48 ans, honnête, pour une relation à long terme. 4025

HOMME, mi40aine, 5'6", 175 lb, costaud et en forme, masculin, cherche H entre 25-50 ans, costaud, d'allure straight, pour relation amicale et peut-être plus. 4054

HOMME DE 49 ANS, 5'7", 135 lb, paraît bien, sympathique, affectueux, cherche H de 45 ans et moins, sérieux, bien dans sa peau, chaleureux, pour relation régulière. 4002

HOMME D'EXPÉRIENCE, Gérard, 6'1", 200 lb, désire rencontrer un homme de 18-25 ans, pour des rencontres intimes. 4061

Partenaire d'activités diverses

SJE

Venise-en-Québec intéressée à acquérir le Club de golf

Gilles Bérubé

La municipalité de Venise-en-Québec manifeste un intérêt pour acquérir le parcours du Club de golf Baie Missisquoi. Il s'agit apparemment d'une véritable aubaine, mais qui n'inclurait pas les bâtiments. Actuellement, la municipalité tente d'obtenir du temps pour étudier le dossier. Le conseil est cependant divisé sur le sujet.

À Venise-en-Québec, la majeure partie du parcours de golf a été aménagée sur le domaine public en vertu d'un bail emphytéotique. Les différents bâtiments sont toutefois une propriété privée. L'actuel propriétaire du Club, Bernard Tremblay, bénéficie d'un bail qui lui permet d'exploiter le parcours de golf jusqu'en 2021. Depuis qu'il a acquis le club, M. Tremblay a sollicité le gouvernement québécois à maintes reprises pour acheter le terrain.

Au Gouvernement du Québec, c'est le ministère des Transports qui est chargé de disposer des immeubles dont le gouvernement veut se départir. Il existe toutefois une pratique selon laquelle les gouvernements, avant de vendre une propriété, l'offrent à la municipalité. Difficile de savoir, dans le cas présent, qui a pris l'initiative des contacts entre la municipalité et le gouvernement. Chose certaine, la municipalité a envoyé une lettre au ministère des Transports pour savoir quel serait le prix d'acquisition du terrain. Le ministère demande 150 000 $ pour l'immeuble, ce qui, semble-t-il, représente une aubaine.

La municipalité disposait cependant d'un délai de 45 jours pour se décider. L'échéance de l'offre arrive cette semaine. Le conseil est divisé sur le sujet. Certains se sont déjà fait une idée et s'opposent à cet achat. Ils ne voient pas l'utilité que la municipalité investisse dans un immeuble dont la vocation relève plus à leur avis de l'entreprise privée. Lundi soir dernier, le 8 juillet, le conseil a tenu une séance spéciale sur la question. Il a finalement adopté une résolution pour demander une prolongation du délai.

La mairesse, Lise Berry, précise qu'aucune décision n'est prise. Elle indique que le conseil a besoin de plus d'information sur le sujet pour prendre une décision. Elle souhaite obtenir une rencontre avec le ministère des Transports et avec le propriétaire du Club de golf pour tenter d'avoir un portrait plus juste de la situation. Mme Berry assure que si le conseil décide d'acheter, il s'assurera de l'appui de la population lors d'une consultation. Elle n'a cependant pu préciser quel mode de consultation serait utilisé pour mesurer le pouls des contribuables. Par ailleurs, Mme Berry nous a référé à la secrétaire-trésorière de la municipalité pour connaître précisément le processus d'acquisition d'une telle propriété. Cette dernière n'a pas retourné notre appel.

De leur côté, les employés du club de golf manifestent de l'inquiétude face à la situation. Ils cherchent à avoir l'heure juste sur le dossier et ils s'interrogent sur l'avenir de l'entreprise et de leur emploi si la municipalité achetait le terrain de golf. ■

Marie-Rose Roman fête 100 ans

Olivier Boisvert

Les 100 ans d'existence de Mme Marie-Rose Roman ont été souligné le 25 juin dernier au Centre Georges-Phaneuf. Marie-Rose Roman est née dans la paroisse St-Jean-L'Évangéliste, le 5 juin 1902. Elle a épousé M. Alcide Poirier avec qui elle a eu quatre enfants.



(Photo: Jacques Paul)

Les proches de Marie-Rose Roman ont célébré ses 100 ans.

Pour la circonstance, le Centre Georges-Phaneuf a organisé, avec la complicité de la famille, une fête à laquelle ont participé une centaine d'invités. Mme Monique St-Denis, directrice des services gériatriques a adressé un témoignage émouvant à la centenaire. Elle a insisté sur la joie de vivre et le dynamisme dont fait preuve Mme Roman, qui suscite autant d'admiration de ses proches et a comparé Mme Roman a un grand chêne au profil imposant et majestueux. ■

Épuration: Saint-Paul tiendra un référendum

Gilles Bérubé

La municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix tiendra un référendum, le dimanche 22 septembre, pour demander aux citoyens d'approuver son projet d'assainissement des eaux municipales. Lors de la tenue d'un registre, jeudi dernier, le 4 juillet, 92 citoyens ont demandé la tenue d'un référendum alors qu'il en fallait au moins 55. Dans les circonstances, le conseil municipal a décidé de tenir un référendum plutôt que de retirer le règlement.

Le projet vise à construire un réseau d'égout et une usine de traitement des eaux usées dans le secteur du village. Le projet doit se dérouler en deux phases. La première touche 380 résidences et est évaluée à 6 millions de dollars. Le projet est admissible à 2,8 millions de subvention. Le coût de la deuxième phase n'est pas évalué.

En raison du relief très plat de la municipalité, le réseau d'égout sanitaire ferait appel à un système de vacuum plutôt qu'à la technologie conventionnelle par gravité. Les eaux usées seraient littéralement aspirées vers l'usine de traitement. Cette technologie est plus coûteuse.

Dans le projet, la part défrayée par l'ensemble de la municipalité représenterait 15% du projet. À moins de 25%, la municipalité n'a pas à consulter l'ensemble de la municipalité pour l'approbation du règlement d'emprunt. Notons que le projet d'un réseau d'assainissement des eaux usées est dans l'air depuis 1995 à Saint-Paul. ■

Lave-O-Chiens reporté au 13 juillet

Olivier Boisvert

En espérant que la pluie et le mauvais temps ne feront pas entrave une seconde fois à l'activité organisée par la Fondation Polyvalente Marcel-Landry, Lave-O-Chien devrait se dérouler le samedi 13 juillet entre 9 heures et 17 heures durant la vente trottoir de la rue Richelieu à Saint-Jean (coin St-Jacques).

Il en coûtera 8 $ pour faire la toilette au grand complet des pitous en tous genres. Plusieurs activités sont prévues au menu pour faire patienter les maîtres pendant que les fidèles toutous vont se refaire une beauté: hot dogs sur le grill, tirages de nombreux prix, conseils de vétérinaires, échantillons de nourriture, impressions de photos sur chandail et tapis de souris.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 347-5401. ■



Le Lave-O-Chiens aura lieu le 13 juillet

solde semi-annuel
Des milliers de montures soldées*
étiquettes rouges 50% de rabais
étiquettes bleues 30% de rabais
étiquettes jaunes 59 $
Solaires Sélectionnées à partir de 25% de rabais
Étalez le paiement de vos lunettes sur 6 versements sans frais ni intérêt grâce au plan Accord D de Visa Desjardins. Détails en magasin.
*Montures sélectionnées. Lentilles en sus. Offre d'une durée limitée. Ne s'ajoute à aucun escompte en vigueur. Détails en magasin.
Michel Laurendeau, opticien.
NEWLOOK lunetterie
ST-JEAN
949, boul. du Séminaire Nord 348-1155
Service à la clientèle : 1.800.463.LOOK (5665) www.newlook.ca
Examens de la vue effectués sur place par un optométriste qualifié.

SELON L'ORGANISATRICE KATHELEEN BERRY

Le Festival nautique couronné de succès

Une affluence de 4000 personnes pour les deux week-ends d'activité

OLIVIER BOISVERT

Le comité organisateur du Festival nautique a soutiré une grande leçon de l'événement qui se déroulait en deux vagues du 21 juin au 1er juillet dernier: les gens se déplacent rarement deux fois pour le même festival. Fort de ce nouveau savoir, celle qui pilotait les activités, Katheleen Berry, si elle se voit confier une deuxième fois le mandat de chef d'orchestre, ambitionne d'insuffler au Festival sa propre identité.



Les propriétaires de bateaux d'époque ont pu exhiber avec fierté leur embarcation.

Être parvenu à attirer quelque 4000 curieux et passionnés de nautisme n'a pas été une mince affaire quand on sait que la population se trouvait sollicitée de toutes parts avec les festivités entourant la fête nationale et les quatre jours d'activités de la fête du Canada. Surtout que la deuxième phase du Festival s'est tenue sous une chaleur tropicale qui n'a pas été sans décourager bon nombre de gens qui seraient probablement venus autrement. «Pour la première fin de semaine, 2500 visiteurs ont été attirés sur le site. Tandis que pour le dernier week-end, c'est environ 1500 personnes qui sont venus sur la Promenade du Quai», a dénombré Katheleen Berry qui

n'en est pas à ses premières armes en matière de festival de cette nature. Elle qui organise le Festival international du Lac Champlain prend l'expérience qu'elle a acquise en organisation et l'amène avec elle tout en gardant en tête les particularités d'ici.

La parade des bateaux a été une grande réussite. «Les visiteurs ont apprécié de pouvoir échanger avec les capitaines», d'ajouter Mme Berry. Les gens pouvaient embarquer et prendre connaissance de la fiche descriptive des différentes embarcations. Les enfants ont eu droit à des baignoires avec des pédalos pour s'amuser et se rafraîchir. Les amateurs de lecture ont pu bouquiner tout leur content avec les tonnes de livres proposées par les Bouquinistes du St-Laurent.

DES CHANGEMENTS EN PERSPECTIVE

Si Katheleen Berry obtient pour une seconde fois le mandat de l'organisation du Festival Nautique, bien des paramètres seront repensés et modifiés. Pas question d'étaler les activités sur deux fins de semaine. «On va condenser le tout en une seule fin de semaine. On pense aussi à prendre un week-end qui ne concorde pas avec d'autres événements», de songer Mme Berry.

«Ce qui est certain, c'est qu'il y a une demande pour un tel festival. Pour l'édition prochaine, les gens vont plus nous connaître et vont revenir avec plus de bateaux», de conclure celle qui espère que le Festival gagne enfin sa propre identité et prenne l'ampleur escomptée. ■



Les visiteurs ont apprécié de pouvoir échanger avec les capitaines.



Le défilé des marinas a attiré pas mal de monde.

AUX QUATRE COINS DE LA VILLE

Voleur recherché

Le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu est à la recherche d'informations concernant une introduction par infraction dans une résidence du quartier Saint-Gérard, le 18 juin dernier, vers 10h30. De la marchandise aurait été chargée dans une Ford Windstar de couleur mauve et grise. Ce véhicule aurait ensuite été vu dans le stationnement à l'arrière du restaurant McDonald, où des citoyens auraient été témoins du transfert de la marchandise dans un autre véhicule. La fourgonnette a ensuite été retrouvée, abandonnée dans ce même stationnement. Toute personne ayant des informations relativement à ce vol ou qui aurait vu le véhicule est priée de communiquer avec le sergent détective Denis Brien au 357-2024 ou via la ligne Anti-Crime au 357-2000.

Tentative de vol qualifié

Le 3 juillet dernier, vers 21h35, un homme de 34 ans est entré dans un dépanneur du 392 Mercier, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il était armé d'une arme de style revolver. Il a demandé le l'argent du tiroir-caisse au commis, qui a refusé. Très nerveux, l'homme est sorti du dépanneur sans le butin. Il a été arrêté par les agents du Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu sur la rue Bouthillier, non loin de là. Le prévenu a comparu jeudi dernier au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu pour faire face à des accusations de tentative de vol qualifié.

Vol qualifié

Le 6 juillet, vers 14h15, le dépanneur du 236 Saint-Charles, à Saint-Jean-sur-Richelieu, a été le théâtre d'un vol qualifié perpétré par deux suspects. Les deux hommes sont entrés dans les commerces. Le premier, armé d'un couteau, a demandé le contenu du tiroir-caisse, qui lui a été remis par le commis. Le premier suspect mesure six pieds, est d'allure mince, a les cheveux courts, une petite moustache, portait un chandail à manches longues, des jeans, une tuque et a environ 25 ans. Le deuxième homme mesure 1m65, a environ 45 ans, portait une barbe et une moustache, un chandail à manches courtes et des jeans. Les deux suspects ont pris la fuite à pied. Les agents du Service de police ne leur ont toujours pas mis la main au collet.

Rôdeurs de nuit

Dans la nuit de lundi à mardi, le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu a épinglé deux hommes, un de 29 ans habitant Iberville, un autre de 20 ans, de Saint-Jean-sur-Richelieu, alors qu'ils rôdaient dans les champs, dans le 3e Rang Sud, à Saint-Athanase. Les deux prévenus devaient comparaître hier mardi au palais de justice pour faire face à des accusations d'intrusion de nuit et de possession d'outils de cambriolage.

Vol avorté

Dans la nuit de lundi à mardi, un homme et une femme ont été surpris par un système d'alarme alors qu'ils voulaient cambrioler un dépanneur de la 9e Avenue, à Iberville. L'homme est âgé de 20 ans tandis que la femme a 25 ans. Grâce aux informations de citoyens, le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu a attrapé les deux prévenus qui comparaîtront sous sommation d'ici quelques temps.

Jeune fille blessée

Une jeune fille de 10 ans s'est blessée au genou dimanche après-midi alors qu'elle jouait dans les installations du parc Pierre-Benoît, à Saint-Luc. Elle se serait blessée sur un clou. La fillette a été transportée en ambulance à l'hôpital du Haut-Richelieu. ■

Le Parc Safari revit et fête ses 30 ans

Jean-Pierre Ranger attend 300 000 visiteurs

EDITH PARIZEAU

Le Parc Safari de Hemmingford a frôlé la mort en avril. Mais, le 3 juillet, il était plus vivant que jamais! Jean-Pierre Ranger, son nouveau et ancien propriétaire (jusqu'en 1997), a été le sauveur du parc qui a bien failli ne pas fêter son 30e anniversaire. Mercredi dernier, M. Ranger était entouré d'employés, de familles et de représentants des médias pour souligner l'événement. Il a aussi profité du moment pour présenter les deux nouvelles coqueluches du Parc, les deux petites lionnes nées le 11 juin dernier.

Les zèbres, lions, éléphants, macaques et autres passeront finalement bien d'autres années dans leur enclos ou parmi les voitures du safari. Cette année, Jean-Pierre Ranger a même embelli leur environnement de fleurs, de nouvelles bannières et a redressé les clôtures qui penchaient. Et ce, pour le plaisir des yeux de ses visiteurs.



Les filtreurs des installations aquatiques ont été changés, tout comme l'affichage et les clôtures afin de redonner du lustre et de l'éclat au Parc Safari.

Avec des investissements de 250 000 $, M. Ranger s'est donc fixé comme priorité d'améliorer l'accueil et le coup d'oeil du parc. «On a voulu redonner au parc un éclat, un lustre. L'eau des barboteuses est cristalline, l'affichage a été changé et on met l'accent sur la propreté», explique-t-il. «On ne veut pas agrandir, mais ce qu'on doit faire, c'est d'améliorer la qualité des services et des jeux aquatiques pour les familles avec de jeunes enfants.» La clientèle visée par le parc est composée de familles ayant des enfants en bas âge. D'ailleurs, trois nouveaux manèges les attendent et les systèmes de filtration des pataugeoires ont été remplacés.

M. Ranger soutient aussi que la survie du parc n'a jamais été remise en question et qu'il fait toujours ses frais, avec 300 000 visiteurs en moyenne par année. «Quand les revenus le permettront, là on fera de plus gros aménagements», rappelle-t-il, toujours en spécifiant qu'il gardera l'esprit familial et les tout-petits en tête pour ses futures rénovations.

150 NAISSANCES

Ce n'est pas que sur papier que revit le Parc Safari, mais aussi dans les enclos des animaux. Pour cette année seulement, le directeur zoologique du parc, Serge Lussier, prévoit voir naître 150 petits. Au 3 juillet, déjà la moitié des nouveaux venus avaient vu le jour. Le parc possède un cheptel de 800 bêtes de 90 espèces différentes dont certaines sont en voie d'extinction.

En entrant au parc, on pénètre donc dans la zone safari, où en véhicule, on sillonne un chemin où on rencontre près de 40 espèces provenant de trois secteurs différents sur la planète. Déjà dans cette partie, on peut admirer de près ou de loin selon la témérité des animaux. Plusieurs petits viennent ici agrandir le troupeau déjà impressionnant.



La grande famille des superviseurs du parc est composée plusieurs membres. À l'arrière: Rita Barrière, Marc Éthier, Véronique Ranger, Lynn McIver, Serge Lussier, Nicole Dinardo, Calixta Girard, Diane Girard, Danielle Woodman, Lise Vancour et Yves Rousseau. À l'avant: Steve Venne, Marie Ranger, Sophie Robidoux et Jean-Pierre Ranger.



Jean-Pierre Ranger, propriétaire du parc, et Serge Lussier, directeur zoologique, tiennent dans leurs bras les deux petites lionnes à qui le public est invité à donner un nom.

Une fois le safari terminé, les familles sont invitées à parcourir la section pédestre du parc. Sur le sentier des singes, on peut, du haut d'une passerelle, voir en pleine action des macaques, des gorilles et des ours noirs. Du côté des macaques quelques mignons petits bébés singes gambadent ici et là, au grand plaisir des enfants, mais aussi des grands. Au passage, on croise les deux lions et la lionne ainsi que les trois tigres, une hyène, un loup blanc et des phacochères. Si on emprunte le sentier des chevreuils, on se retrouve au beau milieu d'un troupeau de daims. Ces derniers connaissent la rengaine et vous suivent patiemment jusqu'à la fin du parcours. Si par malheur vous vous approchez d'une distributrice de nourriture, vous n'y garderez pas la main trop longtemps puisqu'ils ont vite compris le fonctionnement.



C'est du haut des airs, sur une passerelle qu'on peut admirer la grande famille des macaques, dans la partie pédestre du parc.

CONCOURS

Parmi les petits bébés du parc, on compte les deux nouvelles lionnes, les coqueluches du parc. Encore attachantes parce qu'à 22 jours elles ne pèsent pas plus de quatre livres, elles deviendront vite de grandes lionnes et à trois ou quatre ans, feront pas moins de 350 à 400 livres.

Pour l'instant, les lionceaux ont été pris en charge par Sophie Robidoux, une technicienne du parc. Jour et nuit, Mme Robidoux prend soin des deux protégées qui n'ont pas encore de nom.

Ce à quoi le Parc Safari remédiera bientôt en organisant un grand concours, du 5 juillet au 5 août. La population est invitée à faire parvenir par télécopieur ou par courriel des suggestions de noms pour les deux jolis chatons qui deviendront grands. Le ou les gagnants du concours remporteront une nuitée à l'hôtel et une visite VIP du Parc Safari. Courriel: info@parcsafari.com, téléphone: 247-2727. ■

SAINT-VALENTIN

Au golf

Le Comité organisateur du Festival de la Saint-Valentin en collaboration avec la Fondation des maladies du coeur du Québec est présentement à mettre sur pied son troisième tournoi de golf annuel. Celui-ci se tiendra le vendredi 30 août au Club de golf International 2000 à Saint-Bernard-de-Lacolle. Le coût de participation est de 80 $ par personne pour le golf et le souper. Pour le souper seulement, le coût est de 20 $. Les profits de cette activité iront au Festival de la Saint-Valentin ainsi qu'à la Fondation des maladies du coeur du Québec. Pour réserver, les intéressés doivent composer le 291-5633 ou le 291-3414.

SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

Bibliothèque

La bibliothèque de Saint-Jacques-le-Mineur sera fermée du 15 au 28 juillet inclusivement pour les vacances d'été. Le retour à l'horaire normal est prévu le lundi 29 juillet.

NAPIERVILLE

Loisirs

À la suite d'une initiative des conseils de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville, depuis le 25 juin dernier, les citoyens des deux municipalités peuvent s'adonner gratuitement à des activités de loisirs intérieures au Centre sportif régional Louis-Cyr. Des invitations à devenir partenaire de ce projet ont été lancées aux municipalités avoisinantes. Certaines ont répondu de façon positive, dont Sherrington, Hemmingford (Village et Canton) et Saint-Valentin. Les citoyens des autres municipalités sont tout de même les bienvenus, mais ils devront débourser 2,50 $ par activité. Napierville et Saint-Cyprien ont loué l'aréna pour une période d'une année. Dans un premier temps, elles y proposeront des activités de loisirs quotidiennes pour la saison estivale. Puis, à l'automne, le centre sportif sera ouvert à la population lors des journées pédagogiques et les jours fériés. Des périodes de patinage et de hockey libre seront également prévues tout au long de la saison hivernale. Les activités ne s'adressent pas qu'aux enfants, mais aussi aux adultes. L'aréna est ouvert du lundi au vendredi, de 13 heures à 22 heures, et une pause est prévue pour le souper entre 17 heures et 18 heures. Il en va de même pour les samedis et les dimanches, alors que l'aréna est accessible à tous, de 9 heures à midi et de 13 heures à 18 heures. Au programme, on propose du badminton, du tennis de table, du volleyball, du hockey libre (cosom et sur patin à roues alignées) et même des courses d'autos téléguidées. Mais de toutes les activités présentées, la plus populaire est sans contredit le *planchodrome* très prisé des amateurs de planche à roulettes.

FARNHAM

36 000 $ à Action-Plus

Action-Plus Brome-Missisquoi vient d'obtenir une aide financière de 36 000 $. Cette contribution du gouvernement du Québec s'inscrit dans le cadre du Programme de soutien à la défense collective des droits. «Par cette contribution, le gouvernement reconnaît la place qu'occupe l'association Action-Plus Brome-Missisquoi dans notre communauté et témoigne de la pertinence et de la qualité des services qu'elle offre», indique le député Jean-Paul Bergeron, qui en a fait l'annonce avec la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion et ministre responsable du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), Nicole Léger. ■

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

Collecte de sang

Le camping Domaine du Rêve, à Saint-Angèle-de-Monnoir, organise en collaboration avec Héma-Québec une collecte de sang le mardi 16 juillet, de 14h30 à 20 heures, sur son terrain de camping. 105 donneurs sont attendus au 85, Côte Double, à Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Vente trottoir

Le comptoir familial d'Iberville tiendra une vente trottoir jusqu'au 12 juillet. Tout doit être vendu et toute la marchandise est soldée à 50 %. On vous offrira des hot dogs pendant cette vente. Le comptoir familial est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9 à 16 heures, le jeudi de 9 heures à 19h30 et le vendredi de 9 heures à midi. Information: Suzanne au 347-1172.

CERH

Le Centre d'entraide régional d'Henryville organise une vente d'été du 22 au 26 juillet. Les sacs bruns reviennent à 3 $ chacun. Tous sont les bienvenus. Information: 299-1117, ou rendez-vous au 109 Saint-Jean-Baptiste, à Henryville. Veuillez noter que le CERH sera fermé du 28 juillet au 11 août pour les vacances. Il rouvrira ses portes le lundi 12 août.

Café-causerie

MTS-Sida Montérégie offre aux femmes d'orientation homosexuelle et bisexuelle des rencontres hebdomadaires, soit les mardis, de 19 à 21 heures. Ces cafés-causerie débuteront le 6 août prochain. Pour des renseignements, rejoignez Lyne Massie au (450) 651-9229 ou au 1-888-227-7432 poste 27.

Festival de la Saint-Valentin

Le Festival de la Saint-Valentin, en collaboration avec la Fondation des maladies du coeur du Québec organise son troisième tournoi de golf annuel le 30 août prochain au Golf International 2000, à Saint-Bernard-de-Lacolle. Le coût pour la partie et le souper est de 80 $ par personnes. Le souper seulement coûte 20 $. Des prix de présence seront offerts aux joueurs. Tous les profits iront aux deux organismes. Réservez vos places au 291-5633.

Dion d'Amérique

L'Association des Dion d'Amérique tiendra un grand rassemblement le samedi 17 août au Musée de l'Amérique française, situé au 2 Côte de la Fabrique, à Québec. Renseignement: (450) 629-7578. ■

Arts de Vivre
un monde d'expression

Mot de la présidente d'honneur



C'est avec une immense joie que j'ai accepté la présidence d'honneur du projet *Arts de vivre, une préparation pour la relève culturelle.* Le Haut-Richelieu regorge de talents et cette année, les événements culturels se multiplient et occupent un espace prépondérant au travers des activités qui s'y déroulent. Ce genre de projet s'avère essentiel pour notre jeunesse. Les arts comprennent de multiples moyens de communication et les jeunes doivent dire ce qu'ils ressentent et exprimer leur vision des choses. Réaliser une création collective permet de se rendre compte de son talent, de le montrer et d'en faire profiter aux autres. Ce projet aidera les jeunes à prendre confiance en leur capacité, à se réaliser, à bâtir leur avenir. Cette expérience leur fournira également l'occasion de s'épanouir et d'enrichir leur vie. Ils en conserveront un souvenir mémorable et un bagage de vécu et d'apprentissage inestimable.

Aujourd'hui, je suis auteure, poète, journaliste, animatrice, promoteur culturel et encore un peu artiste… Si ma mère ne m'avait pas stimulé à suivre les chemins de l'écriture et des arts, ma vie n'aurait pas la même saveur. Les adultes et encore plus, les professionnels de ces métiers doivent aider les jeunes à découvrir les différentes facettes de cet univers merveilleux. C'est pourquoi, je tiens à remercier le Centre de ressources humaines du Canada, le Centre Option Avenir ainsi que tous les partenaires de ce projet pour leur engagement auprès de notre jeunesse.

Franc succès au projet *Arts de vivre, une préparation pour la relève culturelle!*

Michelle Dozois

Arts de Vivre, une préparation pour la relève culturelle

Depuis plusieurs millénaires, l'expression artistique est au cœur du développement des plus grandes civilisations. Quelle que soit leur discipline ou leur origine, les arts apportent non seulement un regard et une ouverture sur le monde, mais aussi des échanges et un contact privilégiés entre les différents acteurs sociaux. Par le biais du projet *Arts de vivre, une préparation pour la relève culturelle,* quinze jeunes animateurs de la région de la MRC du Haut-Richelieu contribueront à la croissance du milieu culturel de Saint-Jean-sur-Richelieu en participant à un projet de création théâtrale. Ce dernier sera présenté aux jeunes âgés de 6 à 12 ans durant la saison estivale ainsi que dans plusieurs écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'automne. En plus d'initier les élèves du primaire à la culture et aux différents domaines artistiques, les quinze jeunes animateurs auront acquis une expérience unique et enrichissante reliée au marché du travail.



L'équipe du projet *Arts de vivre, une préparation pour la relève culturelle* qui saura en mettre plein la vue au cours des prochaines semaines avec la pièce de théâtre «L'Arti-Show»!

Les principaux collaborateurs du projet

Les communications Michelle Dozois
Ministère de la culture et des communications
Le Canada Français
Centre local de développement,
Conseil économique du Haut-Richelieu (CLD)
Service de police de Haut-Richelieu
Librairie jeunesse Tohu Bohu
Campus Fort St-Jean
Théâtre Pavillon des Arts en mouvement
Société nationale des Québécois
Les amis du canal Chambly
Symposium d'art
Musée du Haut-Richelieu
Coopérative d'artistes
La maison des jeunes Le Dôme
Télévision du Haut-Richelieu
Action Art Actuel
Les messagers du cœur enr.
Cégep de Saint-Hyacinthe
Centre Étudiants bien branchés

Ainsi que de nombreux artistes de la région

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur le projet, veuillez communiquer avec M^me^ Yolaine Langlois au (450) 347-1697 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ylanglois@cegepsth.qc.ca

Développement des ressources humaines Canada
Stratégie emploi jeunesse
Centre Option Avenir
Loisir et Sport Montérégie
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
Commission scolaire des Hautes-Rivières

285957-2c8-i

PLUS, CE SERAIT TROP.



Familial 4 EXTRA

Format 2 litres
GRATUIT

Profitez vite de notre nouvelle offre au comptoir, le Familial 4 Extra : 2 cuisses, 2 poitrines, salade de chou, frites, sauce, pain, 2 litres de Pepsi ou de 7-UP gratuits et 12 bouchées de nos délicieux carrés au chocolat.

23,95 $*

Le Familial 4 avec Pepsi ou 7-UP : 20,95 $*.

Au comptoir de la rôtisserie participante située au :
960, BOUL. DU SÉMINAIRE, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

St-Hubert

ça va être bon !
st-hubert.com

*Taxes en sus. Valable jusqu'au 11 août 2002. Ne peut être jumelé à aucune autre offre spéciale ou promotion.

LES ESCAPADES DE L'ÉTÉ

Français, japonais ou québécois: un voyage autour du monde au Jardin Daniel A. Séguin

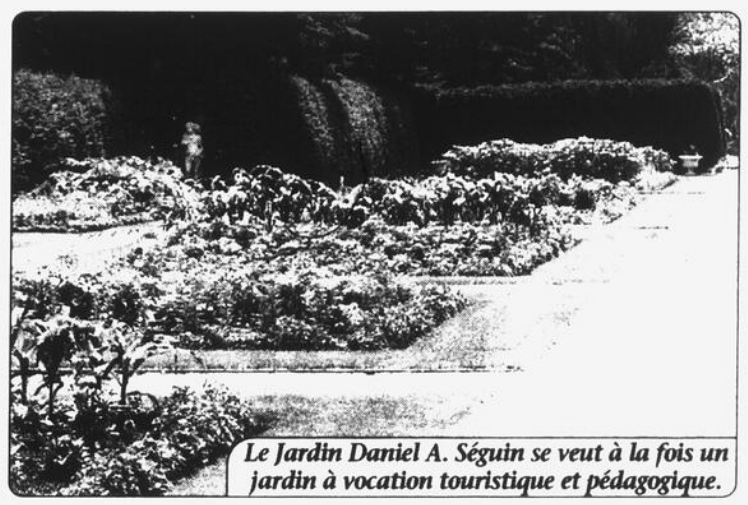


LOUISE BÉDARD

À distance de marche du centre-ville de Saint-Hyacinthe, le Jardin Daniel A. Séguin propose un voyage autour du monde. À la fois jardin français, jardin japonais, jardin traditionnel québécois ou même jardin d'eau et jardin zen, ce site de 4,5 hectares change de visage au fil des semaines de la saison estivale.



Le jardin d'eau aux multiples visages. Dans l'étang nagent les poissons rouges.



Le Jardin Daniel A. Séguin se veut à la fois un jardin à vocation touristique et pédagogique.



La beauté des aménagements comme la variété des plantes retiendront votre attention.

Le jardin est non seulement remarquable par la diversité des aménagements, la culture de quelque 350 variétés d'annuelles toutes identifiées mais aussi par la présence d'un grand nombre d'arbres matures dont un pin blanc d'une centaine d'années. Il renferme aussi des *Ginkgo biloba*, ces survivants de l'ère jurassique.

Il combine à la fois une vocation pédagogique et touristique. Les panneaux explicatifs permettent une initiation agréable à l'horticulture pour les néophytes et renseignent les amateurs avertis.

Le Jardin porte le nom de celui qui a développé la section d'horticulture ornementale à l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe. Le projet a germé au milieu des années 70 et les premiers travaux de drainage, de relèvement de terrain et de tracé des sentiers ont débuté en 1977. En 1984, Milan Havlin, architecte du paysage, en a redessiné les plans. Depuis 1987, il est administré par une fondation. L'automne et le printemps, ce sont les élèves de l'ITA qui travaillent au Jardin qui constitue un vaste laboratoire. L'été, une équipe de jardiniers voient au développement et à l'entretien. Il est ouvert au public depuis 1995.



Dans la tradition du jardin français.

THÈMES

Que vous soyez amateur d'horticulture ou simple amant de la nature, le Jardin Daniel A. Séguin vous enchantera par la variété des aménagements de ses jardins thématiques.

Vous vous attarderez autour du jardin d'eau. Dans le bassin nagent les poissons rouges. Les nénuphars flottent à la surface miroitant la végétation luxuriante entourant le petit plan d'eau.

À deux pas, le jardin de fines herbes a été aménagé à l'intérieur des ruines de l'ancienne École de laiterie, la première en Amérique du Nord. Les ruines de l'ancienne institution incendiée dans les années 80 après avoir été déclarée monument historique, sont mises en valeur par la culture des fines herbes.

Le petit jardin français vous donnera un avant-goût de votre visite rêvée à Versailles. Malgré sa taille modeste, l'ambiance a été recréée avec les allées de fleurs et les statues.

Par son dépouillement, le jardin zen vous déconcertera. Le bruit du ruisseau qui y coule vous attirera au jardin japonais. On y a installé un *shishi odoshi* ou épouvantail pour cerfs, une invention des agriculteurs pour éloigner les animaux qui ravageaient les récoltes. Au Jardin, le balancement du bambou sous le poids de l'eau ajoute à l'ambiance et son rythme régulier suggère l'écoulement du temps.

Au détour des sentiers, le Jardin vous réserve beaucoup d'autres surprises

Cet été, le Jardin propose des nouveautés: un labyrinthe végétal qui est actuellement en croissance, un jardin en pots et un potager de différents types de piments.

Parsemés à différents endroits sur le terrain, des pergolas, des petits abris pour se cacher de la pluie ou du soleil et prendre un moment de repos. Au coeur de la ville, voilà un havre de verdure et d'enchantement.

La fin de semaine du 3 et 4 août se tiendra l'activité «Couleurs et saveurs du terroir» et le dernier week end, du 31 août au 2 septembre, la 6e édition de la Fleurifête avec au programme des conférences, des ateliers, des exposants floricoles, un encan de végétaux, des artistes peintres et de l'animation pour les enfants.

Le jardin sera ouvert tous les jours, jusqu'au 2 septembre. Des visites guidées ont lieu quotidiennement, à 11 heures et 14 heures. Les tarifs d'admission au jardin est de 7 $ pour un adulte, 4 $ pour les élèves de plus 6 ans. Le tarif familial est de 15 $. Une boutique vend des semences, des petits plants, des savons odorants et des glaces rafraîchissantes. ■



On y trouve la plus grande collection d'annuelles au Québec.



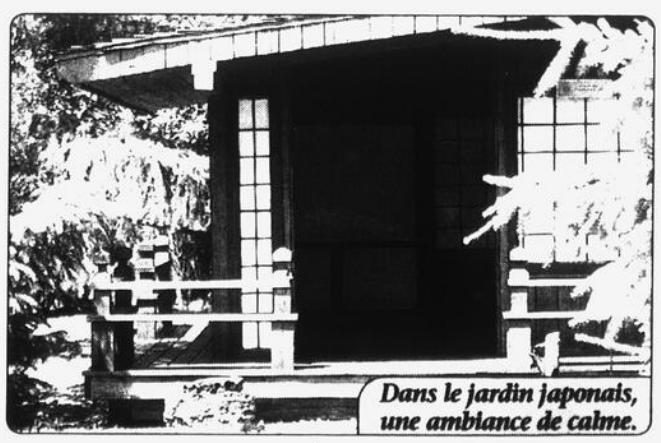
Le jardin des fines herbes aménagé dans les ruines de l'ancienne École de laiterie.



Des surprises vous attendent comme ces mosaïcultures.



Le vaste terrain de 4,5 hectares est en constant développement.



Dans le jardin japonais, une ambiance de calme.

LES ESCAPADES DE L'ÉTE

DANS LE SAINT-HYACINTHE PATRIMONIAL

Retrouvez tout le charme de la vie de province

À l'instar de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe a connu un grand feu en 1876 et l'incendie détruisit son centre-ville. Les ressemblances entre ces deux pôles d'attraction de la Montérégie ne s'arrêtent pas à cet événement historique.

Siège épiscopale elle aussi, la capitale maskoutaine a quant à elle conservé son évêché. D'ailleurs cet été, on y souligne les 150 ans du diocèse par une exposition, à la chapelle du Séminaire (650, rue Girouard est), jusqu'au 8 septembre, du mercredi au dimanche, de 11h à 17h. «Jardin de foi, 150 ans - 1852 à 2002» regroupe des photographies, des oeuvres d'art, des sculptures, des pièces d'orfèvrerie, des vêtements sacerdotaux et des documents d'archives retraçant l'histoire du diocèse. La ville célèbre aussi un autre anniversaire, celui du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, le doyen de la presse francophone en Amérique fondée en 1853 qui entreprend sa 150e année de publication. Il est l'aîné de sept ans du journal *Le Canada français*.

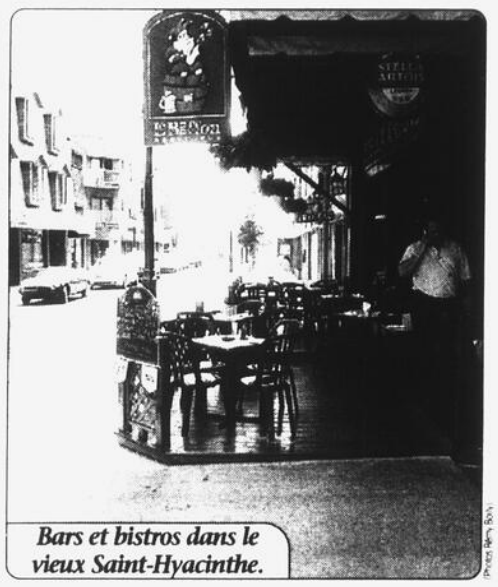
La capitale du Haut-Richelieu compte une centaine d'années de plus d'histoire avec la construction du fort Saint-Jean en 1666. C'est dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que les premiers colons s'installèrent dans la seigneurie de Maska concédée par Louis XV à François-Pierre Rigaud, seigneur de Vaudreuil, qui devra la revendre cinq ans plus tard à Jacques-Hyacinthe Simon Delorme.



La porte des anciens maires symbolise la volonté de perpétuer la mémoire des élus politiques.



Le marché est au coeur du centre-ville.



Bars et bistros dans le vieux Saint-Hyacinthe.

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, Saint-Hyacinthe fit face à de nombreux déboires. Mais l'arrivée du chemin de fer, la fondation du diocèse et l'établissement de nombreuses communautés religieuses allaient modifier le cours des choses. La prospérité agricole de la région alliée au développement industriel marque aujourd'hui son économie.

CENTRE-VILLE

Quelles que soient les critiques que peuvent formuler les Maskoutains sur leur centre-ville, les Johannais ont à leur envier la vocation commerciale que le vieux Saint-Hyacinthe a su maintenir. On peut y flâner, faire ses emplettes, bouquiner, s'arrêter à la terrasse de cafés. La place du marché est localisée au coeur de l'activité du vieux quartier. C'est là qu'on trouve le plus ancien marché public au Québec toujours en fonction. Les maraîchers de la région viennent y vendre leurs produits. À l'intérieur de l'édifice du marché qui date de 1877 (celui de Saint-Jean de 1859), on trouve une salle d'exposition d'art contemporain.

Le centre-ville constitue un point de départ pour une agréable promenade qui nous fera emprunter la rue Girouard, cette grande allée de la haute-ville de Saint-Hyacinthe avec ses grandes institutions, ses édifices publics et ses résidences bourgeoises.

PATRIMOINE RELIGIEUX

Ville institutionnelle avec ses nombreuses maisons d'enseignement, ses églises et ses couvents, Saint-Hyacinthe a conservé un patrimoine religieux important.

Parcourir la rue Girouard, c'est revivre une grande partie de l'histoire de la ville. Quelque peu en retrait du centre-ville, on y trouve la chapelle du Séminaire (650, Girouard Est), de style néo-gothique, qui est devenue le lieu d'exposition de la Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe. À proximité du Séminaire, la Fabrique d'orgues Casavant (900, Girouard Est) de réputation internationale fondée en 1879. À l'arrière de la maison-mère des Soeurs de la présentation de Marie, le sanctuaire Notre-Dame-de-Fatima (650, Girouard O.) décoré de verrières.



Rue Girouard, la grande allée de la ville avec ses résidences imposantes.

RUE GIROUARD

Pour une randonnée à pied, partez de l'hôtel de ville (1450, Girouard Ouest). Malgré ses deux clochers élancés, la cathédrale Saint-Hyacinthe-le-Confesseur (1900, Girouard O.), construite en 1878, possède une allure trapue avec sa face de style néo-roman. Son orgue, il va sans dire, est de facture Casavant datant de 1885. La toile de sa voûte a été peinte par Ozias Leduc, célèbre peintre québécois. Mais ce qui attire d'abord le regard des visiteurs, ce sont ses magnifiques lustres de cristal de Bohème. Adjacent à la cathédrale, est localisé le palais épiscopal.



Parmi les joyaux du patrimoine religieux, le monastère du Précieux-Sang.

Du côté est de la cathédrale, on aperçoit l'entrée de la chapelle de l'Hôtel-Dieu (1800, rue Desaulles) où les visiteurs sont bienvenus. À quelques pas, le Musée du Centre Élisabeth-Bergeron (805, avenue Raymond) retrace l'histoire des Soeurs de Saint-Joseph, une congrégation enseignante. Les visites se font du mercredi au dimanche, de 10h à 16h. L'entrée est gratuite.

Les anciens bureaux de poste (1915, Girouard O.) et des douanes (1995, Girouard O.), deux immeubles de pierre, ont un aspect imposant.

En poursuivant votre promenade, vous passez devant l'église Notre-Dame-du-Rosaire (2220, Girouard) en pierre de taille. Sa petite chapelle a été dessinée par Victor Bourgeau, le plus grand architecte et maître-charpentier de son temps au Québec. La maison voisine est le monastère des Dominicains.

La Terrasse Honoré-Mercier (un natif de Saint-Athanase et député de Saint-Hyacinthe) en bordure de la rivière Yamaska est un endroit agréable pour s'arrêter. Juste devant, admirez la chapelle du Précieux-Sang (2500, Girouard). La grande maison blanche dotée de lucarne et d'un clocheton constitue l'aile originale du monastère. C'est la maison-mère de la Congrégation des religieuses adoratrices du Précieux Sang, la première communauté de vie contemplative au Canada fondée en 1861. La chapelle dont la construction a débuté dix ans plus tard est ouverte au public. Ses fresques et ses tableaux la rendent remarquable.

Plusieurs belles résidences bourgeoises se succèdent tout au long du parcours. Avec leurs tourelles et leurs grandes galeries, elles donnent à Saint-Hyacinthe tout son charme de ville de province.

La Porte des anciens maires à l'entrée ouest de la rue Girouard dont l'édification a été complétée en 1927, rend hommages aux onze premiers maires de la ville. C'est le symbole le plus connu de Saint-Hyacinthe.

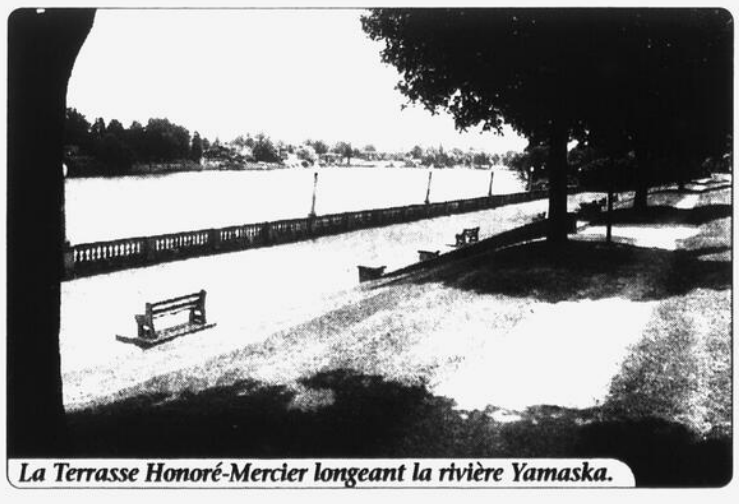
Des visites commentées du centre-ville sont offertes, du jeudi au dimanche, à 14 heures, jusqu'au 1er septembre. Il faut réserver au Bureau d'information touristique (1-800-849-7276) avant 11 heures. Le prix est de 10 $. ■



Par un beau mercredi midi, au marché public.



Du jeudi au dimanche, des circuits pédestres commentés au centre-ville sont proposés.



La Terrasse Honoré-Mercier longeant la rivière Yamaska.

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- BÉCHARD (Claire)
- DAIGNEAULT-BISSONNETTE (Grace)
- DUBOIS (Eugène)
- FORTIN-LARIVIÈRE (Cécile)
- GIUGOVAZ (Mario)
- LAMARRE (Pierre)
- WILCOTT (Alain)

BÉCHARD
Claire
(1911-2002)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 juillet 2002, à l'âge de 91 ans, est décédée Madame Claire Béchard. Elle laisse dans le deuil ses frères et sa sœur Rolland, Madeleine, Daniel (Yvette Tougas) ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis.

Les funérailles, en présence des cendres, auront lieu le samedi 13 juillet, à 10 h, en l'église Saint-Gérard-Majella, suivies de l'inhumation au cimetière de Notre-Dame-de-Stanbridge.

DIRECTION FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

La famille recevra les condoléances à l'église, 30 minutes avant les funérailles (la cérémonie).

DAIGNEAULT-BISSONNETTE
Grace
(1917 - 2002)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er juillet 2002, à l'âge de 84 ans, est décédée Madame Grace Daigneault, épouse de Monsieur Richard Bissonnette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Pierre (Pierret Lemay), Diane, Jacques (Hugues Girard), Daniel (André Éthier), ses petits-enfants Joan (Claude Sylvestre), Stéphane (Évangeline Lortie), François (Bryony Sherwood), Luc (Valérie Fournier), Marc-Olivier, Guillaume ses arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs belles-soeurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis. Les funérailles, en présence des cendres, auront lieu le samedi 13 juillet, à 11 h, en l'église de Saint-Luc.

DIRECTION FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

La famille recevra les condoléances à l'église, 30 minutes avant la cérémonie.

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour 3 faveurs obtenues. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

M.L.

288065-2c6-L

DUBOIS
Eugène
(1906-2002)

Au Centre Georges-Phaneuf de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 juillet 2002, à l'âge de 96 ans, est décédé Eugène Dubois, époux de feu Jeannette Denicourt. Il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Louis (Lucille Hébert), Paul-Émile (Jeannette Ross), Claire (feu Raymond Carreau), Fernande (François Boulet), Claude (Diane Hébert), Nicole, Carmen (Russell Sullivan), plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sa sœur Régina (Hector Aubry), nombreux beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Exposé ce mercredi 10 juillet à compter de 14 h, jeudi ouverture à 9 h 30, aux

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
280, RUE JACQUES-CARTIER NORD
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles auront lieu le jeudi 11 juillet, à 11 h, en la Cathédrale de Saint-Jean, suivies de la crémation. Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

FORTIN-LARIVIÈRE
Cécile
(1920 - 2002)

De Marieville, le 30 juin 2002, s'est éteinte dans la paix du Seigneur Madame Cécile Fortin, épouse de feu Jean Larivière. Elle laisse dans le deuil ses enfants Edith (Gaétan Gaucher), Christian (Louise Brochu), Jean-Luc et Pierre, ses petits-enfants Geneviève (John Berendsen), Dominique (Nadia Gravel) et Guillaume. Parents et amis la regretteront. Les funérailles, en présence des cendres, seront célébrées le samedi 13 juillet à 10 h 30, en l'église Saint-Nom-de-Marie à Marieville. La famille sera présente à l'église, dès 10 h, pour recevoir les condoléances. Des dons à la Fondation Rouville seraient grandement appréciés... elle y a reçu de si bons soins. La direction

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DELPHIS MONAST & FILS INC.
1200, RUE DU PONT
MARIEVILLE

GIUGOVAZ
Mario

À la Résidence Champagnat, le 4 juillet 2002, à l'âge de 89 ans, est décédé Mario Giugovaz, époux de feu Virginia Marchesic. Il laisse dans le deuil ses enfants Mario Jr (Thérèse Giroux), Aurelio (Maria Rossi), Ilario (Maria Perluzzi), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. La famille a reçu les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
247, RUE SAINT-JOSEPH
À MONT SAINT-GRÉGOIRE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le lundi, en l'église de Mont Saint-Grégoire, suivies à l'inhumation à Mont Saint-Grégoire.

LAMARRE
Pierre

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 juillet 2002, à l'âge de 86 ans, est décédé Pierre Lamarre, époux de Madeleine Hébert. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Denise, Hubert (Catherine Kershaw), Manon, Sylvie (Majella Veilleux), Gaétan, Lynda (Jean St-Pierre), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses beaux-frères et belles-sœurs. La famille recevra les condoléances le jeudi 11 juillet de 19 h à 22 h, vendredi à compter de midi au

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles auront lieu vendredi, à 14 h, en l'église de L'Acadie, suivies de l'inhumation à L'Acadie.

WILCOTT
Alain

À Saint-Jean-sur-Richelieu, accidentellement le 30 juin 2002, à l'âge de 24 ans, est décédé Alain Wilcott, fils de feu André Wilcott et Pierrette Lussier. Outre sa mère, il laisse dans le deuil sa conjointe Annabelle Vallée, son fils Maxime Wilcott, frères, sœurs, beau-frère, belles-sœurs. La famille a reçu les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le vendredi, en l'église Saint-Lucien, suivies de l'inhumation à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Remerciements

BÉLANGER-PAQUETTE
Nicole
(1929 - 2002)



Merci de m'avoir toujours aimée.

Merci d'avoir été près de moi.

J'ai laissé la souffrance pour le bonheur.

J'ai laissé la terre pour le ciel.

Ne me pleurez pas.

Je vous aime.

Remerciements

SIGNORI-GUÉRIN
Marie
(1934 - 2002)



Guy et Julie vous remercient pour toutes les marques de sympathie que vous avez témoignées lors du décès de Marie Signori-Guérin.

Les familles Guérin et Signori se joignent à eux.

1er anniversaire

Capitaine
DUGAL
Robert
(12 juillet 2001)



Michelle ta douleur semblera éternelle,
et malgré les discours,
malgré les élégies, les pleurs de tes prunelles,
elle vivra toujours.
Le destin qui frappa, aveuglement, sans doute,
nous est venu cueillir
la vie d'un être aimé, qui allait sur sa route,
sans penser à mourir.
La mort a ses règles, toujours aussi cruelles,
et nous pouvons pleurer
des semaines, des mois, elle est là, elle est celle
que l'on ne peut parer,
et de se révolter jamais nous ramène
tous ceux que nous aimons.
Robert sait maintenant le chemin qui nous mène,
où nous le reverrons.
Beaucoup le pleureront, car il était des nôtres,
personne n'oubliera,
car il était de ceux qui avaient pour les autres
ce que nous n'avons pas...
l'amour de son prochain et le don de lui-même,
avec cette chaleur,
cet amour de la vie, qu'il poussait à l'extrême,
qui a fait son bonheur...
Paul Boucher

Offert à Madame Michelle Roy-Dugal à l'occasion du décès de son époux, notre ami Robert...

12 juillet 2001

Remerciements

VÉZINA
Jean
(1920 - 2002)

Aux Docteurs Carole Pichette, Sylvie Fournier, Marie-Josée Preville, néphrologues, ainsi qu'a tout le personnel de l'hémodialyse de l'Hôpital du Haut-Richelieu pour vos bons soins et votre délicate attention lors du décès de Jean Vézina.

Madame Jean Vézina et les enfants vous disent un gros merci.

Monuments DENICOURT
Lettrage et réparations au cimetière
Fabricant de monuments
775, 4e Rue, Iberville
(450) 346-9566
269042-2c46-r

10e anniversaire

GOSSELIN
Michel



Déjà 10 ans ! Merci d'être là et de veiller sur nous. Tu es toujours avec nous dans nos coeurs, nous t'aimons.

Ta famille.

Remerciements

BOUDRIAS
Roger

Suite au décès de Monsieur Roger Boudrias, survenu le 7 mai 2002, à l'âge de 74 ans, son épouse et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Depuis 1932
À votre service depuis 70 ans!
3e génération
MONUMENTS
YVES GOYETTE
(Goyette & Bisaillon)
LETTRAGE et RÉPARATION au cimetière
828, boul. d'Iberville
Iberville
Tél.: (450) 347-4426
072091-2c45-g

Centre funéraire
Oligny & Desrochers



Yvon Desrochers Aimé Vézeau
Pour un service personnel dans le respect et la dignité
Avez-vous pensé à vos préarrangements?
110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville
346-1124
094065-2c6-L

NÉCROLOGIE

Remerciements

BOUDREAU
Pierre



Sa conjointe Lise Savoie, sa fille Catherine, son frère Claude (Monique Hébert), sa soeur Louise ainsi que ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Pierre, survenu le 23 avril 2002, à sa résidence de Richmond, à l'âge de 58 ans.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

BOULAIS-GÉLINEAU
Pierrette

Suite au décès de Madame Gélineau, survenu le 10 mai 2002, son époux et ses enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciement

RICHARD
Émile
(décédé 25 juin 2002
à 82 ans)

Remerciement aux personnes qui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion des funérailles, qui ont eu lieu le 27 juin, en l'église Saint-Edmond.

Sa sœur Paula Richard-Benoît, cousins et cousines.

2e anniversaire

BOMBARDIER
Stella
(1922-2000)



Chère Maman,

Il y a deux ans déjà, vous nous avez quittés. Votre souvenir est toujours présent dans nos pensées et dans nos coeurs.

Continuez à veiller si bien sur nous.

Vos enfants et petits-enfants.

Marc Rondeau et Conrad Verreault fêtent leur 40e anniversaire de sacerdoce

Pratiquement 40 ans jour pour jour après avoir prononcé leurs voeux, Mgr Marc Rondeau et LCDR(R) Conrad Verreault, respectivement curés de Saint-Noël-Chabanel et de Sacré-Coeur, tous deux à Iberville, fêtaient le 9 juin dernier leur anniversaire de sacerdoce. Grâce au travail du comité formé de Marie Tremblay, Louise James, Françoise Normandin, Manon Proulx, Jean Gauthier et Nicole Bossé, une grande fête a été organisée en leur honneur et 450 personnes y ont participé.

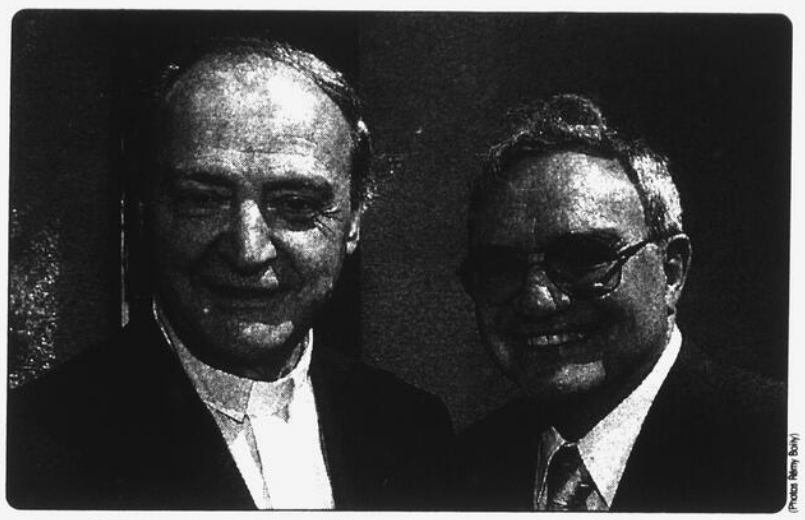
La messe d'action de grâce a été présidée par Mgr Jean-Marc Robillard, délégué de l'évêque, et co-célébrée par dix autres prêtres et un diacre, dont Mgr Langevin, Mgr Beaulé, l'abbé Beaugrand, le père Chicoine, André Gauthier, Marc Rondeau et Conrad Verreault, en l'église, remplie, de Saint-Athanase.

La chorale, dirigée par Gilles Roy, la violoniste Marie-Ève Dubois et la flûtiste Marie-Josée Poulin étaient accompagnés d'Anita Poulin à l'orgue. Les Chevaliers de Colomb du quatrième degré ont formé une haie d'honneur et Marie Tremblay a élaboré et remis un livret de prières aux jubilés.

La fête s'est poursuivie à l'érablière Au Sous Bois, où Guy Prévost et Monique Cyr agissaient à titre de maîtres de cérémonie. Guy Vallée s'est occupée de la musique d'ambiance. Le repas s'est déroulé dans l'humour et la bonne humeur. Plusieurs amis des deux prêtres sont venus faire quelques témoignages dans la salle décorée pour l'occasion.

MM. Rondeau et Verreault ont reçu plusieurs cadeaux dont un certificat de félicitations signé par le Premier ministre Bernard Landry, remis par le député Jean-Paul Bergeron, et un deuxième certificat de félicitations et une bouteille de vin, appelé Tour de la Paix, de la part de Claude Bachand et de la Chambre des communes.

Les fêtés ont aussi reçu des centres de table floraux, chacun un napperon soulignant le 40e et révélant deux photos d'eux, un album-souvenir de cette journée et un stylo Mont-Blanc. ■



(Photos Rémy Boily)

Conrad Verreault et Marc Rondeau, prêtes à Sacré-Coeur et Saint-Noël-Chabanel, à Iberville, fêtaient leur 40e anniversaire de sacerdoce.



Plusieurs amis et des membres de la famille de Marc Rondeau, au centre, étaient de la fête à l'érablière Au Sous-Bois.



Un comité spécial s'est occupé de l'organisation de la fête où des hommages, témoignages et drôles d'histoires à propos des fêtés ont été racontés.



Quelque 450 personnes ont assisté à la fête donnée en l'honneur des deux prêtres d'Iberville.



Conrad Verreault était aussi entouré de sa famille et de ses amis pour souligner l'événement.

Prière infaillible à la vierge Marie

Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, mère bénie du fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de la mer, aidez-moi et montrez-moi ici même que vous êtes ma mère. Ô sainte Marie, mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici sa demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faites cette prière 3 jours de suite et vous devrez ensuite la publier. La faveur demandée vous sera accordée.

Y.M.V.

289655-2c6-L



La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom: .....
Adresse: ..... App: .....
Ville: ..... Code postal: .....
Téléphone: .....

Nom de la personne décédée: .....
Date de la publication : .....

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

227586-1c48-L

SPORT ET LOISIRS

EN FIN DE SEMAINE AU CAMPUS DU FORT SAINT-JEAN

Près de 50 équipes au plus important tournoi de flag-football au Québec

Américains et Mexicaines parmi les favoris



RICHARD HAMEL

Près de 50 équipes de flag-football sont attendues en fin de semaine sur le site du Campus du Fort Saint-Jean. Ce tournoi, devenu le plus important au Québec, regroupera les meilleures joueurs (masculins et féminins) de la province, mais aussi de l'Ontario, des États-Unis et du Mexique.

Cette vingtième édition, orchestrée par la Ligue de flag-football de Saint-Jean-sur-Richelieu, réunira 24 équipes masculines et 22 féminines dans le cadre d'un tournoi à sept contre sept. S'ajoutent cinq équipes qui se disputeront un mini-tournoi à quatre contre quatre.

«Le calibre de jeu s'améliore à chaque année. Les amateurs devraient assister à des matchs où la compétition sera très relevée», mentionne l'un des organisateurs, André Dion jr.

Ce tournoi permettra de déterminer les meilleures équipes du Québec qui iront représenter la province au Championnat canadien qui se déroulera en septembre à Toronto. André Dion ajoute que cette compétition servira possiblement de sélection de l'Équipe féminine du Québec en vue de la Coupe du monde en février 2003 en Floride. «C'est vraiment le plus gros tournoi de flag-football au Québec», assure-t-il.

MASCULIN

Chez les hommes, 24 équipes se disputeront les honneurs, douze dans la classe A et douze dans la classe B. Team Canada et les Canadians d'Ottawa sont les deux plus sérieux aspirants au titre.

Les Siffleux de Saint-Jean, qui ont gagné récemment le tournoi à Trois-Rivières, les Maroons ainsi que le regroupement des équipes des Jaguars et des Rapaces, représenteront aussi le Haut-Richelieu. Le Monster Gym et les Hitmen de Montréal, Berthierville et Trois-Rivières sont également inscrits dans la classe A.

Trois formations de Saint-Jean-sur-Richelieu participeront au tournoi dans la classe B, soit les Sharks, le Moose et Énergie-Cardio. On y retrouvera aussi des équipes de Longueuil, Berthierville, les Crapules de Victoriaville et les 39ers de Trois-Rivières.

FÉMININ

La lutte s'annonce tout aussi intéressante dans la classe féminine où trois divisions sont formées. Les six équipes dans la division A devraient offrir du jeu très relevé.

Les Aguillas Blancas de Mexico, championnes à Saint-Jean-sur-Richelieu il y a deux ans, sont considérées comme les favorites. Cette équipe n'a subi qu'un revers au cours des cinq dernières années, nous précise André Dion.

Mais les Géants de Saint-Jean devraient leur livrer une bonne opposition. Team Canada et Team USA aspirent également aux grands honneurs. La division est complétée par le Breeze et le Storm de Toronto.

Dans la classe B, on retrouve huit équipes. Les deux finalistes de l'an dernier, les Chiefs et les Warriors de Montréal, reviennent en force. Trois formations de la région y sont inscrites, soit les Raiders et le Beethoven de Saint-Jean-sur-Richelieu ainsi que le P'tit bar de Farnham.

Enfin, dans la classe C, sept équipes ont confirmé leur présence et une autre devrait le faire ces jours-ci. On retrouvera notamment le T-Rex de Saint-Jean, Champlain, la Trinquette, les Survivors, le Cégep Montmorency et les Cheetahs du collège Vanier.

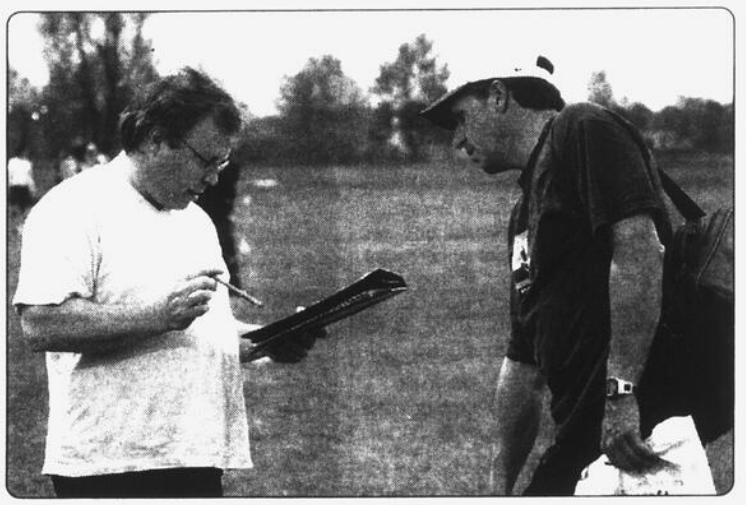
HORAIRE

Les activités se dérouleront sur les six terrains du site du Campus du Fort Saint-Jean. Le tournoi débutera samedi avec des matchs prévus de 8 heures à 19 heures. Une partie à neuf contre neuf avec contact sera présentée samedi soir et opposera Team Canada à Team USA.

Dimanche, ça commencera à 8h30. Les finales devraient être jouées autour de 15 heures. ■



Le tournoi de flag-football réunira près de 50 équipes



L'un des organisateurs de l'événement, André Dion (à gauche).

DEUX AUTRES DÉFAITES

Les Barracudas en eaux troubles

RICHARD HAMEL

Les Barracudas de Saint-Jean ont subi un sixième revers en sept matchs jeudi dernier, s'inclinant 17 à 5 à Ormstown. Avec encore trois rencontres à jouer en saison régulière, ils sont déjà exclus des séries éliminatoires.

L'équipe de deuxième division de la Ligue de rugby du Québec n'a pas gagné depuis le 25 mai, lorsqu'elle a vaincu les Ducks de Lac-Brome 22 à 11. Les Barracudas ont perdu quatre matchs de suite, contre les Barbarians de Montréal, le RFC de Beaconsfield, les Ravens de Westmount et Ormstown.

Contre les Ravens, meneurs au classement, les Johannais n'ont pu rien faire contre la puissante formation de Montréal, perdant 34 à 17. «On affrontait une très bonne équipe, probablement la meilleure de la ligue. Mais on a tout de même réussi à marquer 17 points. Il y a ça de positif», raconte le porte-parole de l'équipe, Martin Grégoire.

Martin Poirier a inscrit deux essais, l'autre étant l'oeuvre de Jean Forget. Jean-René Parenteau a complété avec une transformation.

Jeudi à Ormstown, les Barracudas ont bien entrepris le match, mais lorsque les joueurs de première division se sont amenés en deuxième demie, c'était le début de la fin. «C'est dommage qu'il n'y ait pas de règlement interdisant les joueurs de première division de venir aider ceux de deuxième division. La ligue devra faire quelque chose. On va leur signifier notre mécontentement», ajoute-t-il.

Par contre, les Barracudas ont chauffé les champions en titre au début du match, marquant un essai réussi par la recrue Blake Edwards. «On a joué une bonne partie. Nos adversaires étaient très physiques, mais on s'est bien défendu. Malgré notre fiche d'une seule victoire, le moral est bon».

Les Barracudas n'ont plus que trois matchs à jouer au calendrier régulier. Ils visiteront le RFCII de Mont-Royal samedi avant d'accueillir le Irish de Montréal le 20 juillet à 13h30 sur le terrain du Campus du Fort Saint-Jean. Le dernier rendez-vous de la saison sera le 27 juillet à 13h30 au même endroit face au Rugby Club de Montréal. ■



(Photo Yann Bohn)

Les Barracudas de Saint-Jean ont encaissé un sixième revers en sept matchs.

DEFARGO DEVIENT LE NOUVEAU PARTENAIRE DU TOURNOI PROVINCIAL DE L'ATJHR

130 des meilleures raquettes du Québec au Championnat de tennis des 16 ans et moins

RICHARD HAMEL

Saint-Jean-sur-Richelieu accueillera 130 des meilleures raquettes du Québec lors du Championnat de tennis des 16 ans et moins du 22 au 28 juillet sur les terrains du Cégep. Et c'est avec un nouveau partenaire que l'Association de tennis junior du Haut-Richelieu présentera ce tournoi annuel.

Après avoir présenté les compétitions des 10 ans et moins en 2000 et des 18 ans l'an dernier, l'ATJHR s'est vu confier l'organisation du Championnat des 16 ans et moins, chez les garçons et chez les filles.

La région du Haut-Richelieu sera représentée par trois joueurs, soit Maxime Rome-Gosselin, classé 27e à sa première année chez les 16 ans, Philippe Hogan, classé au 60e rang et Olivier Boyer qui en sera à sa première présence en championnat. Ces trois joueurs risquent fort d'améliorer leur classement provincial au cours de l'année qui vient puisqu'ils sont, tous les trois, inscrits au programme Sport-études de l'Association qui débutera en septembre prochain.

Le tournoi provincial accueillera aussi les joueurs et joueuses des autres catégories d'âge soit les 12 ans, 14 ans et 18 ans. En tout, environ 130 jeunes devraient prendre part au tournoi dont les matchs se dérouleront entre 8 heures et 18 heures à compter du lundi matin. Les finales de simple et de double auront lieu le dimanche 28 juillet.

Le tournoi sera coordonné par l'entraîneur-chef de l'ATJHR, Magali Picotte et l'entraîneur, Jocelyn Sicard-Dequoy.

NOUVEAU PARTENAIRE

Par ailleurs, l'événement portera un nouveau nom cette année avec l'appui du commanditaire Defargo, qui remplace celui de Bell Canada. Les Installations sportives Defargo, ont accepté de s'impliquer financièrement au soutien du développement des jeunes joueurs de tennis de la région.

«L'appui de Defargo à notre tournoi arrive à un moment important de notre évolution avec la mise sur pied du programme Sport-études et la présence d'un excellent potentiel de jeunes joueurs de moins de 10 ans», affirme le président de l'ATJHR, Louis Gosselin. Ce dernier tient à souligner le soutien de la compagnie Bell par l'entremise de Richard Vanslette qui a appuyé le tournoi au cours des dernières années.



Louis Gosselin, président de l'ATJHR, Philippe Hogan, Magali Picotte, entraîneur-chef, Olivier Boyer, Maxime Rome-Gosselin, Jocelyn Sicard-Dequoy, entraîneur et Sylvain Leclair, président de Defargo.

Pour sa part, le président des Installations sportives Defargo, Sylvain Leclair, s'est dit très heureux de son implication dans le développement du tennis régional. «Defargo a toujours été très présent pour aider les jeunes à atteindre leurs objectifs et notre contribution a pour but de leur donner davantage le goût de se dépasser».

Defargo aménage des surfaces de jeux de toutes sortes (tennis, football, soccer, athlétisme, etc.). L'entreprise a récemment remporté un prix Félix-Gabriel Marchand décerné par la Chambre de commerce du Haut-Richelieu lors du Gala de l'excellence.

Une vingtaine d'autres commanditaires locaux supportent financement la tenue du tournoi. ■

VICTIME D'UN BRIS MÉCANIQUE

Un rallye de courte durée pour l'équipe L'Estage-Napert

Antoine L'Estage et Yanick Napert partaient confiants lors de la 25e édition du rallye de la Baie-des-Chaleurs. Ils ont malheureusement dû renoncer très tôt alors que leur Hyundai Elantra s'est immobilisée en bordure de la route avec une pièce de la direction brisée. Même si l'incident était mineur et que la pièce défectueuse a été remplacée en quelques minutes, ils n'ont pu reprendre la route et ont dû déclarer forfait


(Photo Rémy Bonn)

Le rallye de la Baie-des-Chaleurs a été de courte durée pour Yannick Napert et Antoine L'Estage.

«C'est une pièce vitale pour la direction qui a brisé et il nous était impossible de le détecter, avançait Antoine L'Estage, la mort dans l'âme. Ce genre de pièce brise rarement. Il n'y a pas moyen de détecter la moindre faiblesse et il se remplace assez rapidement quand nous pouvons atteindre notre zone de service. Ce n'est pas non plus une des pièces que nous avons à bord en cas de panne. Il nous fallait rouler plus de 50 kilomètres dans de telles conditions ce qui était impossible et nous avons déclarer forfait. Quand notre équipe est venue chercher la voiture, elle était à nouveau en mesure de rouler en moins de dix minutes, mais c'était un peu trop tard. Il faudra nous reprendre en septembre au Défi Sainte-Agathe».

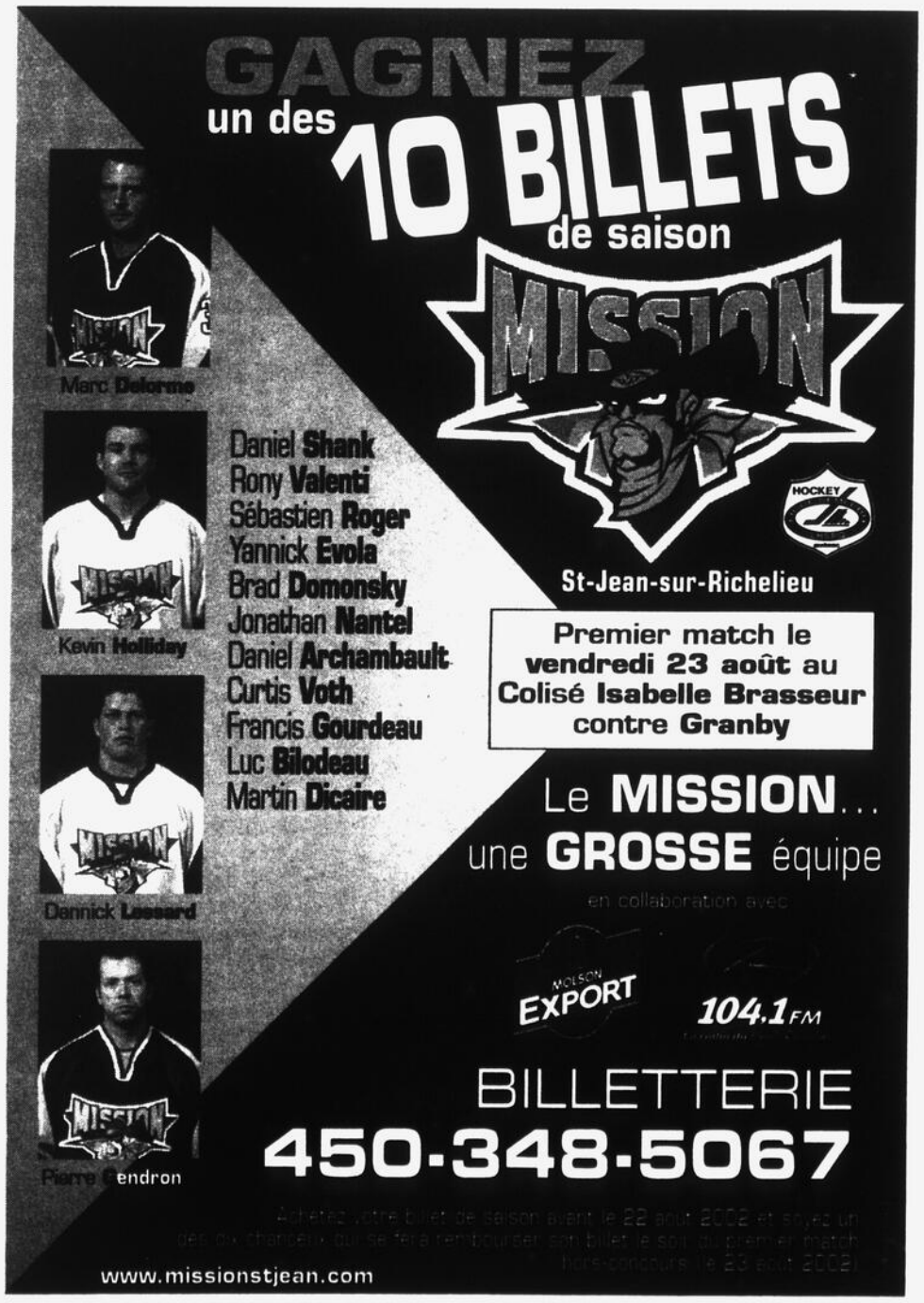
Le duo de Saint-Jean-sur-Richelieu avait tous les espoirs permis puisqu'il prenait le départ en onzième place d'un contingent de 55 voitures, un record pour cet événement.

RÈGLEMENT CONTRAIGNANT

Autrefois, les organisateurs donnaient la permission à certains équipages de reprendre la route quand leur véhicule était réparé. Mais depuis deux ans, un règlement interdit cette pratique. «On nous a dit que des accidents s'étaient produits dans de tels cas et que la sécurité accrue maintenant en sport automobile l'interdit depuis deux ans», précise le copilote, Yanick Napert.

«Nous aurions aimé reprendre la route afin de nous familiariser davantage en condition de rallye mais ce sera partie remise et nous retournerons en essais privés pour y arriver.»

La prochaine étape pour l'équipe L'Estage-Napert aura lieu en septembre du Défi Sainte-Agathe. «Ce sera pour nous un des moments forts de la saison», raconte Antoine. Tous nos supporters et commanditaires pourront être témoins de nos performances et constater que notre Hyundai est une voiture qui peut tenir son bout devant les meilleurs équipages du Canada». ■



VICTOIRE DE 6 À 5 SUR LES ÉLITES

Les Angels à coups de circuit

RICHARD HAMEL

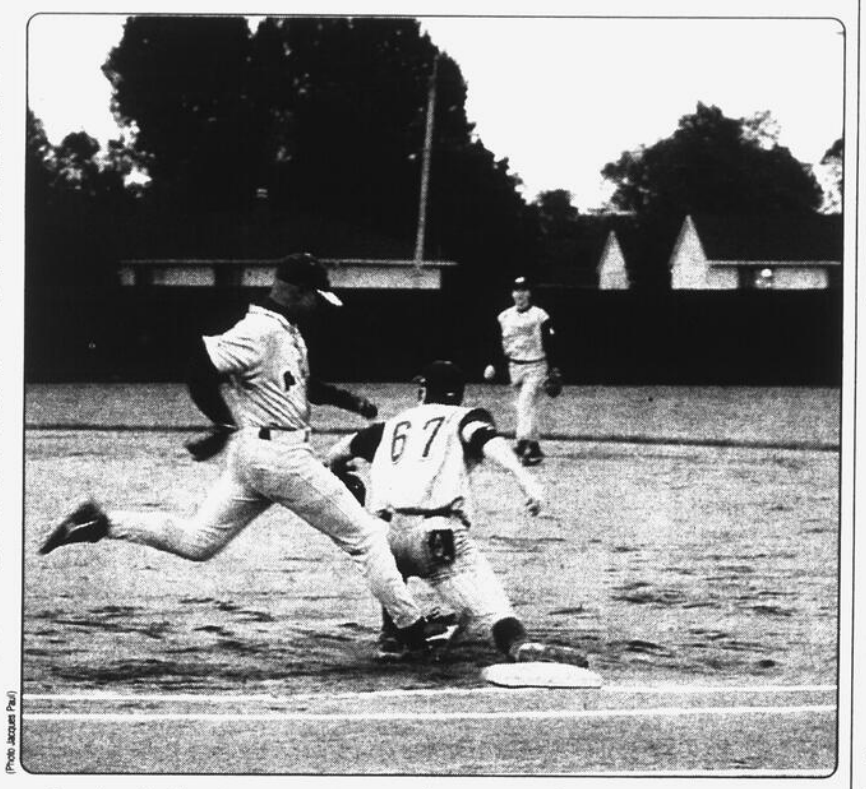
Les Angels ont enfin fait résonner leurs bâtons mardi dernier devant leurs partisans, battant de justesse les Élites de Montréal par la marque de 6 à 5. Cette victoire leur permet de consolider leur emprise sur le troisième rang, tout en se rapprochant des Patriotes de Saint-Charles-Borromée, vaincus par les Associés de Laval.

Les Angels n'ont eu besoin que d'une manche pour faire tous les dégâts. Et c'est à coups de circuit qu'ils ont fait leur oeuvre. Dominic-Jay Bellisario, Éric St-Pierre et le nouveau venu Mike Rimonti ont tour à tour frappé la longue balle en deuxième manche, procurant une avance de 6 à 0 aux Johannais.

Privés des services de leur as lanceur Jason Smith, qui purgeait le deuxième match de sa suspension, les Angels ont donné la balle à Éric Leclerc, qui effectuait son premier départ de la saison. Il a bien répondu à l'appel, n'accordant qu'un seul point mérité en six manches de travail.

«À son premier départ, Éric a très bien fait. Notre défensive a encore commis quelques erreurs et les Élites en ont profité», raconte l'entraîneur-chef, Christian Turcotte.

Les visiteurs ont grugé l'avance des Angels en marquant un point en troisième, deux en quatrième et deux en sixième. C'est Mike Rimonti qui a lancé la septième manche et a réussi à conserver la mince avance de son équipe. «Rimonti lance des balles à 85 milles à l'heure. C'est mon *closer*», ajoute M. Turcotte.



(Photo Jacques Paul)

Les Angels disputeront quatre matchs au cours des cinq prochains jours.

Les Élites ont réussi neuf coups sûrs, un de plus que les Angels. Ces derniers ont du même coup remporté une neuvième victoire contre six défaites. Les Patriotes ont une fiche de 13-6 alors que les Associés de Laval trônent au premier rang du classement de la division ouest de la Ligue de baseball senior du Québec avec un dossier parfait de seize gains.

UN DOUBLE

Les Angels, qui accueillaient à nouveau les Élites de Montréal mardi (match repris à cause de la pluie), ont du pain sur la planche au cours des prochains jours.

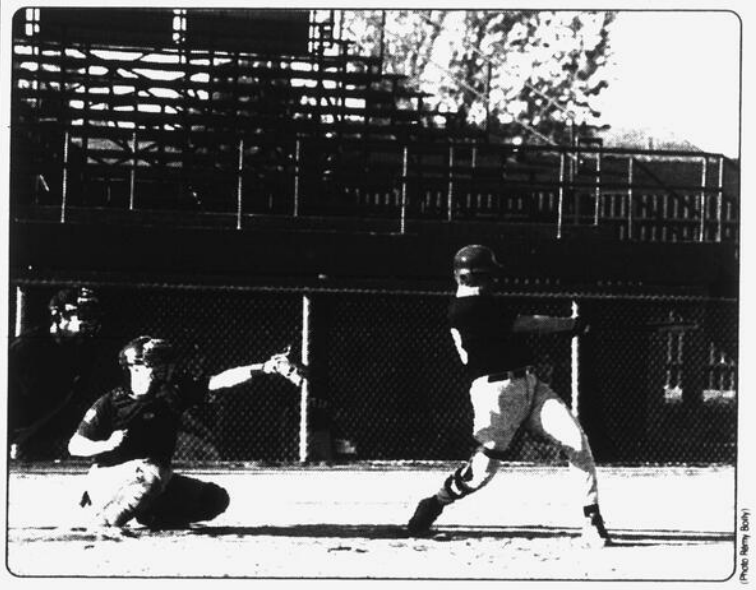
Ils visitent les Patriotes de Saint-Charles-Borromée ce soir (mercredi) et les Ailes du Québec au parc Lasalle demain. En fin de semaine, ils se rendent dans la région de Québec pour y disputer un programme double contre Sainte-Foy samedi et Lévis dimanche après-midi. Les Angels reverront ces deux mêmes équipes le 21 juillet au stade Richard-Lafontaine dans le cadre d'un autre programme double, à 13 heures et à 18 heures. ■



(Photo Jacques Paul)

Aux Expos dimanche

C'est dimanche après-midi que les jeunes gagnants du Super tirage du Fonds Claude-Raymond assisteront à un match des Expos dans la loge IBM au Stade olympique de Montréal. Rémi Prévost-Gagnon, Joël Denis-Lavoie et Charles A. L'Écuyer sont les heureux gagnants, alors que le jeune Pierre-Marc Dextraze aura la chance d'agir comme préposé aux bâtons lors du match du 25 juillet. Sur la photo, les jeunes sont accompagnés des gagnants des différents prix: Michel Tagl, Pierre Éthier, Marie-Claude Circé, Mario Bisaillon, Karine Morin et Frédéric Blais. À leurs côtés: Robert Vigneault, responsable, Jean Patenaude et Pierre Buisson, président. ■



(Photo Rémy Bohy)

Les Indians ont eu chaud

Les Indians ont remporté une dixième victoire en onze matchs dans la Ligue de baseball senior des Patriotes jeudi dernier, battant de justesse les coriaces Rangers par la marque de 7 à 6. Dans l'autre rencontre au programme, les A's ont vaincu les Red Sox 10 à 6. Jeudi, quatre parties sont à l'agenda. À Chambly, les A's (5-4) affrontent les Devil Rays (0-10) et les Indians (10-1) jouent à nouveau contre les Rangers (6-5). Pendant ce temps, au stade Richard-Lafontaine, les Angels (3-8) se mesurent aux Yankees (8-3) à 18h30 alors que les White Sox (4-6) feront face aux Red Sox (6-5). ■



(Photos Stéphanie Lachance)

Les jeunes ont tout donné!

Près de 400 joueurs ont participé au tournoi moustique et atome organisé par la Ligue de baseball de Saint-Jean-sur-Richelieu en fin de semaine sur différents terrains de la ville. Malgré la pluie qui a quelque peu perturbé l'horaire vendredi, tout s'est très bien déroulé, mentionne le porte-parole, Michel Bissonnette. Dans la catégorie moustique, l'équipe de Saint-Constant a défait Candiac dans une finale fort excitante. Chez les atomes, La Prairie a raflé les grands honneurs en battant Carignan. ■





(Photo Denis Joly)

Champions des séries

L'équipe Termaco a remporté les honneurs des séries éliminatoires au jeu du huit dans la Ligue du mardi à la salle de billard O'Tips. L'équipe gagnante est composée de Patrick Clermont, Jean-Marc Pivin, Serge Girard, capitaine, Martin Audette et Daniel Hébert. ■

CARL ST-GERMAIN S'AMÈNE

Le Mission poursuit sa chasse aux muscles

RICHARD HAMEL

La saison morte est plutôt active pour le Mission. Il ne se passe pas une semaine sans que l'équipe semi-pro de Saint-Jean-sur-Richelieu ne parte à la chasse aux joueurs.

Elle a encore ajouté des muscles à sa formation le jour de la Confédération en allant chercher Carl St-Germain à Asbestos, refilant en retour aux Aztèques Domenico Scali.

Un solide gaillard de 6 pieds et 5 pouces, St-Germain n'a disputé que trois matchs l'an dernier. En carrière dans le circuit Gaudette, il a marqué un but en 99 parties. Mais c'est surtout son nombre de minutes (314) au banc des punitions qui est mis en relief. Chez le Mission, on le dit «robuste et bagarreur».

Quant à Domenico Scali, il compte 134 matchs dans la Ligue de hockey semi-pro du Québec. Avec le Mission de Joliette en 1999-2000, il avait récolté deux buts et cinq aides en treize rencontres.

Soulignons par ailleurs que le Mission a retiré les noms du vétéran gardien de but Bruno Ducharme et de Marc-André Marchand de sa liste de protection de 30 noms. Dans les statistiques 2001-2002 du Mission, le nom de Ducharme n'apparaît pas. La saison précédente, il avait joué trois matchs, avec une victoire, une défaite et un verdict nul en 149 minutes de jeu.

De son côté, Marc-André Marchand a disputé 28 parties avec Joliette l'an dernier. Le défenseur a marqué trois buts et fourni 8 passes. ■

ENTRAÎNEUR ADJOINT AVEC LE MISSION

Christian Turcotte ne dirait pas non

RICHARD HAMEL

Son nom circule sur le forum de discussion du Mission. Peu importe si des connaissances veulent mousser sa candidature, Christian Turcotte n'aurait pas besoin de se faire tirer l'oreille pour joindre l'équipe comme entraîneur adjoint de l'équipe de hockey semi-pro de Saint-Jean-sur-Richelieu.



Christian Turcotte

«S'ils veulent de moi, je suis prêt à m'asseoir et à discuter. Mais c'est certain qu'un poste d'adjoint m'intéresserait», affirme-t-il, précisant que la direction du Mission ne l'a jamais contacté.

Christian Turcotte a joué une quinzaine de matchs pour les défunts Dinosaures de Sorel en 1997. Il a aussi porté les couleurs du Rouge et Or de l'Université Laval, alors dirigé par Charles Thiffault. Il avait tenté sa chance avec les Dragons d'Iberville, mais sans succès.

«Comme défenseur, j'étais plutôt du style Pierre Bouchard que Bobby Orr».

M. Turcotte a également été entraîneur adjoint avec Nicolas Beaulieu et entraîneur-chef durant un an à Sorel. «J'ai adoré l'expérience», dit celui qui occupe à la fois les postes de président, propriétaire et entraîneur-chef de l'équipe de baseball senior les Angels de Saint-Jean.

Le hic, c'est que le copropriétaire du Mission, Stéphane Brien, nous a confirmé lundi que Tony Ciarciello sera son entraîneur-chef et aura comme adjoint Robert Desjardins, qui a remplacé Jean Perron à la fin de la saison dernière à Joliette.

Christian Turcotte, qui aimerait bien un poste d'adjoint, attend qu'on lui fasse signe. «J'ai pour devise que je ne vais jamais où je ne suis pas invité. Ce n'est pas à moi à faire les premiers pas. Ce sont des gars d'expérience et c'est à eux à prendre la décision», conclut-il. ■



Le Mission sur les verts

C'est en présence de 140 joueurs que le Mission de Saint-Jean a tenu son tout premier tournoi de golf samedi dernier sur les allées du Club de la Vallée des Forts. Malgré un ciel menaçant en après-midi, les golfeurs ont pu disputer leur ronde pour ensuite partager le souper. «On a eu l'occasion de rencontrer beaucoup de monde la région. Notre équipe suscite l'intérêt des gens de Saint-Jean et on va tout faire pour leur offrir un bon spectacle», indique le copropriétaire, Stéphane Brien, que l'on voit en compagnie de Pierre Gendron, Éric Lachapelle, Jacques Provencher, gouverneur, Julien Rémillard, copropriétaire, Dannick Lessard, Marc Delorme, Marie-Pier Courville, Fernand Brassard, l'ambassadeur et Marie-Andrée Allaire. ■



Karting: Xavier encore premier

RICHARD HAMEL

Le jeune Xavier Coupal a remporté sa troisième victoire de la saison en fin de semaine dernière. À bord de sa F100, le pilote luçois a mené de bout en bout l'épreuve de Mont-Saint-Hilaire comptant pour la Coupe de Montréal.

Une demi-seconde plus rapide que son plus proche rival aux qualifications, Xavier Coupal n'a pas eu à s'inquiéter lors de la finale. Parti en pôle position, il a conservé le premier rang pendant les douze tours de la course. Il a gagné avec un demi-tour d'avance.

MONT-JOLI

Cette victoire vient racheter sa contre-performance du week-end précédent à Mont-Joli, où il a terminé en sixième place à cette épreuve de la Coupe du Québec.

«Il faisait un temps superbe le vendredi matin à Mont-Joli. Nous avons pu trouver les bons réglages et la voiture a été la plus rapide du groupe. Mais le dimanche, avec la froide température, nous avons dû effectuer des changements et malheureusement, ça n'a pas fonctionné. Aux qualifications, la voiture de Xavier était très difficile à conduire», raconte son père, Normand Coupal.

Parti cinquième à la préfinale, Xavier a réussi à grimper en cinquième place pour la finale. Malgré une troisième place après le premier virage, il s'est retrouvé sixième à la fin de la course.

En fin de semaine, le jeune pilote se rendra à Grand-Mère pour la quatrième manche de la Coupe du Québec. Le week-end suivant, ce sera le Grand Prix dans les rues de Valleyfield. ■



Xavier Coupal a remporté la troisième manche de la Coupe de Montréal de karting.

EN **ROUTE** POUR
L'ÉTÉ

Nos services de mécanique

✓ FREINS
✓ SILENCIEUX
✓ SUSPENSION
✓ AMORTISSEURS
✓ LUBRIFICATION
✓ RÉGLAGE DE LA GÉOMÉTRIE

VÉRIFICATION ET ESTIMATION GRATUITE

Surveillez nos promotions sur les vidanges d'huile VALVOLINE

Remise de 3$, 5$ ou 8$*

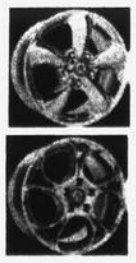


Adhérez

. Aucun frais annuel d'adhésion
. Aucun paiement et intérêt pendant 3 mois *
. En adhérant, obtenez une vidange d'huile gratuite *
*Détails et conditions en magasin



LES PNEUS Robert Bernard
Auto PLACE
FREINS - SUSPENSION - SILENCIEUX - AMORTISSEURS - LUBRIFICATION - RÉGLAGE DE LA GÉOMÉTRIE



Saint-Jean-sur-Richelieu
450, chemin Grand-Bernier Nord
(450) 346-4457
www.robertbernard.com

100210-2x6-I

LE GOLF

Richard Labonté a gagné son pari avec les jeunes golfeurs



ANDRÉ TURBIDE

Le Centre Intergolf de Granby, dirigé par l'ex-professionnel Richard Labonté, est maintenant reconnu par l'Association royale de golf du Canada comme un centre agrée Premiers élans. Voilà une belle récompense et un bel hommage rendu à cet enseignant de golf qui milite dans cette voie depuis plusieurs années.

La nouvelle a été annoncée il y a deux semaines par Jack McClellan, directeur général des opérations de l'ARGC, qui a profité de l'occasion pour venter les mérites du programme Premiers élans, de la Banque de Montréal, dont le but avoué est de rendre le golf plus abordable et plus accessible aux jeunes.

«Nous sommes emballés et honorés que le Centre Intergolf de Granby ait signé un accord pour nous aider à atteindre l'objectif du programme Premiers élans, d'autant qu'au cours des dernières années ce centre de golf a démontré un engagement formidable envers la croissance du golf chez les jeunes», a dit McClellan.

Pour sa part, Richard Labonté était ravi des nouveaux liens avec l'ARGC. «Nous avons toujours été fiers de nos programmes de golf pour les jeunes et nous sommes enchantés d'avoir été choisis pour devenir un centre agréé Premiers élans».

Le Centre Intergolf de Granby comprend un parcours de 9 trous à normales 3 de 950 verges, un mini-golf de 18 trous, un terrain d'exercice de 44 aires dont une douzaine sur le gazon. On retrouve également une aire de 7500 pieds carrés où les joueurs peuvent pratiquer le petit jeu. Le pavillon comprend une boutique où on retrouve tout l'équipement de golf possible, un atelier de réparation de bâtons et trois simulateurs disponibles durant la saison morte.

Le Centre intergolf de Granby est ainsi devenu le dixième centre agréé Premiers élans au Canada et le premier au Québec. Le programme Premiers élans a permis à plus de 120 000 jeunes d'être initiés au golf pour la première fois depuis son lancement.

Pour plus de renseignements concernant le programme du Centre Intergolf de Granby, on peut communiquer avec Richard Labonté au 450 777- 4653.

NOUVELLES DE FARNHAM

Les joueurs qui formeront l'équipe senior du club qui participera à la rencontre inter-clubs de dimanche prochain, au club Venise, sera composée de Jacques Barré, de Michel Chénier, de Gilles Marchand, de Gilles Bellemarre, d'Yves Charest, de Léo Bernier, de Guy Gauvin, de Gaston Tremblay, de Jacques Lavigne et d'André Trudeau. Ils seront accompagnés par le capitaine adjoint Marcel Cadorette qui est aussi le premier substitut.

Impossible de vérifier l'authenticité de ce résultat mais une rumeur circule à l'effet que les «filles», Monique Paquette et Danielle Gilmore, auraient «planté» les «gars», Gilles Choquette et Jean Audette, durant un match fort palpitant. Le duo Paquette-Gilmore n'en serait pas à un premier triomphe devant l'excellent duo de joueurs de classe A du club des Cantons-de-l'Est. Paquette aurait notamment réussi un oiselet et Gilmore une normale au 18e trou pour concrétiser cette importante victoire féminine qu'elles auraient soulignée avec faste. On préparerait un match revanche pour bientôt.

Par ailleurs, Audette et son compagnon de jeu Alain Beaulac, ont été fort impressionnés par la tenue de leurs adversaires Rudy Robitaille et Éric Benoit lors d'un match inscrit dans le tournoi «match play». Les deux jeunots qui montrent une marge d'erreur de 6 semblent promis à un brillant avenir.

Un dangereux prédateur participe aux tournois à formule calcutta de l'organisateur Normand Poirier. Il s'agit de l'ancien policier René Mongeon qui rafle d'importantes bourses avec des pointages fort respectables malgré une marge d'erreur de 18. Plusieurs de ses compagnons de jeu l'ont à l'oeil et promettent de surveiller sa soudaine ascension dans le cercle des vainqueurs.

Le quatuor de Jacques Lavigne, complété par Jocelyn Meunier, Branco Virgilio et Monique Robert a raflé les honneurs du tournoi des vacances du club devant celui formé de Robert Allen, de Jacques Lapointe, de Mario Amoruso et de Gloria Marcoux. Mais il aura fallu une rétrogradation pour que Lavigne fête sa victoire car les deux équipes avaient terminé l'épreuve de 18 trous avec une fiche identique de moins 30.

D'autres parts, Jean Auclair se fait très chatouilleux et discret par les temps qui courent. Il a refusé de donner le résultat de son équipe dans le tournoi des vacances pour une raison inconnue. De plus, déçu de n'avoir pas bien joué dans les trois premières rondes de qualification de l'inter-clubs, il s'est absenté de la quatrième ronde. Enfin, il refusera dorénavant de participer à un prochain tournoi s'il pleut. Auclair accepterait mal les contre-performances qu'il encaisse depuis quelques semaines. Tout le monde vieillit mon cher Jean!

Albert Audette a beaucoup apprécié sa ronde en compagnie de Claire Tremblay, de Louise Audette et de Solange Boyer, d'autant qu'il a joué sa meilleure partie de la saison, un 85, malgré un quadruple et un triple bogey. Il a semble-t-il été si charmant que ses «amis» le surnomment maintenant Albertine. Le jovial Albert prend la blague avec un sourire.

Le forfait «golfstromanie», lancé par la coordonnatrice de la restauration, France Gaudette, gagne en popularité les jeudis et dimanches. Rappelons l'offre : une ronde de golf, l'usage d'une voiturette électrique et un repas pour 46,95 $ le jeudi et 56,95 $ le dimanche. Il faut réserver quatre jours à l'avance.

Les membres du club ont tellement apprécié la formule du «gros calcutta» que le capitaine Daniel Meunier tentera d'en organiser un deuxième d'ici la fin du mois de juillet, possiblement le 29.

COUPS ROULÉS

Jean Morin, le pro propriétaire du club Les Légendes, a fait ses débuts dans «la grande ligue du golf senior» de façon modeste mais juste le fait de se qualifier pour un tournoi de la PGAS mérite des félicitations. Il pourrait participer à un deuxième tournoi à la fin du mois s'il se qualifie à nouveau. Souhaitons-le.

Bravo aux golfeurs du club de Napierville qui ont gagné leur match dans leur groupe lors du tournoi inter-clubs. ■

Une dixième édition



(Photo: Rémy Boily)

La Fondation Beauregard-Quintin présentera son dixième tournoi de golf le samedi 27 juillet au club Vallée des Forts à Saint-Jean-sur-Richelieu. Quelque 148 joueurs sont attendus à cette activité de financement, la plus importante de l'année. Quelques personnalités du monde du sport seront présentes, dont l'ancien entraîneur du Canadien, Jean Perron, l'ex-joueur du Canadien, Enrico Ciccone et François Bessette du Réseau des sports. Les billets se vendent 120 $ par joueur, incluant la journée de golf, la voiturette, le goûter, les prix de présence. Le brunch sera servi entre 10h30 et midi et les départs se feront à 12h30. Avant les départs, il y aura un concours de «putting» et de «chipping». Les profits seront versés à la jeunesse sportive défavorisée du Haut-Richelieu. Pour information: 349-4703. Sur la photo, les coprésidents d'honneur du tournoi, Jean-François Quintin et Stéphane Beauregard. ■



(Photo Jacques Paul)

Moins 30 à moins 30

Sylvie Frégeau, Jackie Savoy, Johanne Caron et Murielle Hallé ont fait fi de la chaleur écrasante mardi dernier lors du tournoi de la capitaine au Club de golf de Saint-Jean. Le quatuor a joué une ronde de moins 30 selon la formule Calcutta avec bonus. En plus d'avoir devancé leurs adversaires de dix points, elles ont établi un record pour cette compétition, effacant l'ancienne marque de moins 22. La section féminine se prépare à disputer le tournoi invitation le 30 juillet. Sur la photo: Francine Deslauriers, capitaine, Sylvie Frégeau, Jackie Savoy, Johanne Caron, Murielle Hallé et Raymonde Ouimet, présidente de la section féminine. ■

SPORTS EXPRESS

Tournois de balle

Un tournoi de t-ball et atome (balle-molle) se tiendra du 9 au 11 août au terrain des loisirs de Saint-Alexandre. Les équipes intéressées à participer à cette quatrième édition ont jusqu'au 13 juillet pour s'inscrire. Le coût est de 100 $ par équipe pour la catégorie atome (joueurs nés en 1992, 1993 et 1994) et de 75 $ pour celles de t-ball (nés en 1995, 1996 et 1997). Pour information: André Chartier au 347-7273, poste 240.

Par ailleurs, les Angels de Saint-Jean présenteront leur tournoi de balle-donnée les 16, 17 et 18 août au stade Richard-Lafontaine. Ce tournoi devait avoir lieu à la mi-juin, mais il a été reporté à cause du mauvais temps. Six équipes sont inscrites jusqu'à maintenant et les organisateurs visent la participation de seize formations. On peut s'inscrire en contactant Guy Génier au 348-5275. ■

SOCCER JUVÉNILE

Une seule défaite pour les équipes de l'Attak

RICHARD HAMEL

Les équipes du Club de soccer juvénile du Richelieu ont encore connu de bons résultats lors de la dernière semaine d'activités. Les jeunes de l'Attak ont remporté quatre victoires et livré un verdict nul en six rencontres.

Chez les filles, le U-11 a blanchi l'Inter II de Saint-Hyacinthe jeudi, marquant ses quatre buts en première demie. L'Attak jouera à Chambly ce soir (mercredi) à 19 heures.

Le U-16 a fait match nul 3 à 3 contre le Club de soccer de la Vallée du Richelieu mercredi dernier sur son terrain du Centre Marguerite-Bourgeoys. Les filles seront à l'oeuvre vendredi à Sorel-Tracy.

Du côté des garçons, le U-11 B s'est bien relevé de son revers de 5 à 1 subi mercredi à Chambly en blanchissant le lendemain la formation d'Acton Vale 3 à 0 sur le terrain de Marieville. Simon Bilodeau, Félix Cardin et Olivier Mailloux ont réussi les buts de l'Attak, qui jouera mardi à Marieville contre Chambly.

Le U-13 masculin n'a pas eu beaucoup de difficulté à vaincre le Club de soccer de la Vallée du Richelieu mercredi à Saint-Alexandre, l'emportant 4 à 0. L'Attak visite Saint-Hyacinthe jeudi. Enfin, le U-16 masculin a surpris le Cosmos de Granby 5 à 4 mardi dernier. Francis Tremblay s'est signalé avec un tour du chapeau. L'équipe masculine rendra visite à Sherbrooke le 19 juillet.

Chez les seniors, soulignons la victoire de l'Attak, 5 à 1 contre Longueuil dimanche sur le terrain Bruno-Roy à Richelieu. ■



Le U-16 masculin a vaincu Granby 5 à 4 mardi dernier.

TOURNOI PROVINCIAL DE SOCCER

Treize médailles pour les équipes de la région

RICHARD HAMEL

À l'instar des plus grands qui disputaient la semaine précédente la Coupe du monde soccer, nos petits Ronaldo, Rivaldo et Beckham ont tout donné lors du Tournoi provincial de soccer tenu durant le week-end de la fête du Canada sur les terrains de la polyvalente Marcel-Landry dans le secteur Iberville.

La chaleur n'a pas empêché les équipes de la région de se signaler en raflant treize des dix-huit médailles dans ce tournoi mettant en vedette 30 équipes de jeunes de 10 et 11 ans provenant principalement de la Rive-Sud et de Richelieu-Yamaska

Chez les garçons, dans la catégorie U-11 A-AA, l'Attak 1 du Club de soccer juvénile du Richelieu a remporté la médaille d'or devant Saint-Léonard. L'Attak 2 a mis la main sur le bronze. Chez les filles, l'Attak a perdu en finale contre Longueuil, tandis que l'Inter de Saint-Hyacinthe récoltait la médaille de bronze.

Au niveau récréatif, le Cosmos de Granby a remporté les honneurs au U-11 masculin, battant Iberville II en finale. Le bronze est allé à la formation Iberville Forrest. Du côté des filles, Saint-Luc a gagné l'or, Iberville l'argent et Saint-Jean-sur-Richelieu le bronze.

Chez les garçons U-10, l'équipe de Brossard est repartie avec l'or, Iberville avec l'argent et Farnham avec le bronze. Enfin, Marieville, Mont-Saint-Grégoire et Saint-Jean-sur-Richelieu ont remporté dans l'ordre les médailles chez les filles.

Le tournoi était parrainé par Soccer mineur Iberville. Le comité organisateur était composé d'Alain Gaboriault, Christian Dubé, Roger Dupuis et Patrick Phaneuf. De nombreux bénévoles se sont joints au comité afin d'assurer la bonne marche des activités: Gilles Savard (compilation des résultats), Marie-Josée Beauséjour, Sylvie Proulx, Joan Thompson, Marie-Josée Marchand et Johanne Ste-Marie (inscription des équipes), Claude Bouchard et son équipe (responsables des terrains), Hélène Dagenais, Lynda Marquette, Luce Quintin et Robert Labonté (restauration) et Lorraine Rémillard (recherche de commandites). ■



Malgré la chaleur, les jeunes joueurs de soccer ont tout donné.





Les équipes de la région ont fait belle figure au Tournoi provincial.

CELTIX

Cinquième gain du U-12 féminin

Le Celtix U-12 du Haut-Richelieu a remporté une cinquième victoire en six matchs, blanchissant Saint-Lambert 4 à 0 la semaine dernière.

Annick L'Heureux s'est illustrée à l'offensive avec un tour du chapeau, l'autre étant l'oeuvre de Catherine Ménard. Joey Perron-Desgagné, gardienne de but remplaçante, a signé le jeu blanc. Les filles sont installées au troisième rang du classement à seulement trois points de Brossard et du premier échelon. Elles joueront jeudi à Marie-Victorin contre Saint-Bruno et le 16 juillet à 19 heures à l'USS Saint-Jean contre Sainte-Julie.

De son côté, le U-12 masculin s'est relevé de son cuisant revers de 5 à 1 contre Boucherville en livrant un verdict nul de 1 à 1 avec Brossard. Marc-André Lapierre et Joël Lafond-Lapalme ont inscrit les deux buts de l'équipe du Haut-Richelieu, qui occupe la cinquième place du classement avec une fiche de 3-2-2, mais à seulement deux points du sommet. Le Celtix accueillera Saint-Hubert le mardi 16 juillet à 18h30 à l'USS Saint-Jean. ■

SOCCER SENIOR

Une autre défaite pour l'Élite

RICHARD HAMEL

Pour une deuxième semaine consécutive, le Celtix Élite a subi la défaite, cette fois par la marque de 3 à 1 face au Lusitano mardi dernier au parc-école Saint-Gérard.

Le match avait pourtant bien commencé pour les locaux qui ont inscrit un but sur un *penalty* en première demie grâce à une transformation de Ralph Laraque. Avec un match très équilibré en première, les choses se sont corsées un peu plus en deuxième.

L'adversaire voulant absolument refaire son retard, n'a pas cesser de donner les efforts, si bien qu'à dix minutes de la reprise, ils réussissent le but égalisateur.

Les hommes de Christophe Dutarte n'ont jamais plus été dans le coup. Les visiteurs ont marqué deux fois. Le Lusitano, qui ne détenait qu'un point d'avance en quatrième place sur le Celtix, a donc creusé l'écart, se permettant même de grimper en troisième position. Les porte-couleurs du Haut-Richelieu se retrouvent maintenant au cinquième rang, derrière Saint-Bruno.

Le Celtix, qui visitait hier (mardi) le leader du championnat, le Racing de Montréal dont la fiche est impressionnante avec sept victoires, aucune défaite et un verdict nul.

Il s'agira de la dernière rencontre avant la première ronde de la Coupe du Québec qui opposera le Celtix à l'Optimum de Victoriaville. Le match aller aura lieu le 13 juillet dans les Bois-Francs, alors que le match retour sera présenté le lendemain à 18h30 au parc-école Saint-Gérard. ■

CHASSE ET PÊCHE

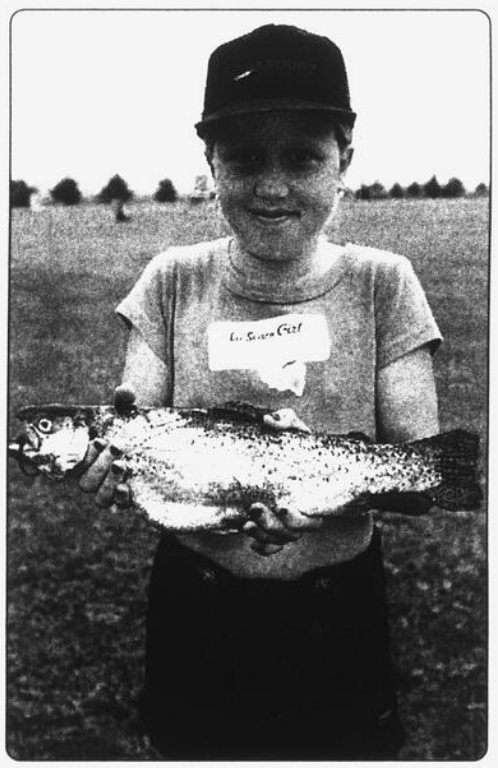
Journée de rêve pour les ados au Club Josée



ANDRÉ ST-PIERRE

La tradition se poursuit. Encore une fois cette année, c'était la journée des ados au Club Josée de Saint-Alexandre. En effet, le 7 juillet dernier, une cinquantaine de jeunes participaient à cette journée où plusieurs activités intéressantes les attendaient. Dès 8h30, ils arrivaient le sourire aux lèvres, prêts à braver toutes les intempéries.

Heureusement, Dame Nature était de not'bord! Le temps était couvert mais sans pluie et la température était plus confortable. Enfin! À 9 heures, le président du Club Josée, Jean Ferland faisait l'ouverture officielle de la journée des ados. Dans un premier temps, l'animateur, Pierre Moduna de l'U.Q.R.O.P. (Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie) présentait une série de diapositives où l'on voyait des oiseaux de proie survolant fréquemment notre région. Il avait apporté avec lui, deux spécimens dont un «grand duc» qui a étonné les jeunes par sa pupille qui grossissait constamment. Il peut retrouver sa tête sur 280° car son regard demeure fixe, seule sa tête est en mouvement. L'animateur expliquait aux jeunes que les oiseaux de proie sont une espèce protégée et qu'il ne faut pas les garder en captivité. Les espèces qui sont gardées par l'U.Q.R.O. P. sont des animaux blessés qui ne peuvent voler et qui sont soignés par l'U.Q.R.O. P.



Cette jeune fille montre fièrement sa prise.

Par la suite, Benoît Lavigne et Pierre Malouin de l'équipe de «Ben la Mouche», animaient un atelier d'une heure où chacun et chacune avaient la chance de fabriquer sa propre mouche. Les moniteurs étaient enchantés de la participation de tous. À 11 heures, c'était le dîner du premier groupe avec les traditionnels hot dogs, hamburgers et patates frites. Bravo à l'équipe des cuistots qui en avaient plein les mains! Après leur dîner, je recevais cinq groupes de dix jeunes qui venaient à tour de rôle dans mon embarcation de pêche pour l'explication des «downriggers», sondeurs, GPS, auto-pilote et sans oublier les mille et un leurres que j'emploie pour pêcher. J'ai aussi parlé de sécurité nautique et tous et toutes écoutaient avec attention. On n'insistera jamais assez sur ce point. Il y a eu un concours de lancer, une compétition amicale où tout le monde a bien participé et s'est bien amusé. Je ne suis pas inquiet pour la relève. Un autre groupe se rendait faire du tir à l'arc, accompagné de deux moniteurs, une activité très appréciée. Après l'activité de montage de mouches et la présentation des leurres, les jeunes avaient tous hâte d'aller taquiner le poisson. Le Club Josée avait réservé à l'étang Garand de façon à ce que les jeunes puissent pêcher deux truites chacun de 13 à 19 pouces. Chacun et chacune revenaient avec un sourire triomphant.

Et pour terminer en beauté, le fameux tirage très attendu des jeunes avec des prix alléchants: cannes à pêche, casquettes, coffres à pêche, chandails et plusieurs autres. Je tiens à remercier les compagnies Mercury et Princecraft ainsi que Thomas Marine qui ont fait la joie de plusieurs jeunes. Cela m'a aussi permis de remettre à chaque jeune, une casquette Mercury à leur arrivée. Merci aux parents et à tous les bénévoles qui ont contribué à faire de cette journée une réussite tout en veillant à la sécurité de chacun. J'espère que cette journée consacrée aux jeunes demeurera une tradition à conserver.

Vous pouvez me joindre au 1-877-652-2999.



(Photo Stéphane Lachance)

Une cinquantaine de jeunes ont participé à la journée d'activités.



André St-Pierre en compagnie d'un jeune pêcheur.

PETITES ANNONCES

Le Club de tir Josée Saint-Alexandre offre des cours de maniement d'armes à feu et des cours de maniement d'arc. Lieu: Pavillon des loisirs, 440, rue Bernard à Saint-Alexandre. Heure: de 8 heures à 18 heures. Dates: armes à feu SMAF et ICAF les 27 et 28 juillet. Coût: 102 $. Arc: dimanche 24 août. Coût: 50 $.

Réservez vos places le plus tôt possible chez Londero Sport, chez Germain Boucher Sport. Information, Jean Ferland: (450) 346-7284, Yves Hardy (450) 347-0786. ■

LUTTE

Chakal est roi et maître de la NCW

RICHARD HAMEL

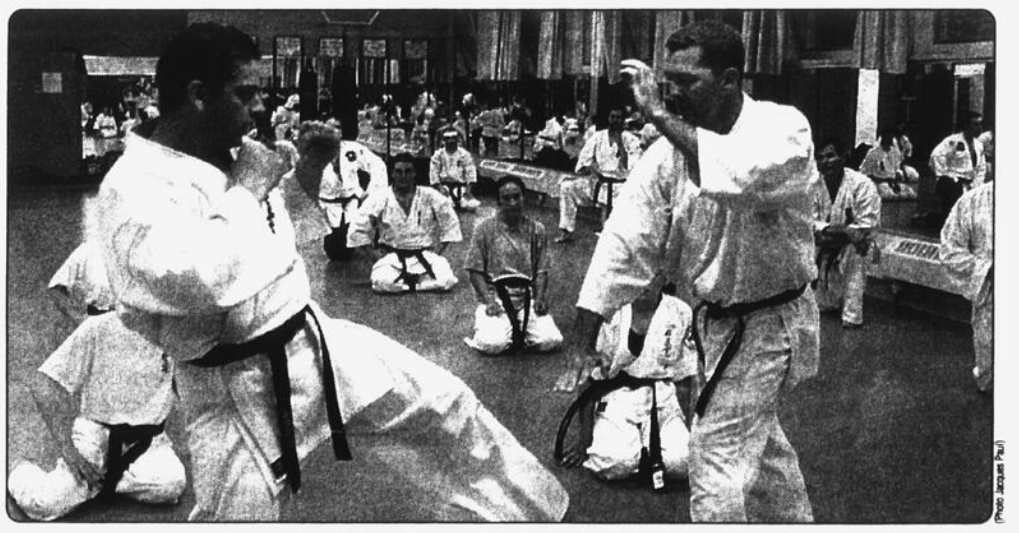
Chakal est le roi et maître de la NCW (Northern Championship Wrestling). Grâce à une intervention de Nova Cain, il a coup sur coup rivé les épaules de Franky the Mobster et Piranah pour sortir vainqueur du «Raging Climax» le 7 juin dernier à Marieville.

Devant quelque 200 spectateurs, les lutteurs de la NCW s'en sont donné à coeur joie lors de la bataille royale où ils ont défilé à tour de rôle dans l'arène dans le but de s'éliminer. Franky the Mobster et Piranah sont demeurés jusqu'à la fin pour ainsi avoir le droit d'affronter Chakal en finale.

Arrivé troisième, le lutteur de Mont-Saint-Grégoire, Nova Cain a sorti Ben le King pour ensuite être éliminé par Franky the Mobster et Piranah. Ces deux derniers étaient venus à bout de Big Georges. Le duo a toutefois été victime de Chakal dans l'ultime combat.

Dans les autres duels, Georgeous Mike a battu Jagged, tandis que Vertigo l'emportait sur Nightstalker et WonderFred de la MWF (Montreal Wrestling Federation). Black Eagle a pour sa part conservé son titre de champion intercité grâce à sa victoire sur Dennis Sensation.

Kazuko Yeroshima et Vertigo ont eu raison des recrues Red Hot Jimmy et Adam Dread. Puis, en demi-finale, Nova Cain a eu recours à un «Body Slam» et à un «Elbow Drop» pour vaincre Marc le Grizzly. ■



(Photo Jacques Paul)

Bonamie à Saint-Jean

Alain Bonamie était de passage récemment à l'École de karaté Richard Poulin de Saint-Jean-sur-Richelieu pour faire une démonstration aux jeunes et moins jeunes. Une trentaine de karatékas ont suivi avec attention les conseils de Bonamie. Pendant 90 minutes, il a effectué des démonstrations de karaté, de boxe et de kick-boxing. ■

La famille Hogan s'illustre au premier triathlon de la saison

RICHARD HAMEL

C'est par le populaire triathlon de Drummondville que s'amorçait la saison pour la nouvelle équipe Trimm. Les trois membres de la famille Hogan de Bedford ont annoncé leurs couleurs en offrant d'excellentes performances.

À commencer par Marianne Hogan, qui a raflé la médaille d'or chez les 12-13 ans. Elle avait déjà participé aux deux derniers triathlons de Magog en 2000 et 2001 (qu'elle avait d'ailleurs remportés). La jeune athlète, membre du Club de natation du Haut-Richelieu, a décidé de participer régulièrement aux activités de la Coupe du Québec cette année. Elle a entrepris sa saison par une éclatante victoire dans une catégorie d'âge où le niveau de compétition est particulièrement relevé. D'ailleurs, une dizaine de jeunes filles qui s'alignaient au départ avaient déjà remporté des médailles dans des triathlons l'an dernier.

Christian Provost le directeur général de l'équipe Trimm, qui connaît bien Marianne Hogan, n'a que des éloges à son endroit. «Cette jeune fille est une force de la nature, elle est dotée d'un système cardio-vasculaire hors du commun. Lorsqu'elle se met en marche, elle ne s'arrête plus et augmente son rythme continuellement, course de longue distance, cross-country, triathlon, elle domine partout où elle passe. Les filles de sa catégorie devront travailler fort pour la suivre».

OR ET BRONZE

Le frère de Marianne, François Hogan, a lui aussi mis la main sur la médaille d'or dans la catégorie masculine du même âge. Bien qu'il ait été moins dominant que sa jeune soeur, il a quand même livré une performance impressionnante contre des athlètes beaucoup plus expérimentés.

De son côté, Catherine Hogan, qui en était à son premier triathlon à vie, a surpris tout le monde en terminant troisième dans la catégorie des 16-19 ans, s'adjugeant ainsi l'une des places sur l'équipe junior québécoise qui participera au Championnat canadien le 24 août prochain à Wasago Beach en Ontario.

TRIMM

L'équipe TRIMM, qui avait inscrit 30 jeunes athlètes à cette première compétition de son histoire, a tout de même accumulé 55 points dans les différentes catégories d'âges, enlevant d'ailleurs la troisième place chez les filles 8-9 ans avec Laurence Lamarche et une autre troisième place par Véronique Bilodeau dans la catégorie filles 12-13 ans.

D'autres jeunes de la région ont réalisé de bons résultats, dont Caroline Provost de Saint-Luc, championne québécoise l'an dernier chez les 10-11 ans qui, malgré un déraillement de chaîne, a réussi une honorable cinquième place chez les filles 12-13 ans, accumulant 11 points au classement de la Coupe du Québec.

Toujours chez les filles 12-13 ans, Laurianne Breault de Saint-Jean-sur-Richelieu a inscrit neuf points avec une excellente sixième place. Antoine Breault a quant à lui récolté sept points en terminant septième chez les garçons 10-11 ans. La huitième place d'Ariane Provost chez les filles 10-11 ans lui a permis d'accumuler six points. Stéfanny Bleau de Saint-Jean-sur-Richelieu, a récolté deux points grâce à sa douzième place dans la catégorie filles 12-13 ans, tandis que Valérie Breault obtenait aussi deux points avec sa quatorzième place, toujours chez les filles 12-13 ans.

Du coté des adultes, soulignons la troisième place du Luçois Alix Bernard dans la catégorie 30-34 ans, la treizième place de John-Patrick Hui de Saint-Jean-sur-Richelieu chez les 30-34 ans, et finalement la dix-septième place d'Éric Beaudoin du secteur Saint-Luc dans le groupe des 25-29 ans. ■

(Photos Stéphane Lefranc)

TABLEAUX INDICATEURS

BALLE-MOLLE

Ligue de balle molle Saint-Athanase

Catégorie Moustique
Classement général

Équipe	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Tot
St-Athanase	8	8	0	0	107	33	16
St-Jean	8	4	3	1	78	76	9
St-Luc 1	9	3	5	1	85	73	7
St-Luc 2	9	2	6	1	67	118	5
St-Basile	6	1	4	1	39	81	3

Équipe	PJ	AB	BB	CS	R	Moy
Marie-Eve Anger, St-Luc 2	8	20	3	13	4	.650
Kelly L. Phaneuf, St-Luc 2	9	23	11	10	2	.434
Marie M. Roy, St-Luc 2	9	21	10	8	3	.380
A.-Anne Simard, St-Luc 2	7	17	7	5	5	.294
M.-Soleil Leblanc, St-Luc 2	2	7	1	2	4	.285
Veronik Guertin, St-Luc 2	7	15	5	4	6	.266
R.-Marie Simard, St-Luc 2	8	17	5	4	8	.235
Alexandra Caron, St-Luc 2	9	22	8	4	10	.181
M. Desrosiers, St-Luc 2	9	22	7	2	13	.090
Joanie Camiré, St-Luc 2	6	12	4	1	7	.083
A.-A. Langevin, St-Luc 2	5	12	3	1	8	.083
Melissa Roy, St-Luc 2	9	19	13	1	5	.052
Fanny Breault, St-Luc 2	3	6	4	0	2	.0
Patricia Higgins, St-Luc 2	7	17	9	0	8	.0
L. Veilleux, St-Luc 2	8	19	10	0	9	.0

Ligue de balle-molle féminine St-Luc

Classement 7 juillet 2002
Catégorie Moustique

Équipe	PJ	V	D	N	PP	PC	Diff.	Pts
Action-Jeune	14	10	3	1	96	25	71	21
Garage Alfred Froese	14	9	4	1	79	42	37	19
BGB Blueline	14	9	4	1	73	43	30	19
Pentagone	13	3	7	3	37	63	-26	9
Excavation Poirier-Lazure inc.	13	0	13	0	31	143	-112	0

Meilleurs frappeurs

Nom	PJ	AB	CS	Moy
J. Hébert, Action-Jeune	14	37	18	.486
D. Tétrault, Action-Jeune	14	36	17	.472
J. Fontaine, Action Jeune	12	32	15	.469
J. Lanoue, Gar. A. Froese	12	26	12	.462
C. Champoux, Pentagone	6	13	6	.462
J. Beaudry, Pentagone	7	16	7	.438
G. Rivet, BGB	14	33	13	.394
J. Robitaille, G. A. Froese	14	33	13	.394
A. Breault, E.P.L.	13	28	11	.393
L. Ricard, Action-Jeune	12	29	11	.379

Ligue de balle-molle HHR

Classement 1er juillet

Équipe	PJ	V	D	N	PP	PC	+/-	Pts
Bedex Electrique	8	6	2	0	137	77	60	12
Night Stars	7	6	1	0	87	61	26	12
Thomas&Betts	9	5	4	0	104	106	-2	10
Les Gaulois	8	4	4	0	122	92	30	8
Oerlikon	7	2	5	0	75	97	-22	4
Habs	7	0	7	0	40	132	-92	0

Ligue de balle Olympique

Division B

Équipe	V	D	N	P	PP	PC
Bar du Coin	7	4	1	15	117	103
Taverne des Sports 1	7	3	0	14	71	54
L.A.L.	3	4	4	10	74	84
Luigi Pizzéria	3	6	3	9	78	100
Tabagie Halles St-Jean	3	6	2	8	64	63

Meilleurs frappeurs

J.-F. Guimond, Tab. Halles	.600
S. Campbell, Tav. Sports 1	.571
C. Monté, Luigi Pizzeria	.500
M. Laflamme, L.AL.	.500
L. Bonneau, Bar du Coin	.481

Meilleurs lanceurs

Nom	V	D	N	P
F. Dussault, Bar Coin.	6	4	1	13
F. Shéridan, Tav. Sports 1	6	1	0	12
D. Després, Luigi Pizz	2	3	2	6
J.F. Allard, Tab. Halles	2	2	0	4
D. Beauchamp, L.A.L.	1	0	1	3

Division C2

Équipe	V	D	N	P	PP	PC
Érablière Feuille d'Érable	8	3	0	16	99	62
Racine Chevrolet	7	3	2	16	123	90
Cactus	6	2	1	13	80	59
Ent. Denis Breault	3	9	0	6	64	105
Sous-Bois	2	9	1	5	73	123

Meilleurs frappeurs

J. Caya, Cactus	.667
M. Bergeron, Rac. Chev.	.618
M. Dubé, Érab. Feuille	.548
C. Benoit, Cactus	.545
M. Laliberté, Érab. Feuille	.500

Meilleurs lanceurs

Nom	V	D	N	P
V. Grégoire, Racine Chev.	5	3	2	12
A. Nadeau, Érab. Feuille	4	3	0	8
S. Richard, Cactus	3	0	0	6
E. Bouchard, Cactus	2	2	1	5
M. Dubé, Érab. Feuille	2	0	0	4

Division C1

Équipe	V	D	N	P	PP	PC
A.L. Van Houtte	8	1	0	16	118	54
Ébénisterie S.M.	6	3	0	12	71	75
Ass. Denis Goyette	5	3	2	12	96	73
Taverne des Sports 2	5	2	1	11	77	67
Bar Le Passant	5	4	1	11	121	110
Supermicro-Comtech Informatique	5	3	0	10	79	63
Padok	3	7	0	6	115	142
Garage Morin	2	6	0	4	53	98
Centre prévention du suicide	2	7	0	4	57	65
Marina Gosselin	2	7	0	4	70	110

Meilleurs frappeurs

G. Ouimet, Padok	.667
G. Bélanger, Padok	.615
A. Payant, A.L. Van Houtte	.571
Y. Larivière, M. Gosselin	.565
J. Lemaire, Bar Passant	.560

Meilleurs lanceurs

Nom	V	D	N	P
A. Payant, A.L. Van Houtte	8	1	0	16
S. Trinque, As. D. Goyette	4	2	2	10
M. Pariseau, Bar Passant	4	3	1	9
D. Hébert, Ébénisterie SM	4	3	0	8
M. Paquet, Tav. Sports 2	3	0	0	6

Division D
Division National

Équipe	V	D	N	P	PP	PC
Beethoven-R. Leblanc Sport	6	3	1	13	115	121
St-Luc Pizzeria	6	4	0	12	102	69
Nic et Pic	6	2	1	11	82	78
Bar AA	3	7	0	6	90	121
Tremcar	2	6	2	6	112	112

Meilleurs frappeurs

M. Choquette, Nic et Pic	.650
L. Truchon, Tremcar	.640
B. McElligot, Bar A.A.	.625
R. Joyal, Nic et Pic	.600
M. Mailloux, Beethoven	.577

Meilleurs lanceurs

Nom	V	D	N	P
D. Provost, Beethoven	4	2	1	9
D. Dextraze, Nic et Pic	3	2	1	7
M. Côté, St-Luc Pizz	3	1	0	6
R. Verbanac, Bar A.A.	2	0	0	4
J. Pépin , Beethoven	2	1	0	4

BASEBALL

Ligue de baseball des Patriotes

Classement en date du 5 juillet

Équipe	PJ	V	D	N	PP	PC	Moy	Diff
Indians	11	10	1	0	88	31	.909	-
Yankees	11	8	3	0	90	65	.727	2
A's	9	5	4	0	74	58	.555	4
Rangers	11	6	5	0	79	73	.545	4
RedSox	11	6	5	0	78	75	.545	4
White Sox	10	4	6	0	60	68	.400	5 1/2
Angels	11	3	8	0	48	90	.272	7
Devil Rays	10	0	10	0	42	90	.000	9 1/2

FER

Ligue de fer régionale St-Luc

Classement 10 juillet

Classe A

Nom	%	V	D	PP
Dominique Corneau	47,49	26	9	124
Denis Fournier	37,92	23	12	219
Michèle Roy, A.B.S.	36,55	17	13	252
Gérald Mayer	32,11	21	14	233
Louis Pouliot	29,33	17	18	340
Ninon Pelow	27,99	18	12	263
Denis Pelow	24,47	21	14	286
Bernard Roy	24,30	18	17	309
Réal Boulerice	23,89	21	14	265
Serge Leduc	22,92	5	10	186
Serge Choinière	21,34	18	17	294
Normand Rocheleau	20,16	16	14	226
Claude Dumberry	19,96	10	15	257
Johnny Gaudreault	18,86	20	15	274

Classe B

Gabriel Lebeau	19,30	20	15	217
Simon Heeremans	18,96	20	15	232
Johanne Girard	18,16	18	17	265
Maurice Audette	17,58	17	13	220
Gaétan Tremblay	17,34	16	19	280
Denis Barry	16,07	22	13	124
Diane Denis	13,81	23	12	194
Sylvie Ouimette	13,40	11	14	194
Bernard Hudon	11,37	11	9	134
Normand Daigneault	9,84	7	8	118
Patrick Pelow	9,68	19	16	230
Louis Bernier ABS	7,89	8	12	195
Pierre Lemieux ABS	4,12	1	4	65
Roland Leavey	3,85	7	8	119

rabais 50%
LIQUIDATION!
PNEUS MICHELIN^MD T PLUS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Série n° 72000. Soldé, à partir de 79,99 ch. P175/70R13
(pas exactement comme montré).
Dans la limite des stocks

MICHELIN
PNEUS MICHELIN T PLUS
GARANTIE DE 150 000 KM CONTRE L'USURE*

Dimensions	Soldé, ch.
P185/70R14	89,99
P195/70R14	94,99
P215/70R14	104,49
P205/70R15	104,49
P215/70R15	109,99
P185/65R14	94,99
P205/65R15	107,49
P215/65R15	111,49
P225/60R16	118,49

Autres formats aussi en solde

rabais 25%
PNEUS TOUTES SAISONS BFGOODRICH^MD PLUS
Garantie de 100 000 km contre l'usure*
Soldé, à partir de 44,99 ch. P155/80R13
Autres formats soldés 51,74-83,99 ch.
COMMANDEZ R2684 NE072A 2 1
Prix en vigueur jusqu'au samedi 13 juillet 2002
BFGoodrich

rabais 10$
BATTERIE DIEHARD RV/MARINE
Série n° 50844/97
Soldée 89,99 et 99,99 ch. avec reprise**.
Reg. Sears 99,99 et 109,99 avec reprise**.
**Les 5 $ de dépôt à l'achat d'une batterie neuve chez Sears vous sont remboursés quand vous rapportez la vieille batterie pour le recyclage.
COMMANDEZ R2884 NE072A 3 1
Prix en vigueur jusqu'au samedi 13 juillet 2002
DieHard

*Détails complets chez Sears

service auto SEARS^MC

NOS SERVICES: • PARALLÉLISME • FREINS • SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT • GRAISSAGE, HUILE ET FILTRE • MISE AU POINT • ET BIEN PLUS!

HEURES

Lundi-mardi	8 h à 18 h
Mercredi-jeudi-vendredi	8 h à 21 h
Samedi	8 h à 17 h
Dimanche	10 h à 17 h

Pour plus de détails, appelez
Centre de l'Auto Sears
Carrefour Richelieu
550, rue Pierre-Caisse
349-2651

NE072A202
Copyright 2002. Sears Canada Inc.
286967-2c0-L

SOLDE D'ÉTÉ

GM RONDEAU
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Ltée

248 $/mois*
Location 48 mois
à bord



MONTANA 2002
23 998 $ à l'achat **

La plus faible consommation d'essence de sa catégorie et
SÉCURITÉ
5 ÉTOILES

11 688 $*
à bord



Sunfire 2002
2 et 4 portes
OU **219 $ **/mois**
LOCATION 48 MOIS

GM paie la 1re mensualité ***
0 $ dépôt de sécurité ***
0 $ comptant

Garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur

Offres d'une durée limitée réservés aux particuliers, s'appliquant au véhicule neuf sélectionné 2002 en stock suivant: Montana (2UN16/R7A). Photo à titre indicatif seulement. * À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. *4200 $ de versement initial ou échange équivalent, dépôt de sécurité de 425 $ requis à la livraison. ** Taux de financement à l'achat de 0 % disponible jusqu'à 48 mois, 1,9 % pour 60 mois. Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2002. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Sunfire SL (2JB37/R7A) et (2JB69/R7A). * À l'achat, préparation incluse, transport (795 $), immatriculation, assurance et taxes en sus. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucun autre programme incitatif à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. ** Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 du km après 80 000 km. *** Conditions applicables à la location seulement pour des termes de 24 à 48 mois. Aucun dépot de sécurité requis. La première mensualité (taxes incluses) est défrayée par General Motors. Le concessionaire peut fixer son propre prix. Sujet au financement et à l'approbation du credit de GMAC. Un échange de véhicules entre concessionaires peut être requis.

(359-9990 **VÉHICULES D'OCCASION** (359-9990

RONDEAU RONDEAU RONDEAU